

DU 3 AU 10 MARS 2024

LA COURSE AU SOLEIL



82^e ÉDITION

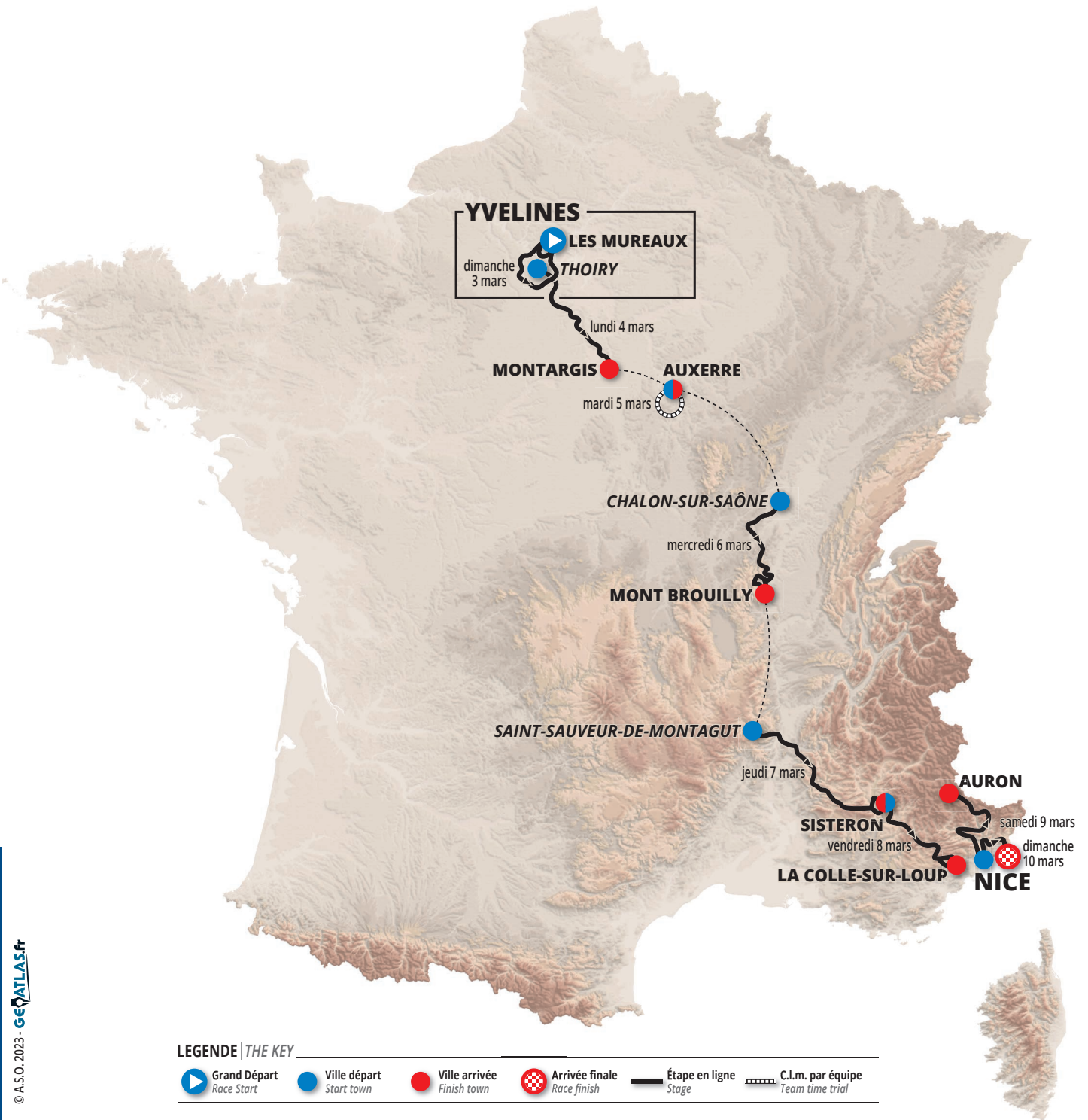


LIVRE DE ROUTE





PARCOURS OFFICIEL	2
ÉTAPES ET PICTOGRAMMES	3
OFFICIELS	4
ÉQUIPES ET ENJEUX	5
MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE	6
GRAND DÉPART ET PERMANENCE	7
ÉTAPE 1	8 À 13
ÉTAPE 2	14 À 19
ÉTAPE 3	20 À 25
ÉTAPE 4	26 À 31
ÉTAPE 5	32 À 37
ÉTAPE 6	38 À 43
ÉTAPE 7	44 À 49
ÉTAPE 8	50 À 55
RÈGLEMENT PARTICULIER	56 ET 57
PARTENAIRES	58 À 61
HÔPITAUX	62
STATIONS-SERVICE	63
CLASSEMENT 2023 ET PALMARÈS	64



ÉTAPES ET PICTOGRAMMES



ÉTAPES

ÉTAPE 1 DIMANCHE 3 MARS 157,7 KM Les Mureaux 78 ▶ Les Mureaux 78	ÉTAPE 2 LUNDI 4 MARS 179 KM Thoiry 78 ▶ Montargis 45	ÉTAPE 3 MARDI 5 MARS 26,9 KM ▶ Auxerre 89 <i>C.L.M. PAR ÉQUIPE</i>	ÉTAPE 4 MERCREDI 6 MARS 183 KM Chalon-sur-Saône 71 ▶ Mont Brouilly 69
ÉTAPE 5 JEUDI 7 MARS 193,5 KM Saint-Sauveur-de-Montagut 07 ▶ Sisteron 04	ÉTAPE 6 VENDREDI 8 MARS 198,2 KM Sisteron 04 ▶ La Colle-sur-Loup 06	ÉTAPE 7 SAMEDI 9 MARS 173 KM Nice 06 ▶ Auron 06	ÉTAPE 8 DIMANCHE 10 MARS 109,3 KM Nice 06 ▶ Nice 06

KILOMÉTRAGE TOTAL : **1 220,6 km**

PICTOGRAMMES

Point de passage obligé	Point de chronométrage intermédiaire	Parking équipes	Accueil invités
Départ fictif	Col ou côte de 1 ^{re} catégorie	Parking véhicules "avant" officiels / presse	Espace invités
Départ réel	Col ou côte de 2 ^e catégorie	Parking véhicules "arrière" officiels / presse	Permanence
Zone de collecte	Col ou côte de 3 ^e catégorie	Parking invités	Centre de presse
Sprint-bonifications	Dernier kilomètre		Zone technique
Podium signature	Arrivée		Station-service



A.S.O. 2023 © Aurelien Vialatte



DIRECTION

Directeur du cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de Paris-Nice : François Lemarchand
Directeur de l'épreuve : Thierry Gouvenou
Assistance direction : Gilles Maignan
Régulateurs : Jean-Marc Marino, Yannick Talabardon
Permanence sportive : Marie-Noëlle Féron,
Cassandra Lebrun
Speakers : Marc Chavet, Damien Martin

Responsable sécurité : Thierry Gouvenou
Tél. : +33 (0)6 74 95 99 66

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Départ : Félix Griffon
Parcours : Aurélien Janssens
Arrivée : Arthur Thévenot

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Présidente du jury : Francesca Mannori (UCI, Ita)
Membres du jury : Laurent Bastien (UCI, Fra),
Miguel Echezortu Sanz (UCI, Esp), Cédric Fonteneau
(FFC), Luc Geysen (UCI, Bel)
Juge à l'arrivée : Audrey Dumas (FFC)
Commissaires à moto : Julien Bernard (FFC),
Olivier Rousseau (FFC), Patrice Teffaine (FFC)
Chronométrateurs : Philippe Bessettes (FFC),
Corentin Bougeard (FFC)

SERVICE MÉDICAL

Alain Chansou, Gabin Friou, Laure Guilloux, Olivier
Guyonnaud, Edgar Menguy

AMBASSADEUR

Thomas Voeckler

RELATIONS COLLECTIVITÉS

Maxime Lasserre

HOSPITALITÉS, RELATIONS PUBLIQUES

Etienne Viollet

ANIMATIONS

Cédric Marsault

MÉDIAS

Relations presse : Christophe Morel
Coordination TV : Elise Blaineau
Digital : Clément Duriez
Rédacteur site internet : Louis Doucet

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Clément Balanger, Olivier Furon

LOGISTIQUE


David Foulon, Juliette Hicher, Martial de Jousseineau,
Charline Petit
Parc automobile : Franck Meneghini
Hébergement : Joseph Grelet



A.S.O. 2023 © Aurelien Vialatte




ÉQUIPES


	ALPECIN DECEUNINCK 		ARKEA B&B HOTELS 		ASTANA QAZAQSTAN TEAM 		BAHRAIN VICTORIOUS 
	BORA HANSGRÖHE 		COFIDIS 		DECATHLON AG2R LA MONDIALE TEAM 		EF EDUCATION EASYPST 
	GROUPAMA FDJ 		INEOS GRENADIERS 		INTERMARCHÉ WANTY 		ISRAEL PREMIER TECH 
	LIDL-TREK 		LOTTO DSTNY 		MOVISTAR TEAM 		SOUDAL QUICK-STEP 
	TEAM DSM FIRMENICH POSTNL 		TEAM JAYCO ALULA 		TEAM VISMA LEASE A BIKE 		TOTALENERGIES 
			TUDOR PRO CYCLING TEAM 		UAE TEAM EMIRATES 		

ENJEUX




Maillot Jaune,
parrainé par **LCL**
Classement général individuel au temps
2023 : Tadej Pogacar 




Maillot blanc à pois rouges,
parrainé par **E.LECLERC**
Classement du meilleur grimpeur
2023 : Jonas GREGAARD 



Maillot vert,
parrainé par **ŠKODA**
Classement par points
2023 : Tadej Pogacar 



Maillot blanc,
parrainé par **le département des HAUTS-DE-SEINE**
Classement du meilleur jeune
2023 : Tadej Pogacar 

Victoire d'étape,
parrainée par **DOMITYS**



Prix de la combativité,
parrainé par **CENTURY 21**



Classement par équipes
Team Jayco Alula 



MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE



Suivez la course en direct sur **france•3** et **EUROSPORT** dès dimanche 3 mars 2024.

SUIVI DE LA COURSE EN TÉLÉVISION



Course diffusée dans
190 pays



24 diffuseurs dont
21 en direct



Près de **8,3 millions** de téléspectateurs
uniques ayant vu au moins 1'
des 8 étapes diffusées*

Record historique 900 000 téléspectateurs
et **10,3 %** de part d'audience
en moyenne pour les 8 étapes*

*en 2023

FRANCE

(•) Direct

France 3
Eurosport France

EUROPE

(•) Direct

Eurosport

Autres chaînes

Direct ou différé

Belgique : RTBF, VRT
Danemark : DKTV2
Espagne : Teledporte
Italie : Rai Sport
Luxembourg : RTL
Norvège : TV2
Pays-Bas : NOS (week-ends)
Pays Basque : ETB
Suisse : SRG SSR (week-ends)

Résumés quotidiens

Pays-Bas : NOS (en semaine)
Royaume Uni : ITV4

MONDE

(•) Direct

Afrique subsaharienne : SuperSport
Amérique latine : ESPN International
Asie du Sud-Est : Eurosport
Australie : SBS
Canada : FloBikes
Chine : Zhibo TV
Japon : J Sports
Moyen-Orient et Afrique du Nord :
Abu Dhabi Sports
USA : NBC Sports

Résumés quotidiens

Amérique latine : Global Cycling Network
Monde : Lanterne Rouge (clips digitaux)

Programme final

Amérique latine : DirecTV

NEWS MONDE

Agences news

AFPTV, SNTV

Chaînes news monde

France 24 (en français, anglais et arabe)

SUIVI DE LA COURSE EN DIGITAL



LIVE VIDÉO
france•tv



DÉPÊCHES, RÉSULTATS,
CLASSEMENTS EN DIRECT
MINUTE PAR MINUTE

paris-nice.fr



RÉSEAUX SOCIAUX

@ParisNice
#ParisNice



Une communauté de **200 700 followers** sur les plateformes officielles
(Facebook, Twitter et Instagram)*
*en date du 1^{er} février 2024



YVELINES

Terres de hauts lieux touristiques et marquées par l'Histoire, de villages remarquables et de villes nouvelles, composées à 80 % d'espaces naturels et agricoles, les Yvelines forment, à leur façon, une « petite France ».

Constitué de 259 communes, ce territoire bénéficie d'un tissu économique à la pointe, dans des secteurs comme la recherche, les technologies de l'information, l'industrie automobile, l'agriculture, l'aéronautique ou la santé.

Fier de son label d'excellence « Terre de Vélo », le Département des Yvelines a fait du développement des mobilités douces l'une de ses priorités et mène une politique durable pour favoriser l'intermodalité, étendre son réseau cyclable ou encourager la pratique du vélo pour tous. Les Yvelines sont une terre naturelle de « slow tourisme » avec trois des principales véloroutes d'Europe : l'Avenue Verte London Paris® reliant les deux capitales, la Véloscénie entre Paris et le Mont Saint-Michel et La Seine à Vélo entre Paris et Le Havre / Deauville.

Fort de 400 000 licenciés, le monde sportif contribue au rayonnement et à l'animation du territoire. Le cyclisme y tient une place de choix, avec la tenue de grands événements. À commencer par Paris-Nice,

issu d'un partenariat fidèle depuis 2010 avec A.S.O., autour, notamment, de l'accueil jusqu'en 2025 des deux premières étapes de cette célèbre Course au soleil, aux Mureaux et à Thoiry cette année.

Terre de Jeux depuis 2019 – 87 collectivités et 32 Centres de préparation aux Jeux sont aujourd'hui labellisés par Paris 2024, collectivité hôte des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les Yvelines sont prêtes pour accueillir cet été, sur cinq sites olympiques, dix disciplines dont cinq directement liées au vélo : le cyclisme sur piste, le para cyclisme sur piste et le BMX race au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, le VTT sur la colline d'Élancourt et le cyclisme sur route dans la vallée de Chevreuse.

Les sports équestres, le pentathlon moderne et le para équitation se dérouleront au château de Versailles, le golf au Golf national de Guyancourt et le marathon traversera Versailles et Viroflay.

Les Yvelines accueilleront également les relais des flammes. Le mardi 23 juillet, la flamme olympique passera dans sept villes du département avec une cérémonie finale et l'allumage du chaudron au Domaine de Madame Élisabeth à Versailles. Le mardi 27 août, la flamme paralympique parcourra à son tour le département avec, notamment, un passage au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Paris-Nice 2023

© CD78 / Nicolas Duprey

yvelines.fr
yvelines-infos.fr
sortir-yvelines.fr



Yvelines
Le Département

PERMANENCE

PERMANENCE D'ACCUEIL

Samedi 2 mars
 de 14h00 à 19h00
 Espace des Habitants
 49, avenue de la République
 78130 Les Mureaux
Réunion des directeurs sportifs : 16h00
Réunion sécurité UCI pilotes échelon course : 17h00
Réunion TV : 17h45

PERMANENCES

Permanence sportive :
 + 33 (0)6 07 30 22 47
 + 33 (0)6 70 69 90 47
Permanence médicale :
 + 33 (0)6 80 43 06 06
Accueil presse :
 + 33 (0)6 40 16 67 67

Numéros valables durant toute l'épreuve



Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines

© CD78 / Nicolas Duprey



▶ LES MUREAUX (78) LES MUREAUX (78)

Berceau du lanceur européen Ariane, Les Mureaux est une ville des Yvelines de 32 000 habitants. À 37 km à l'ouest de Paris, Les Mureaux est à l'origine un village bordé par la Seine et la vallée du Vexin. En 1285, c'est pour ces attraits naturels que la reine de France, Marie de Brabant, choisit Les Mureaux en tant que lieu de villégiature. En 1843, le grand village héberge une gare de la première voie ferrée de France entre Paris et Rouen. Dès lors, les Parisiens viennent passer leur dimanche en bord de Seine. En 1894, le Cercle de la voile de Paris s'installe aux Mureaux à l'initiative du peintre Gustave Caillebotte avant d'être rejoint par le Yacht club de l'Île-de-France. En 1924, Les Mureaux accueille ainsi les épreuves de régates des Jeux olympiques de Paris. Bientôt, les premiers hydravions font leurs essais sur le plan d'eau des Mureaux, qui devient un site éminent de l'aventure aérospatiale.

En 1949, l'écrivain Frédéric Dard s'installe aux Mureaux. Son célèbre commissaire San Antonio fera de lui l'écrivain francophone le plus lu de la seconde moitié du XX^e siècle. Quelques années plus tard, Renault installe son usine sur la commune voisine de Flins-sur-Seine tandis que la première autoroute de France (l'A13 ou autoroute de Normandie) offre une grande facilité d'accès à la ville.

Depuis 1973, l'étage principal du lanceur Ariane, fleuron de l'industrie spatiale européenne, est conçu et assemblé aux Mureaux, avant de rejoindre la base de Kourou.

Une ville particulièrement sportive

Le château de Bècheville et son parc paysager de 15 hectares seront au cœur du départ et de l'arrivée de la 1^{re} étape de Paris-Nice 2024. Ce lieu inspira à l'écrivain Stendhal, qui y séjourne en 1811, certaines des plus belles pages de son roman « Le Rouge et le Noir ». Le peloton effectuera également plusieurs traversées de l'écoquartier Molière. Lequel, profondément transformé depuis le milieu des années 2000, est tout simplement le premier écoquartier de France.

Avec ses nombreux équipements et la richesse de son tissu associatif, Les Mureaux dispose d'une très longue tradition sportive. Cross-country, boxe, voile, athlétisme, cyclisme, football... En 1984, la ville accueille la première épreuve de triathlon en France. Terre de champions, Les Mureaux s'impose depuis plusieurs années comme une ville majeure de l'émergence du breakdance.

Avec ses bords de Seine préservés et ses entreprises de pointe, Les Mureaux est une ville de nature et d'innovation. Fière de son histoire et de son patrimoine, Les Mureaux garde les pieds sur terre mais les yeux tournés vers le ciel.

lesmureaux.fr
yvelines.fr

Les Mureaux
Notre ville a du talent



Yvelines
Le Département



Bateaux à voiles - ArianeGroup, Les Mureaux

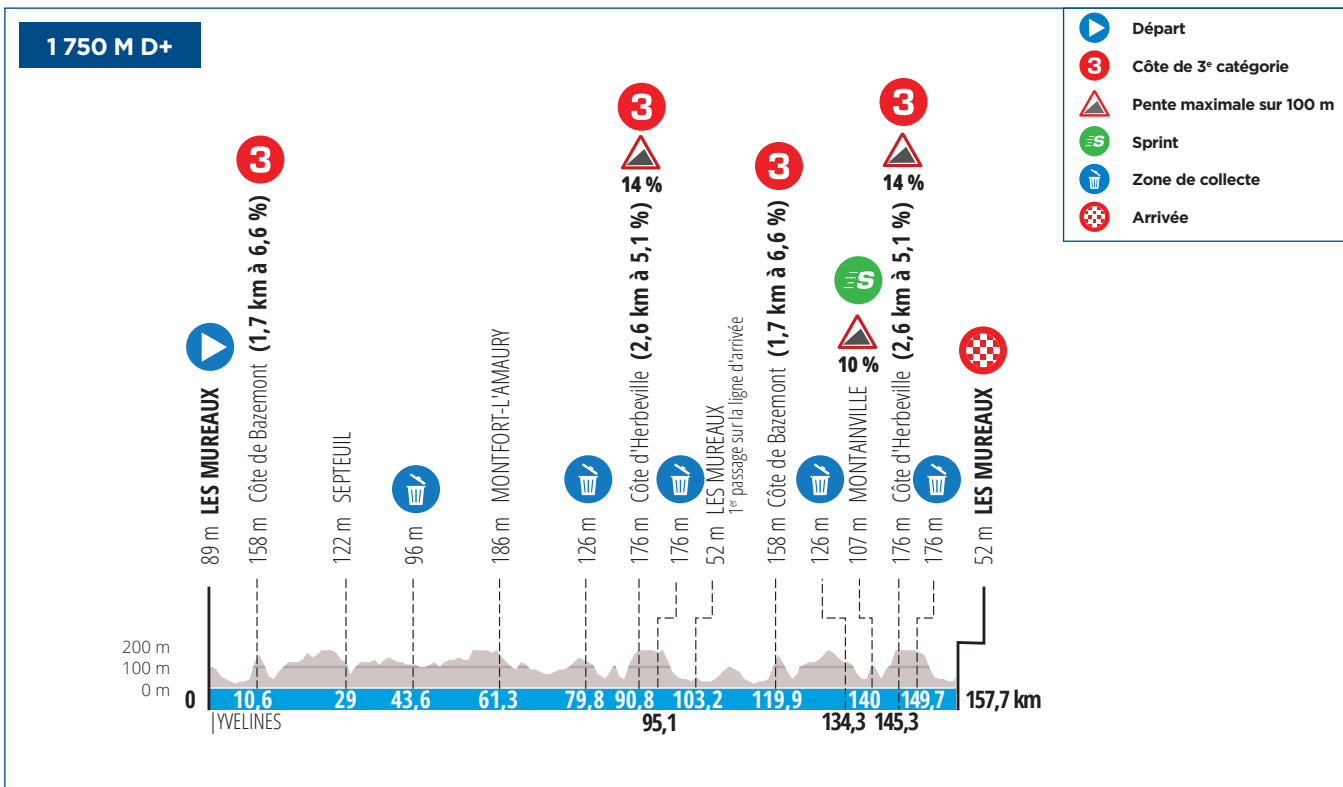


Château de Bècheville, Les Mureaux

KILOMÈTRES		ÉTAPE 1				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					45 KM/H	43 KM/H	41 KM/H
YVELINES (78)								
		VC	LES MUREAUX (VC-D43-D44)	Départ fictif ▶		13:05	13:05	13:05
		D44	BOUAFLE (D44-VC)					
		VC	Carrefour VC-D113					
157.7	0	D113	LES MUREAUX	Départ réel 🏁		13:15	13:15	13:15
154.7	3		AUBERGENVILLE			13:19	13:19	13:19
152.2	5.5		ÉPÔNE (D113-D191)			13:22	13:23	13:23
151.6	6.1	D191	NÉZEL			13:23	13:23	13:24
150.3	7.4		Passage à niveau n° 14			13:25	13:25	13:26
149.3	8.4		AULNAY-SUR-MAULDRE (D191-VC) - Rétrécissement + virage serré	⚠️		13:26	13:27	13:27
148.1	9.6	VC	BAZEMONT			13:28	13:28	13:29
147.1	10.6		Côte de Bazemont	3		13:29	13:30	13:30
146.3	11.4		Carrefour VC-D45			13:30	13:31	13:32
144.8	12.9	D45	MAULE (D45-D191-D45)			13:32	13:33	13:34
140.5	17.2		ANDELU			13:38	13:39	13:40
138	19.7		THOIRY (D45-D11)			13:41	13:42	13:44
134.9	22.8	D11	GOUPILLIÈRES			13:45	13:47	13:48
128.7	29		SEPTEUIL (D11-VC-D983)			13:54	13:55	13:57
122.9	34.8	D983	ORVILLIERS			14:01	14:03	14:06
114.4	43.3		MAULETTE (près)			14:13	14:15	14:18
114.1	43.6		Zone de collecte n° 1	🚚		14:13	14:16	14:19
113.5	44.2		Carrefour D983-D912			14:14	14:17	14:20
112.5	45.2	D912	Le Lièvre			14:15	14:18	14:21
110.6	47.1		BAZAINVILLE (D912-D112)			14:18	14:21	14:24
108.4	49.3	D112	GAMBAIS (D112-VC-D112) - Plusieurs rétrécissements	⚠️		14:21	14:24	14:27
103.2	54.5		GAMBAISEUIL			14:28	14:31	14:35
101.2	56.5		GROSROUVRE			14:30	14:34	14:38
96.4	61.3		MONTFORT-LAMAURY (D112-D138-D155-D13) - Nombreux aménagements	⚠️		14:37	14:41	14:45
93	64.7	D13	Cheval Mort			14:41	14:45	14:50
91.8	65.9		BAZOCHE-SUR-GUYONNE (D13-D23)			14:43	14:47	14:51
90.3	67.4	D23	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE (près) (D23-D34)			14:45	14:49	14:54
87.2	70.5	D34	NEAUPHLE-LE-VIEUX (D34-D42)			14:49	14:53	14:58
85.3	72.4	D42	VICQ			14:51	14:56	15:01
83.6	74.1		La Bardelle (D42-D76)			14:54	14:58	15:03
81.2	76.5	D76	AUTEUIL LE ROI			14:57	15:02	15:07
79.8	77.9		Entrée sur le circuit final			14:59	15:04	15:09
79.3	78.4		MARCQ (D76-D119)			14:59	15:04	15:10
77.9	79.8	D119	Zone de collecte n° 2	🚚		15:01	15:06	15:12
76.1	81.6		BEYNES (D119-D191)			15:04	15:09	15:14
73	84.7	D191	Carrefour D191-VC			15:08	15:13	15:19
72.5	85.2	VC	MONTAINVILLE - Rétrécissement centre-ville	⚠️		15:09	15:14	15:20
70.5	87.2		Carrefour VC-D191			15:11	15:17	15:23
70	87.7	D191	MAREIL-SUR-MAULDRE (D191-VC) - Rétrécissement	⚠️		15:12	15:17	15:23
66.9	90.8	VC	Côte d'Herbeville	3		15:16	15:22	15:28
66.7	91		Carrefour VC-D45			15:16	15:22	15:28
65.2	92.5	D45	LES ALLUETS-LE-ROI (D45-VC)			15:18	15:24	15:30
62.6	95.1	VC	Zone de collecte n° 3	🚚		15:22	15:28	15:34
60.2	97.5		Carrefour VC-D113 - Virage serré en fin de descente	⚠️		15:25	15:31	15:38
59.5	98.2	D113	ECQUEVILLY (D113-D43)			15:26	15:32	15:39
56.3	101.4	D43	LES MUREAUX (D43-VC-D43-D44)			15:30	15:36	15:43
54.5	103.2		LES MUREAUX - 1er passage sur la ligne d'arrivée			15:33	15:39	15:46
51	106.7	D44	BOUAFLE (D44-VC) - Plusieurs rétrécissements	⚠️		15:37	15:44	15:51
49	108.7	VC	Carrefour VC-D113			15:40	15:47	15:54
45.4	112.3	D113	AUBERGENVILLE			15:45	15:52	15:59
42.9	114.8		ÉPÔNE (D113-D191)			15:48	15:55	16:03
42.3	115.4	D191	NÉZEL			15:49	15:56	16:04
41	116.7		Passage à niveau n° 14			15:51	15:58	16:06
40	117.7		AULNAY-SUR-MAULDRE (D191-VC) - Rétrécissement + virage serré	⚠️		15:52	15:59	16:07
38.8	118.9	VC	BAZEMONT			15:54	16:01	16:09
37.8	119.9		Côte de Bazemont	3		15:55	16:02	16:10
37	120.7		Carrefour VC-D45			15:56	16:03	16:12
35.5	122.2	D45	MAULE (D45-VC-D45)			15:58	16:05	16:14
31.2	126.5		ANDELU			16:04	16:11	16:20
28.6	129.1		THOIRY (D45-D11)			16:07	16:15	16:24
25.3	132.4	D11	Carrefour D11-D76			16:11	16:20	16:29
24.8	132.9	D76	MARCQ (D76-D119)			16:12	16:20	16:29
23.4	134.3	D119	Zone de collecte n° 4	🚚		16:14	16:22	16:31
21.5	136.2		BEYNES (D119-D191)			16:17	16:25	16:34
18.4	139.3	D191	Carrefour D191-VC			16:21	16:29	16:39
17.7	140	VC	MONTAINVILLE - Rétrécissement centre-ville	5		16:22	16:30	16:40
15.9	141.8		Carrefour VC-D191			16:24	16:33	16:42
15.5	142.2	D191	MAREIL-SUR-MAULDRE (D191-VC) - Rétrécissement	⚠️		16:25	16:33	16:43
12.4	145.3	VC	Côte d'Herbeville	3		16:29	16:38	16:48
12.2	145.5		Carrefour VC-D45			16:29	16:38	16:48
10.7	147	D45	LES ALLUETS-LE-ROI (D45-VC)			16:31	16:40	16:50
8	149.7	VC	Zone de collecte n° 5	🚚		16:34	16:44	16:54
5.6	152.1		Carrefour VC-D113 - Virage serré en fin de descente	⚠️		16:38	16:47	16:57
5	152.7	D113	ECQUEVILLY (D113-D43)			16:39	16:48	16:58
1.3	156.4	D43	Carrefour D43-VC			16:44	16:53	17:04
0	157.7	VC	LES MUREAUX	🏁		16:45	16:55	17:06



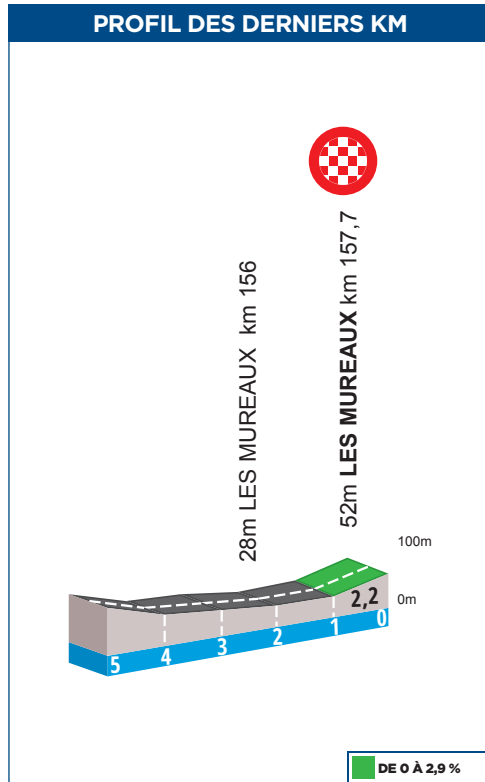
PROFILS



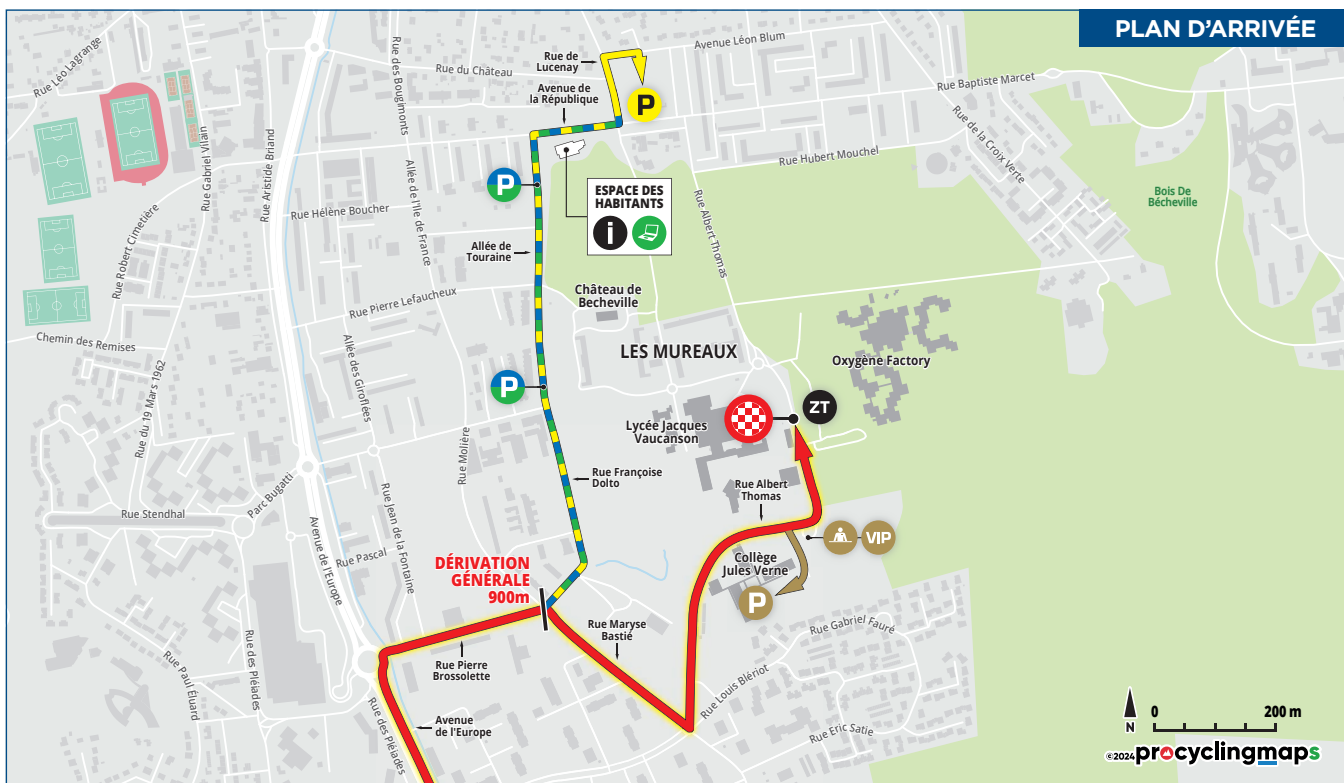
A.S.O. 2023 © Aurélien Vialatte



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : rue Albert Thomas, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 150 mètres
Largeur : 7 mètres

Permanence / centre de presse :
 Espace des Habitants - 49, avenue de la République
Distance de l'arrivée : 750 mètres



▶ THOIRY (78)

Thoiry est célèbre pour son parc zoologique et c'est effectivement une très grande richesse pour le village. Ce parc est à la fois un exemple d'association entre la nature, l'histoire mais aussi la modernité. Les règles de gestion, les expériences qui y sont menées, les principes qui y sont appliqués, tout cela en fait un exemple de parc animalier respectueux des bonnes pratiques. Pour créer un grand plaisir des visites, tant l'été au milieu des animaux que l'hiver autour des lanternes magiques.

Mais Thoiry, c'est aussi un petit village traditionnel aux franges de l'Île-de-France, qui a conservé un esprit de village grâce à une évolution de l'urbanisme maîtrisée avec deux soucis principaux : d'abord le maintien des emplois sur place, pour lequel Thoiry est exemplaire ; et également l'intégration du village dans son environnement, en préservant les zones naturelles, en créant les conditions d'une conduite des eaux (pluviales, de ruissellement et en sortie de la station d'épuration) rigoureuse, en favorisant la production de gaz bio (biométhanisation) et d'électricité renouvelable (ombrières). Tout concourt à faire de ce petit village, bien dans son siècle, un endroit où il fait bon vivre !

yvelines.fr

⊞ MONTARGIS (45)

Montargis, sous-préfecture du Loiret et ville-centre d'une agglomération de 65 000 habitants se situe à 110 km au sud de Paris.

Elle offre tous les services indispensables à une vie de qualité (Fleur d'or 2021), tant dans les domaines du commerce, des services, des transports, de la culture, des loisirs, du sport (Ville active et sportive 4 lauriers) que ceux de la santé ou de la formation. Montargis propose également un choix important de curiosités. La ville vous charmera avec ses nombreuses rues sur l'eau.

Vous vous laisserez mener au fil des rivières et des canaux, « La Venise du Gâtinais » ne compte pas moins de 131 ponts et passerelles.

Côtés rues, vous prolongerez votre flânerie et découvrirez de ravissantes maisons à tourelles ou à colombages et de magnifiques hôtels Renaissance aux portails ouvragés.

Ensuite, du haut de sa colline, les vestiges de son château royal avec ses jardins rénovés, témoins de la splendeur évanouie de l'époque de Renée de France, semblent veiller sur les toits de la ville d'où jaillit le clocher-tour à flèche d'ardoise de l'église Sainte-Madeleine, un des monuments de Montargis qui furent édifiés par de grands noms de l'architecture tels Androuet du Cerceau, Viollet-le-Duc ou encore Eiffel...

montargis.fr



Yvelines
Le Département



Thoiry



Montargis



ACCÈS ET DÉPART

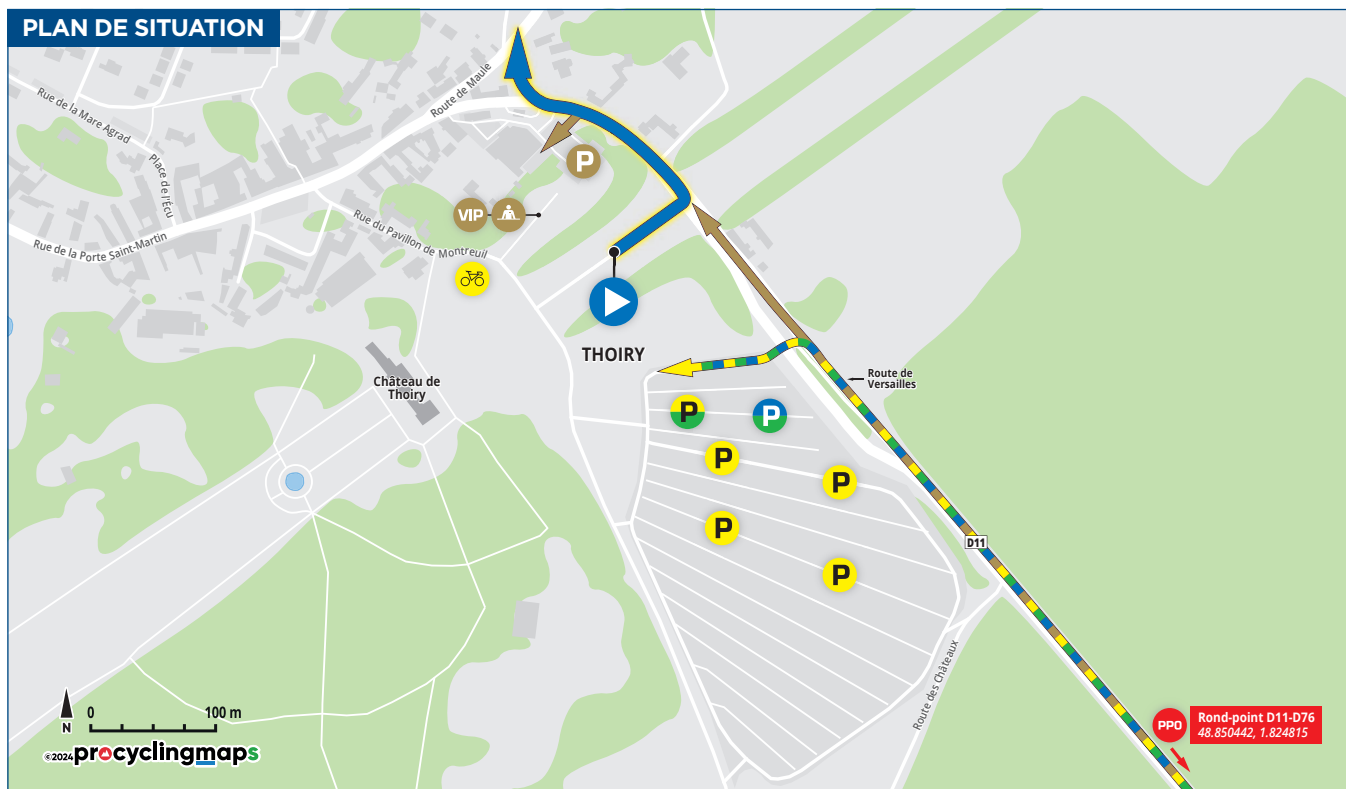
Rassemblement de départ : allée centrale du château

Signature : 11h10 à 12h10

Appel : 12h15

Départ fictif : 12h20 par l'allée centrale du château, D11, D45, D119, MARCQ, D76, D11, SAULX-MARCHAIS (près), la Ferme de l'Orme (BEYNES)

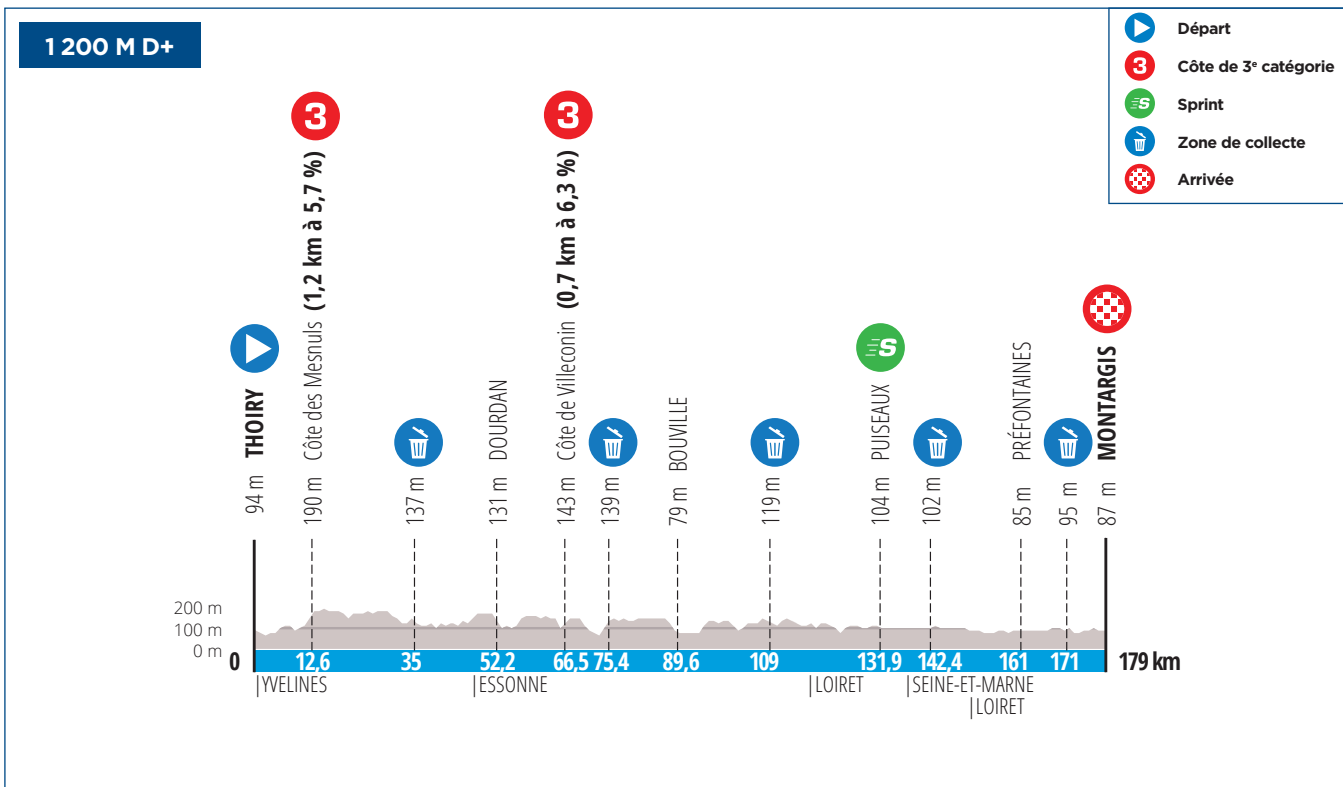
Départ réel : 12h35 sur la D11, soit à 6,7 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 2				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					47 KM/H	45 KM/H	43 KM/H
YVELINES (78)								
		D11	THOIRY (D11-D45-D119)		Départ fictif ▶	12:20	12:20	12:20
		D119	MARCQ (D119-D76)					
		D76	Carrefour D76-D11					
		D11	SAULX-MARCHAIS (près) La Ferme de l'Orme (BEYNES)					
179	0		THOIRY		Départ réel 🚗	12:35	12:35	12:35
177.1	1.9		NEAUPHLE-LE-VIEUX (D11-D42-D34)			12:37	12:37	12:38
172.9	6.1	D34	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE (près) (D34-D23)			12:43	12:43	12:43
172.3	6.7	D23	BAZOUCHES-SUR-GUYONNE (D23-D13)			12:43	12:44	12:44
171	8	D13	Cheval Mort (D13-D191)			12:45	12:46	12:46
168	11	D191	LES MESNULS			12:49	12:50	12:50
166.4	12.6		Côte des Mesnuls		Ⓜ	12:51	12:52	12:52
160.6	18.4		Carrefour D191-D910			12:58	12:59	13:01
160.3	18.7	D910	Carrefour D910-D24			12:59	13:00	13:01
159.2	19.8	D24	AUFFARGIS (D24-VC-D73)			13:00	13:01	13:03
155.1	23.9	D73	Carrefour D73-D61			13:05	13:07	13:08
152.2	26.8	D61	Saint-Benoît			13:09	13:11	13:12
149.9	29.1		Carrefour D61-D906-D61			13:12	13:14	13:16
146.5	32.5		LA CELLE-LES-BORDES			13:16	13:18	13:20
144	35		Zone de collecte n° 1		🚗	13:20	13:22	13:24
143	36		Les Carneaux (D61-D132)			13:21	13:23	13:25
142.5	36.5	D132	BULLION (D132-D149) - Rétrécissements		⚠️	13:22	13:24	13:26
138.8	40.2	D149	Carrefour D149-D988			13:26	13:29	13:31
135.1	43.9	D988	SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES (D988-D1988-D988-D936)			13:31	13:33	13:36
ESSONNE (91)								
126.8	52.2	D836	DOURDAN (D836-D116-D836)			13:42	13:45	13:48
122.3	56.7		LES GRANGES-LE-ROI			13:47	13:51	13:54
121.6	57.4		Carrefour D836-VC2			13:48	13:51	13:55
119.2	59.8	VC2	Marchais (ROINVILLE (VC2-D148)			13:51	13:55	13:58
115.1	63.9	D148	MONTFLIX			13:57	14:00	14:04
114.8	64.2		VILLECONIN			13:57	14:01	14:04
112.5	66.5		Côte de Villeconin		Ⓜ	14:00	14:04	14:08
109.9	69.1		CHAUFFOUR-LÈS-ÉTRÉCHY			14:03	14:07	14:11
108.6	70.4		ÉTRÉCHY (D148-VC-D146-D148) - Virage serré en fin de descente		⚠️	14:05	14:09	14:13
105.8	73.2		AUVERS-SAINT-GEORGES			14:08	14:13	14:17
103.6	75.4		Zone de collecte n° 2		🚗	14:11	14:15	14:20
102.2	76.8		VILLENEUVE-SUR-AUVERS (D148-D248)			14:13	14:17	14:22
99.6	79.4	D248	Mesnil-Racoin (VILLENEUVE-SUR-AUVERS (D248-D191)			14:16	14:21	14:26
94.2	84.8	D191	Carrefour D191-D837			14:23	14:28	14:33
89.4	89.6	D837	BOUVILLE			14:29	14:34	14:40
80.7	98.3		Carrefour D837-D12			14:40	14:46	14:52
76.8	102.2	D12	VALPUISEAUX			14:45	14:51	14:58
72.6	106.4		MESPUITS (D12-D63)			14:51	14:57	15:03
70	109	D63	Zone de collecte n° 3		🚗	14:54	15:00	15:07
68.3	110.7		CHAMPLOTTEUX			14:56	15:03	15:09
65.2	113.8		Carrefour D63-D449			15:00	15:07	15:14
LOIRET (45)								
60.8	118.2	D949	Malesherbes (LE MALESHERBOIS) - Plusieurs rétrécissements		⚠️	15:06	15:13	15:20
58.3	120.7		Passage à niveau n° 48 bis			15:09	15:16	15:23
57.1	121.9		Carrefour D949-D25			15:11	15:17	15:25
56.7	122.3	D25	Carrefour D25-D948			15:11	15:18	15:26
SEINE-ET-MARNE (77)								
56.2	122.8	D410	Roncevaux (BUTHIERS)			15:12	15:19	15:26
LOIRET (45)								
51.1	127.9	D948	Le Point du Jour (ORVILLE)			15:18	15:25	15:33
47.1	131.9		PUISEAUX (D948-D26) - Rétrécissement centre ville		🚗	15:23	15:31	15:39
SEINE-ET-MARNE (77)								
36.6	142.4	D7	Zone de collecte n° 4		🚗	15:37	15:45	15:54
34.1	144.9		Carrefour D7-D118			15:40	15:48	15:57
30.8	148.2	D118	MONDREVILLE - Rétrécissement		⚠️	15:44	15:53	16:02
LOIRET (45)								
25.9	153.1	D141	SCEAUX-DU-GÂTINAIS (D141-D31)			15:50	15:59	16:09
20.8	158.2	D31	Le Vau (COURTEMPIERRE)			15:57	16:06	16:16
18	161		PRÉFONTAINES (D31-D38-D40)			16:00	16:10	16:20
11	168	D40	Carrefour D40-VC4			16:09	16:19	16:29
10.6	168.4	VC4	GIROLLES (VC4-D440)			16:10	16:20	16:30
8	171	D440	Zone de collecte n° 5		🚗	16:13	16:23	16:33
7.6	171.4		CEPOY (D440-D240-D740) - Virage serré en descente		⚠️	16:14	16:23	16:34
4.3	174.7	D740	Carrefour D740-D2007			16:18	16:28	16:39
1.5	177.5	D2007	CHÂLETTE-SUR-LOING			16:22	16:32	16:43
0	179		MONTARGIS		🚗	16:23	16:34	16:45



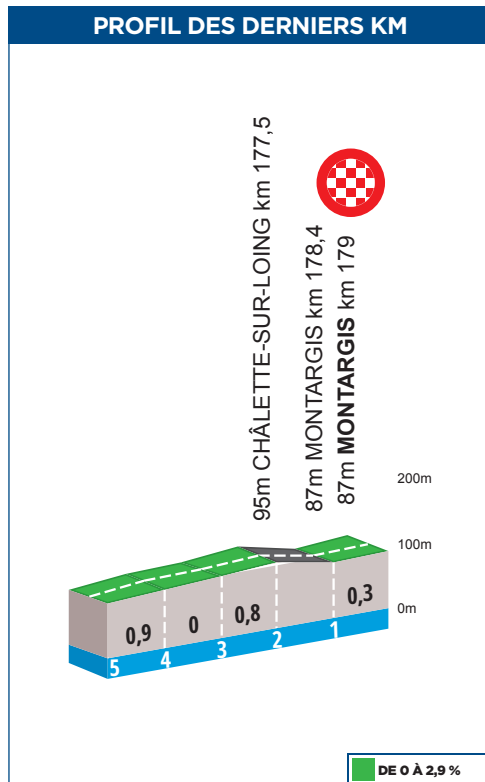
PROFILS



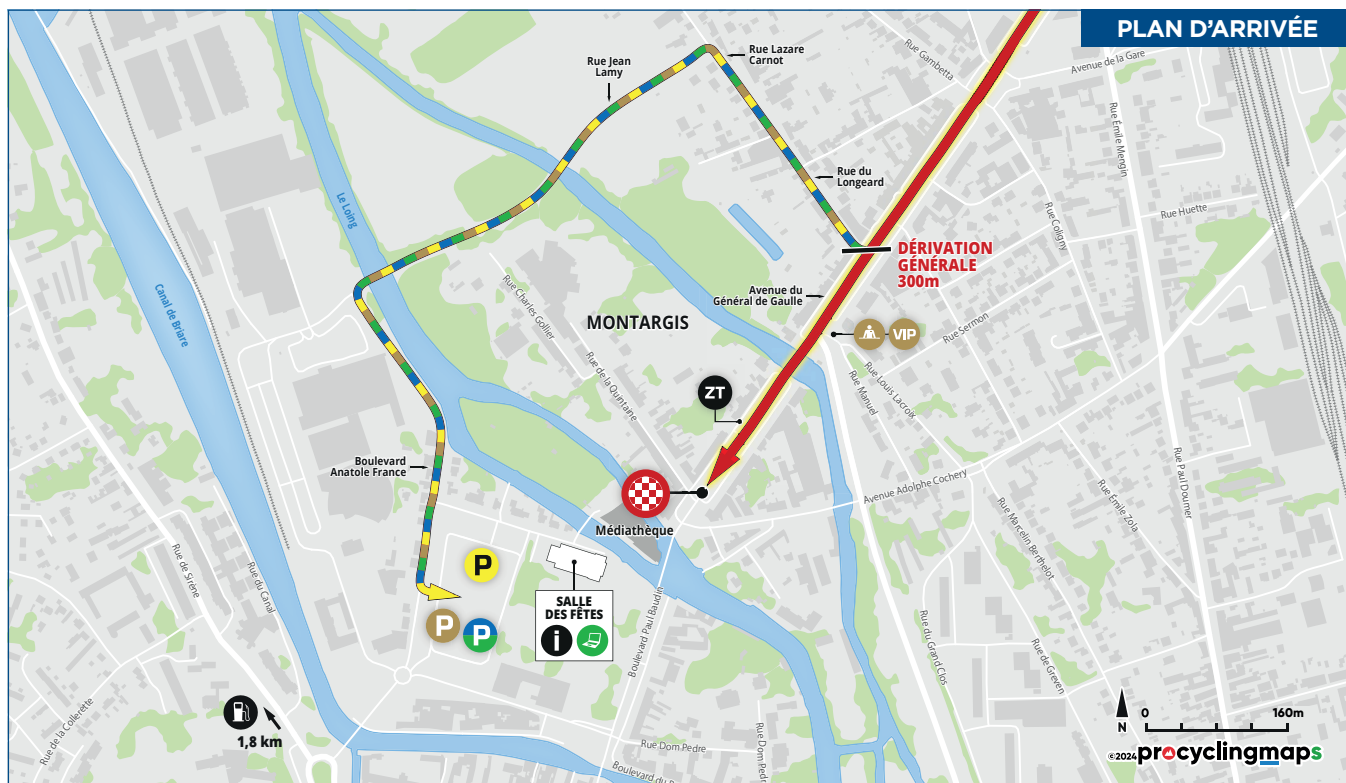
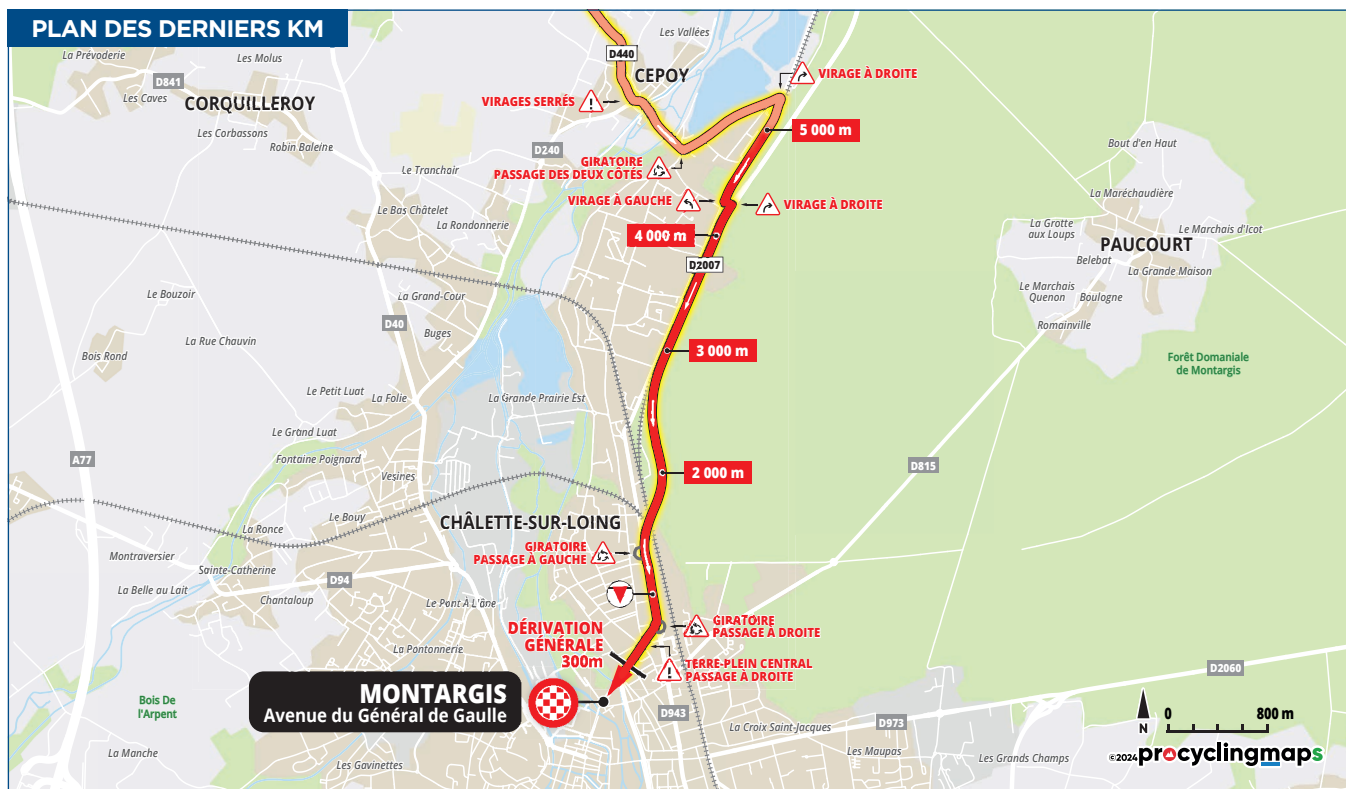
A.S.O. 2023 © Aurélien Vialatte



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la VC, avenue du Général de Gaulle, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 550 mètres à vue
 Largeur : 6 mètres

Permanence / centre de presse :
 Salle des Fêtes - 1, rue Franklin Roosevelt
 Distance de l'arrivée : 200 mètres

▶ AUXERRE (89)  AUXERRE (89)

Auxerre est une de ces villes moyennes qui savent conjuguer la grandeur de leur passé avec l'ambition de devenir le laboratoire de la ville idéale du futur. Classée « Ville d'art et d'histoire » depuis 1995, la porte d'entrée de la Bourgogne, quand on vient de Paris, séduit par son patrimoine architectural remarquable, ses monuments emblématiques, comme l'abbaye Saint-Germain ou la Tour de l'Horloge, ses rues pittoresques, ses nombreuses animations et manifestations culturelles et ses spécialités culinaires. L'Auxerrois, qui est entouré de vignobles réputés (Chablis, Irancy, Saint-Bris, Coulanges, Chitry...), est aussi le point de départ de la route des vins de Bourgogne. Le cadre de vie est agréable et dynamique, avec de nombreux espaces verts, des pistes cyclables et des équipements sportifs de qualité. Autant d'atouts qui répondent à la montée des préoccupations environnementales des Français. Mais l'agglomération auxerroise est également en pleine transformation, se fixant comme ambition de devenir la ville de l'innovation en alliant essor économique et transition écologique. En développant notamment la production d'hydrogène vert, l'Auxerrois projette de devenir un territoire autonome en énergie décarbonée à l'horizon 2050.

Le développement des mobilités douces est à ce titre un enjeu fort pour l'agglomération, qui a mis en place des vélos à assistance électrique en libre-service, lesquels rencontrent un grand succès auprès des habitants. Côté sport, les Auxerrois soutiennent leur club de foot mythique, l'AJ Auxerre, qui évolue au stade de l'Abbé-Deschamps. Ce lieu, devenu emblématique grâce aux exploits des joueurs de Guy Roux, sera d'ailleurs le lieu de départ de la course. Les coureurs traverseront ensuite les communes auxerroises de Vaux, Jussy et Vallan, offrant des vues sur les vignobles et les paysages vallonnés de collines et de coteaux, avant d'atteindre la place de l'Arquebuse au cœur d'Auxerre. Ce cadre sera un régal pour les yeux.

auxerre.fr

AUXERRE



Auxerre, baignée par l'Yonne



L'abbaye Saint-Germain, vieille de 1 600 ans d'histoire



AUXERRE

AUXERRE

Côte de Jussy

C.L.M. PAR ÉQUIPE

AUXERRE 89

AUXERRE 89

MARDI 5 MARS

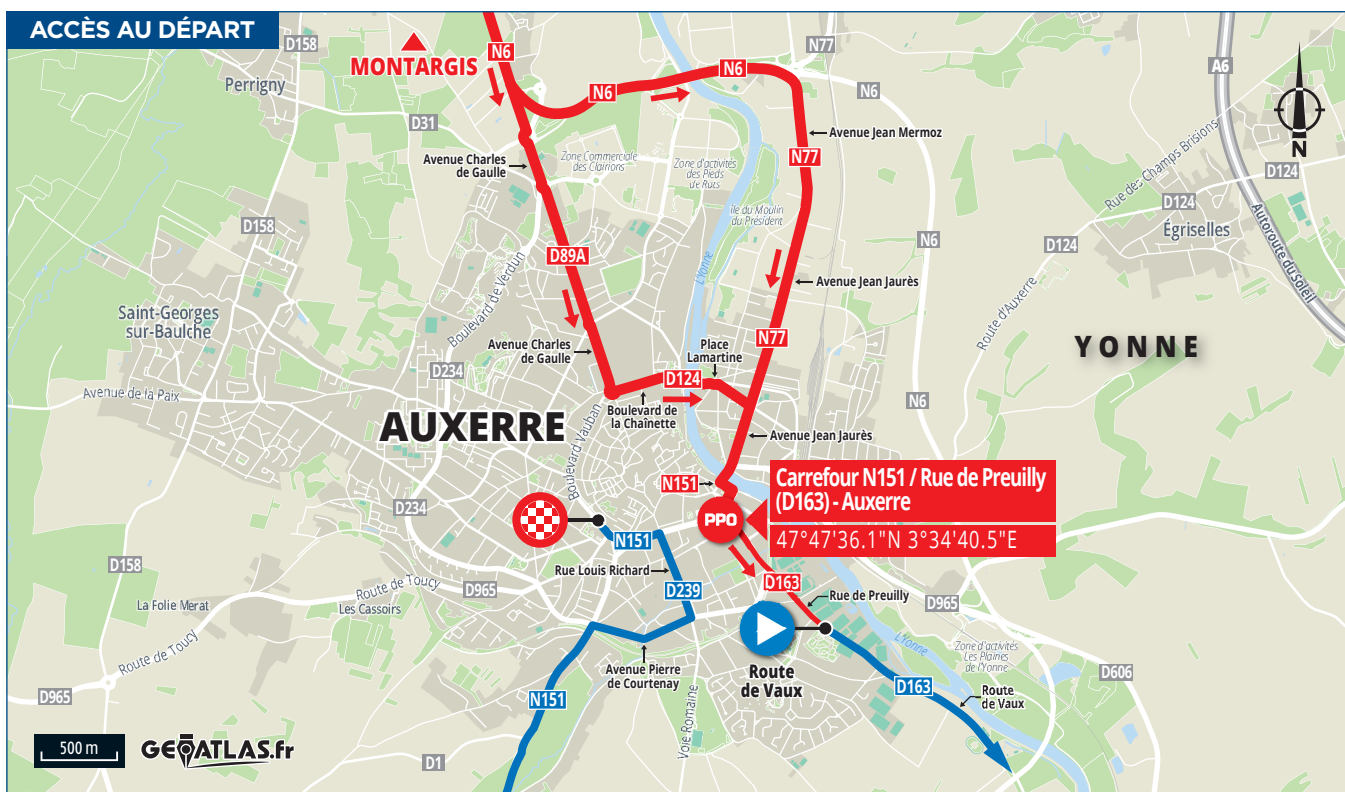
ÉTAPE 3



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : route de Vaux
Rampe de lancement : route de Vaux

Les équipes doivent se présenter 15 minutes avant leur heure de départ.
Départ de 4' en 4'
Horaire calculé à 53 km/h pour 22 équipes



C.L.M. PAR ÉQUIPE

AUXERRE 89

AUXERRE 89

MARDI 5 MARS

ÉTAPE 3

KILOMÈTRES		ÉTAPE 3			HORAIRE	
À PARCOURIR	PARCOURUS				PREMIÈRE ÉQUIPE	DERNIÈRE ÉQUIPE
YONNE (89)						
26.9	0	D163	AUXERRE	▶	14:40	16:04
24,6	2.3		Plusieurs rétrécissements	⚠	14:43	16:07
22.5	4.4		Vaux (D163-VC)		14:45	16:09
20.1	6.8	VC	Carrefour VC-D239		14:48	16:12
16.6	10.3	D239	Carrefour D239-VC		14:52	16:16
16.4	10.5	VC	Carrefour VC-D463		14:52	16:16
15.4	11.5	D463	JUSSY - Rétrécissements	⚠	14:53	16:17
12.8	14.1		Côte de Jussy	⬇	14:56	16:20
12.3	14.6		Carrefour D463-D463A		14:56	16:20
10.7	16.2	D463A	Carrefour D463A-N151		14:58	16:22
10.3	16.6	N151	GY-L'ÉVÊQUE		14:59	16:23
7.3	19.6		VALLAN		15:02	16:26
4.9	22		Zone de collecte	🗑	15:05	16:29
2.2	24.7		AUXERRE (N151-VC-D239-N151-D89)		15:08	16:32
0	26.9	D89	AUXERRE	⊗	15:10	16:34

A.S.O. 2023 © Aurelien Vialatte



C.L.M. PAR ÉQUIPE

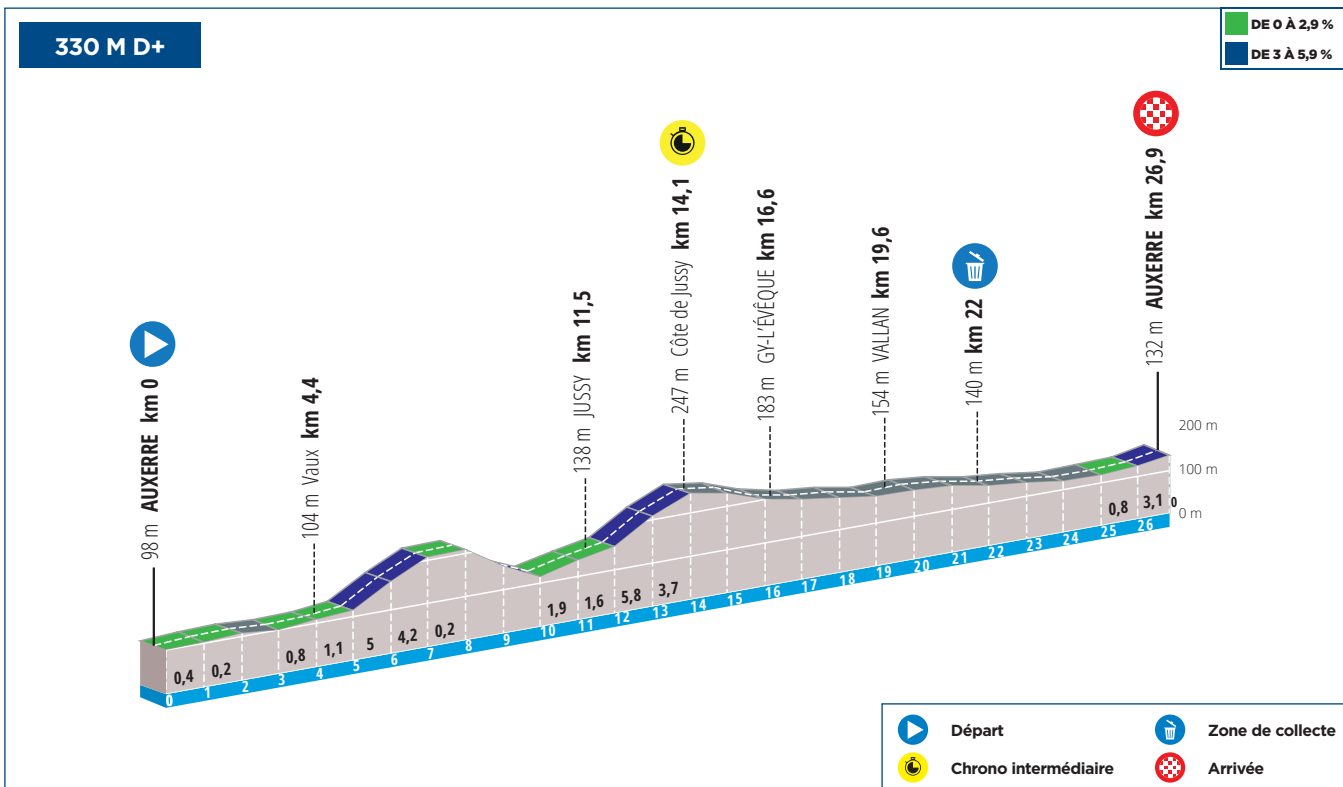
▶ AUXERRE (89) ⊗ AUXERRE (89)

MARDI 5 MARS

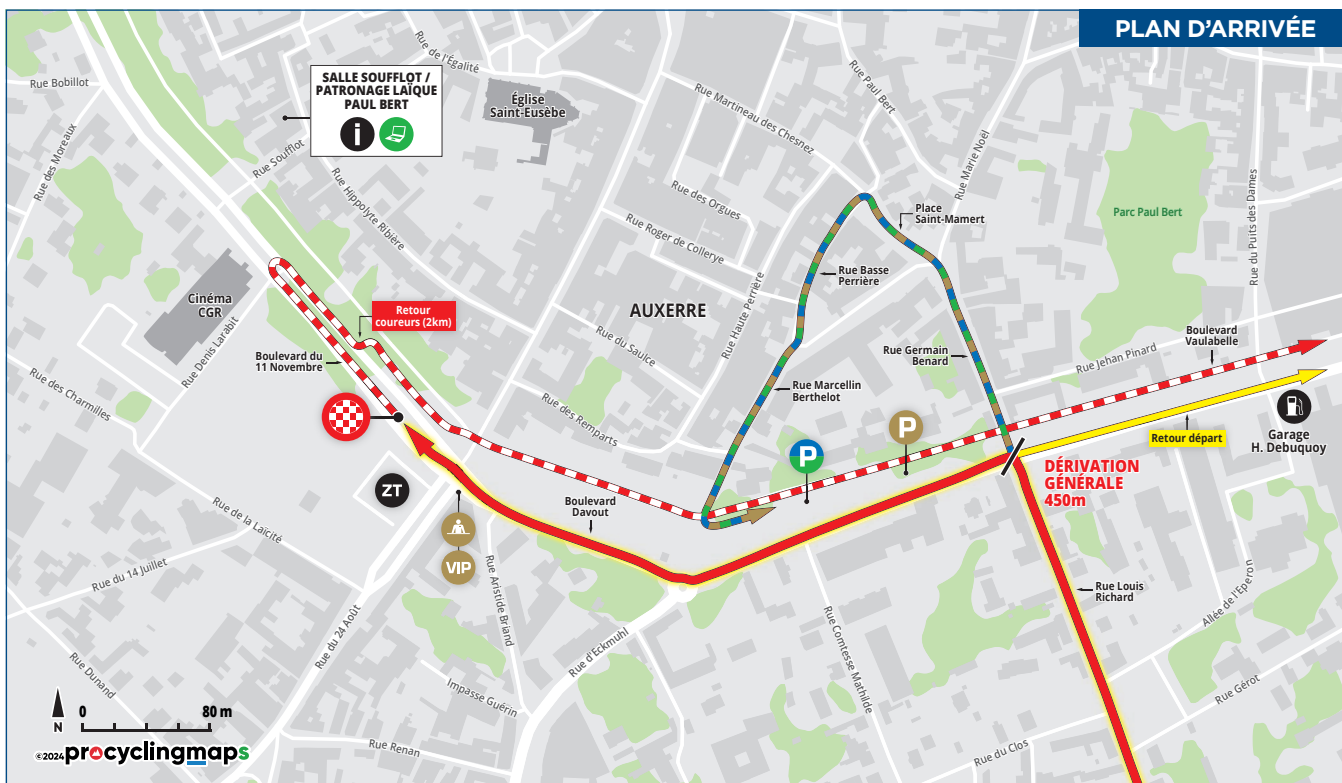
ÉTAPE 3



PROFILS



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D89, boulevard du 11 Novembre, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 m
 Largeur : 5 mètres

Permanence / centre de presse : salle Soufflot /
 salle du Patronage Laïque Paul Bert - Passage Soufflot
 Distance de l'arrivée : 250 mètres

**▶ CHALON-SUR-SAÔNE (71)**

Première agglomération de Saône-et-Loire, le Grand Chalon compte 51 communes et 118 000 habitants. Stratégiquement positionné au cœur d'un réseau routier, fluvial et ferroviaire de premier plan, accessible en TGV et LGV, le Grand Chalon offre une situation géographique privilégiée. Mobilisé pour le développement économique du territoire, le Grand Chalon est résolument tourné vers l'industrie du futur en faisant vivre ses labels « Territoires d'industrie » et « Sites industriels clés en main ». Territoire de projets reconnu pour la qualité de vie de ses habitants, le Grand Chalon agit avec ambition en matière d'économie, transition écologique, petite enfance et enseignement supérieur, mais aussi sport, culture et tourisme.

Au cœur de cette agglomération, avec près de 47 000 habitants, Chalon-sur-Saône propose ses services à la population : tissu commercial, équipements et événements sportifs et culturels, écoles, crèches, vie associative... La Saône, qui court le long de la ville, a imposé Chalon en étape incontournable du tourisme fluvial. À quelques kilomètres des vignobles de la Côte chalonnaise, la ville s'inscrit pleinement dans la tradition œnologique et gastronomique de la Bourgogne. Labellisée « Ville d'Art et d'Histoire » depuis 1994, la patrie de Nicéphore Niépce, inventeur de la photographie, demeure une ville de traditions.

chalon.fr
legrandchalon.fr

🍷 MONT BROUILLY (69)

Le Beaujolais est une terre de cyclisme et la Communauté de communes Saône-Beaujolais s'implique pour promouvoir ce sport et ses valeurs. Nous sommes fiers d'améliorer et de valoriser la pratique du vélo sous toutes ses formes sur notre territoire (voies vertes, « Plan vélo », programme AVELO, label « Ville à vélo du Tour de France » et prochainement la piste de cyclo-cross de Trades). Très régulièrement, la Course au soleil fait étape dans nos villes et villages.

Après une arrivée du Tour de France en 2023, les coureurs s'élanceront de Chalon-sur-Saône avant de se trouver au pied des vignobles, avec une entrée dans le Beaujolais par la commune de Cenves et une arrivée au sommet du Mont Brouilly.

Au Mont Brouilly, la vigne couvre entièrement les plus beaux coteaux et les crus brouilly et côte-de-brouilly y trouvent un terrain propice et un ensoleillement généreux.

Les richesses paysagères et patrimoniales locales constituent un potentiel de développement touristique important et varié sur lequel nos collectivités comptent pour dynamiser ce magnifique territoire.

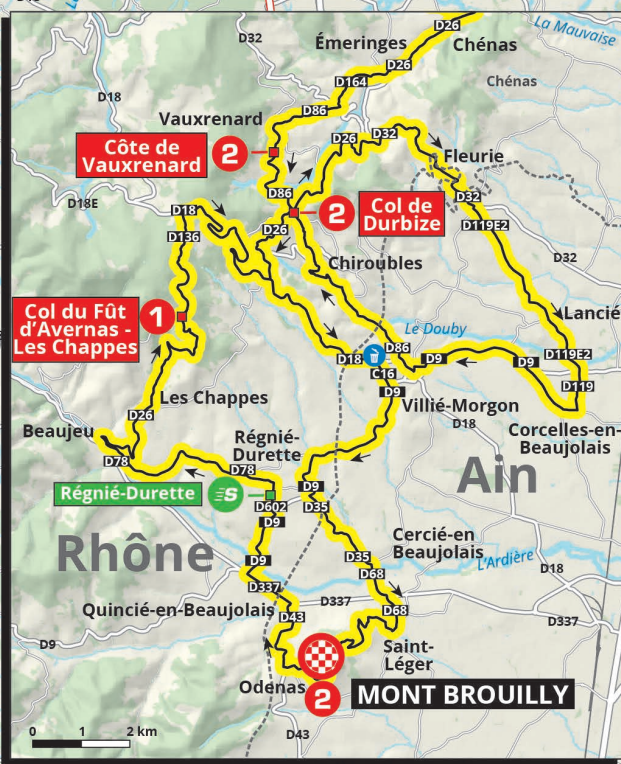
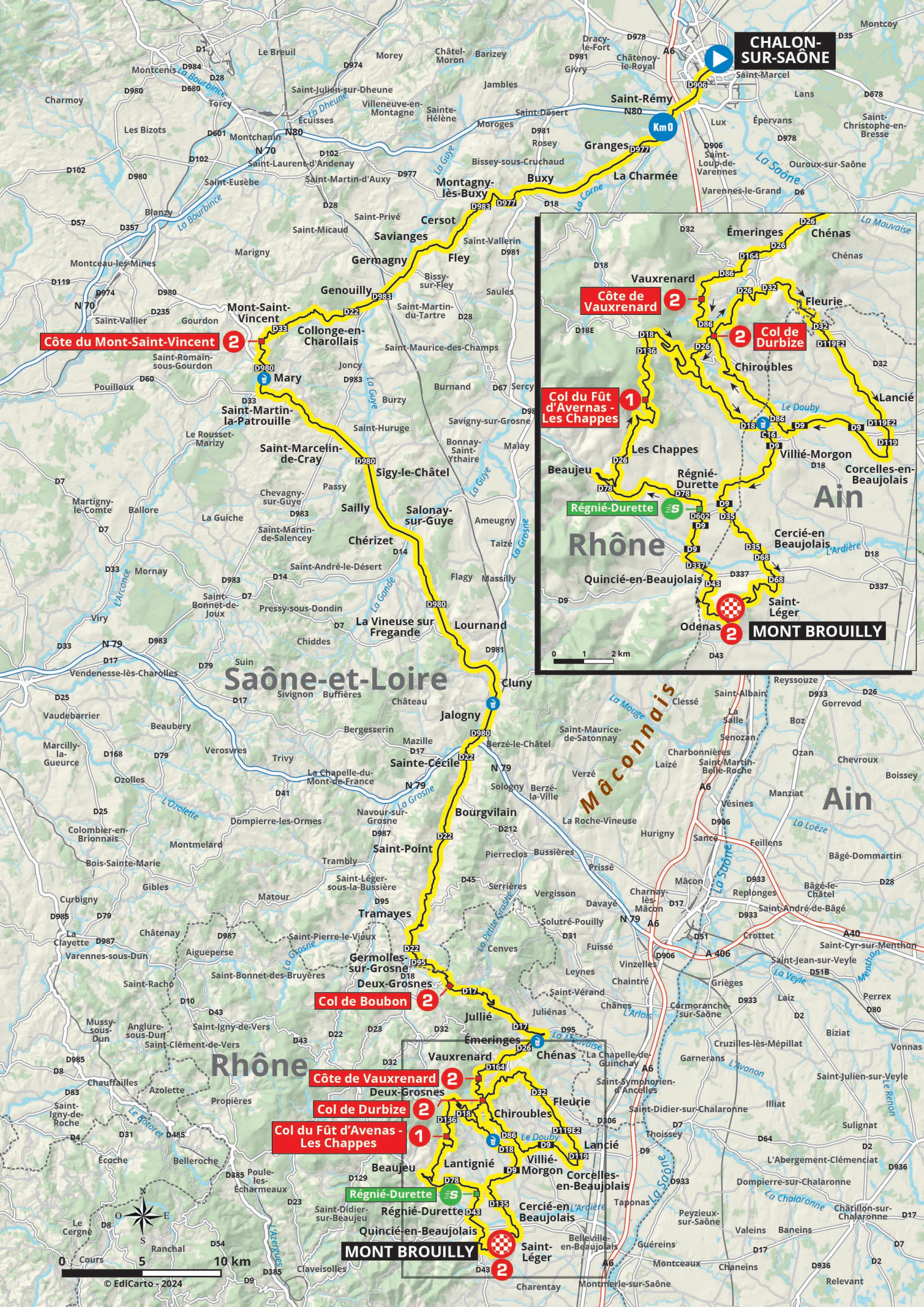
ccsb-saonebeaujolais.fr
saintlager.fr



Chalon-sur-Saône



Mont Brouilly





ACCÈS ET DÉPART

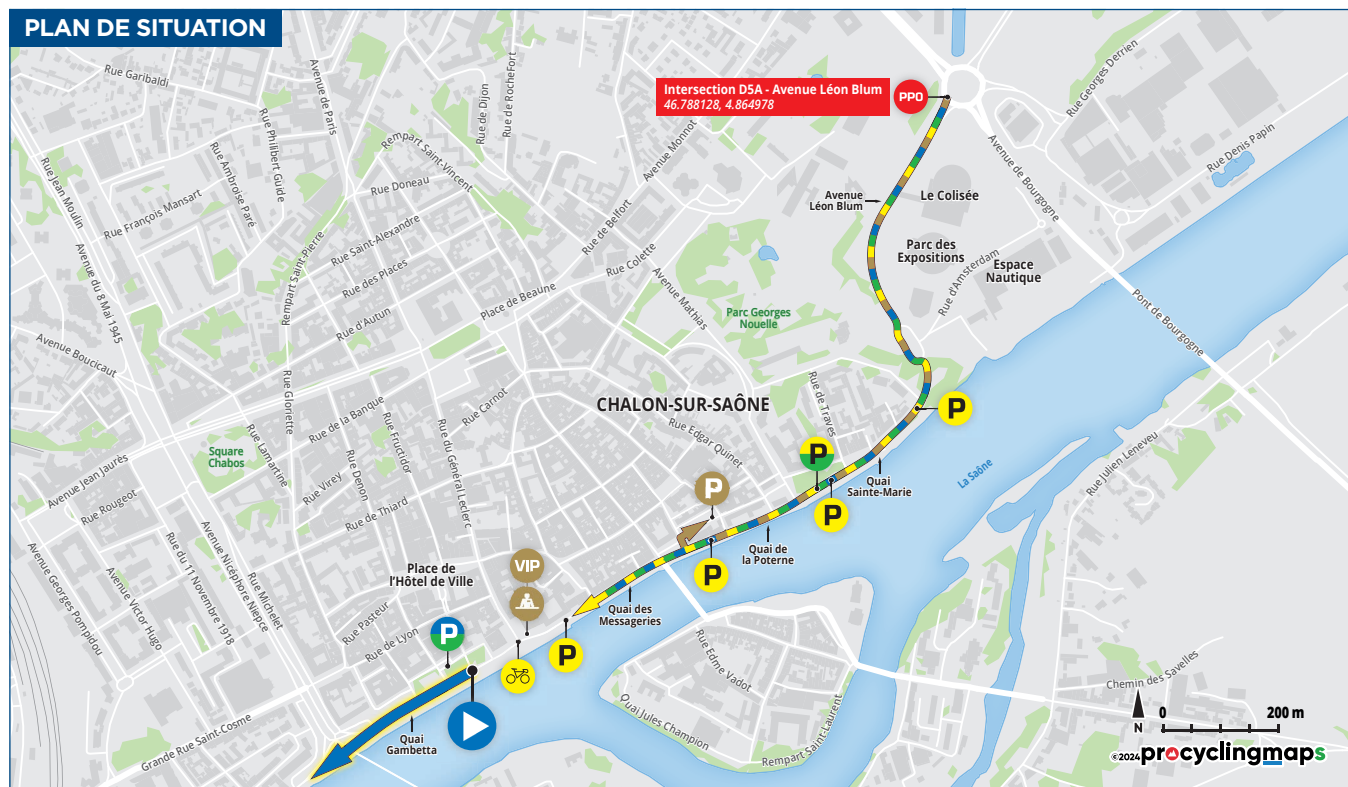
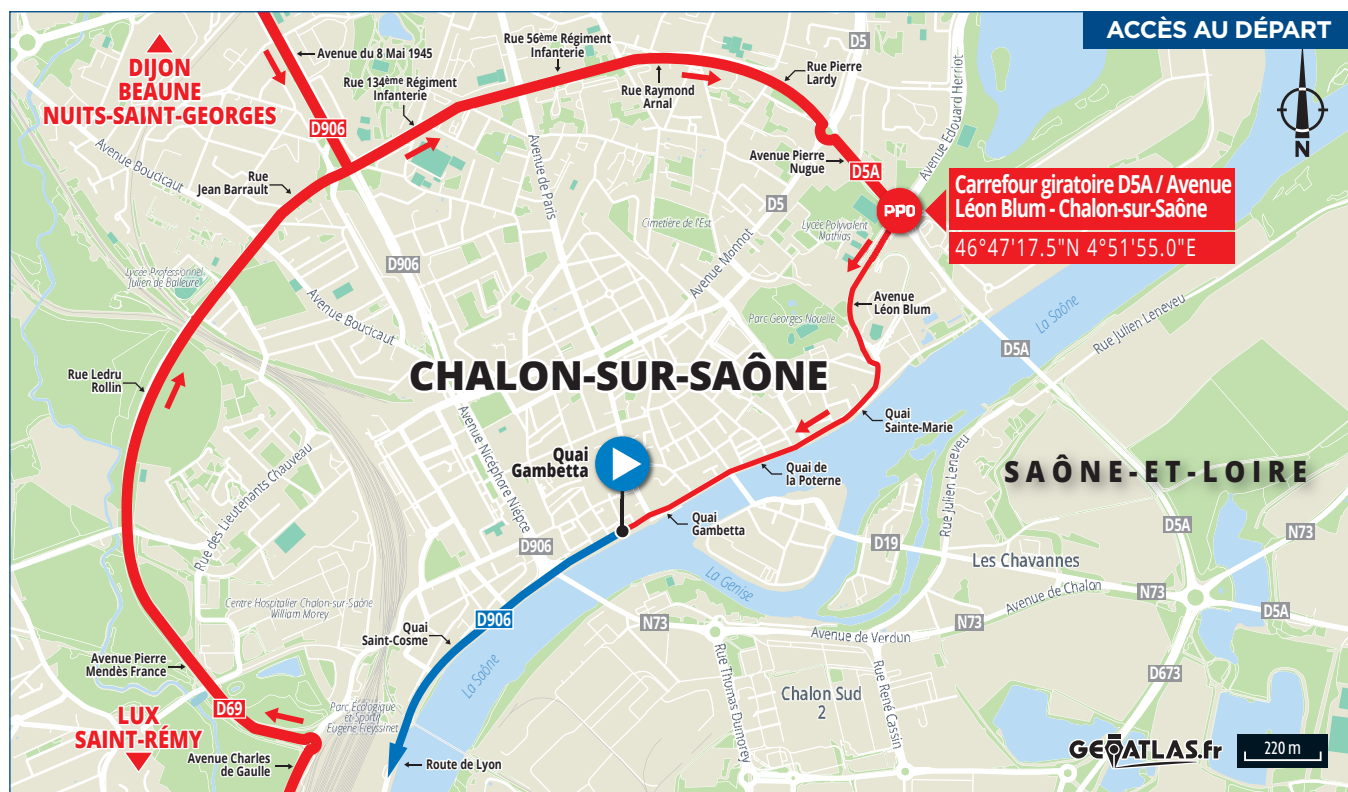
Rassemblement de départ : quai Gambetta

Signature : 10h40 à 11h40

Appel : 11h45

Départ fictif : 11h50 par quai Gambetta, D906, D977, SAINT-RÉMY, Cortelin (SAINT-RÉMY)

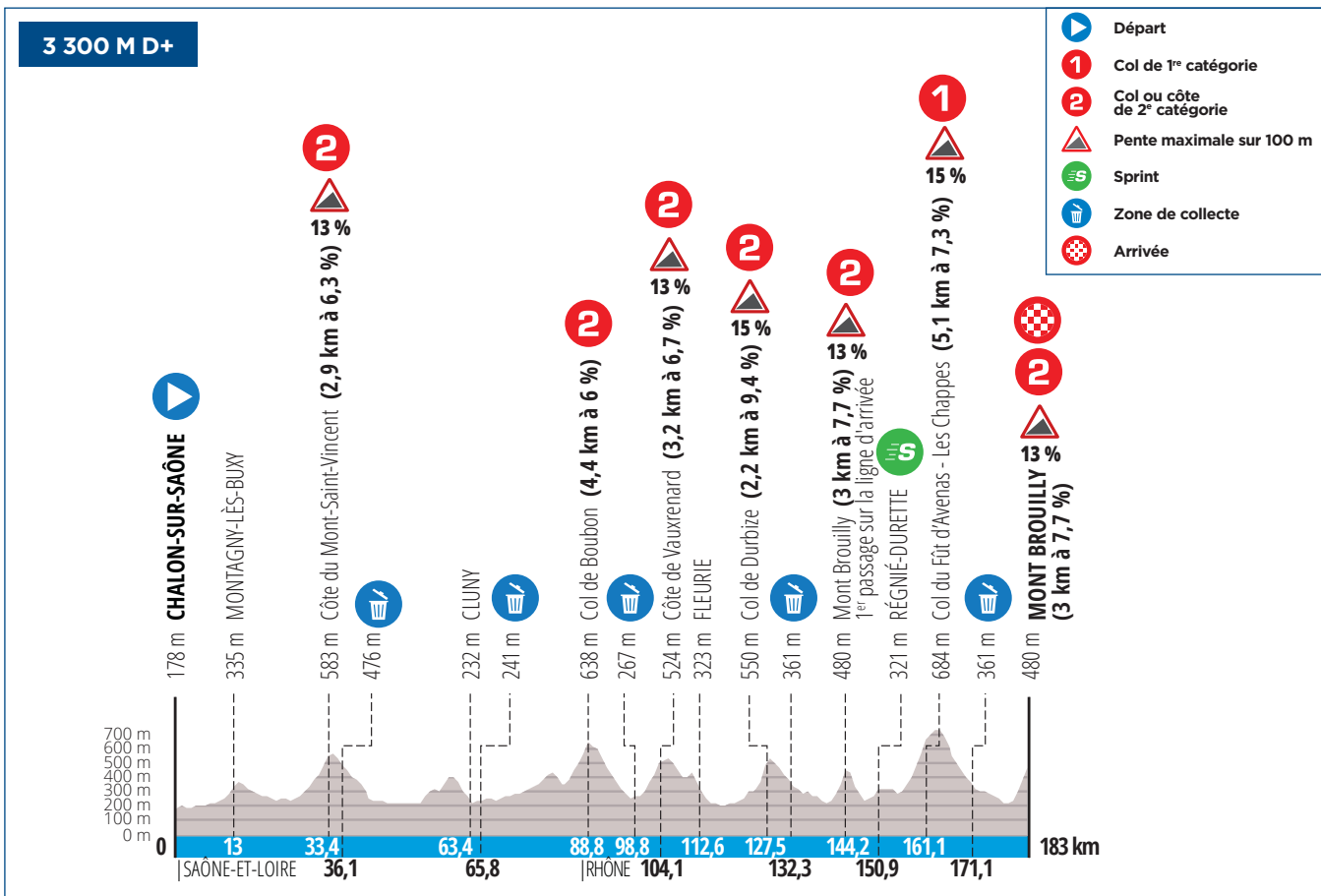
Départ réel : 12h00 sur la D977, soit à 5,3 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 4			HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				42 KM/H	40 KM/H	38 KM/H
SAÔNE-ET-LOIRE (71)							
		VC	CHALON-SUR-SAÔNE (VC-D906)	Départ fictif ▶	11:50	11:50	11:50
		D906	SAINT-REMY (D906-D977)				
		D977	Cortelin (SAINT-RÉMY)				
183	0		CHALON-SUR-SAÔNE	Départ réel	12:00	12:00	12:00
178.1	4.9		Les Ponts (GRANGES)		12:07	12:07	12:08
173.9	9.1		BUXY		12:13	12:14	12:14
170.1	12.9		Carrefour D977-D983		12:18	12:19	12:20
170	13	D983	MONTAGNY-LÈS-BUXY		12:19	12:19	12:20
162.3	20.7		GERMAGNY - Plusieurs rétrécissements		12:30	12:31	12:33
159.6	23.4		GENOUILLY (D983-D33) - Plusieurs rétrécissements		12:33	12:35	12:37
155.5	27.5	D33	COLLONGE-EN-CHAROLLAIS - Plusieurs rétrécissements		12:39	12:41	12:43
152.5	30.5		Carrefour D33-VC		12:43	12:46	12:48
151	32		Route étroite sur 1,5 km		12:45	12:48	12:50
149.9	33.1	VC	MONT-SAINT-VINCENT (VC-D105)		12:47	12:50	12:52
149.6	33.4	D105	Côte du Mont-Saint-Vincent (583 m)		12:48	12:50	12:53
148.6	34.4		Carrefour D105-D164		12:49	12:52	12:54
148	35	D164	Carrefour D164-D405-D980		12:50	12:52	12:55
146.9	36.1	D980	Zone de collecte n° 1		12:51	12:54	12:57
134.2	48.8		SAILLY (près)		13:10	13:13	13:17
131.4	51.6		SALORNAY-SUR-GUYE		13:14	13:17	13:21
119.6	63.4		CLUNY		13:31	13:35	13:40
117.2	65.8		Zone de collecte n° 2		13:34	13:39	13:44
115	68		Carrefour D980-D22		13:37	13:42	13:47
113.3	69.7	D22	Carrefour D22-D17-D22		13:40	13:44	13:50
110.8	72.2		BOURGUILAIN - Plusieurs rétrécissements		13:43	13:48	13:54
107.1	75.9		SAINT-POINT		13:48	13:54	14:00
103	80		TRAMAYES - Rétrécissement en descente		13:54	14:00	14:06
99	84		GERMOLLES-SUR-GROSNE (D22-D95) - Rétrécissement		14:00	14:06	14:13
RHÔNE (69)							
94.2	88.8	D17	Col de Boubon - descente rapide et sinueuse (638 m)		14:07	14:13	14:20
87	96		Moulin Aujas (JULLIÉ)		14:17	14:24	14:31
84.9	98.1		JULIENAS (près) (D17-D26)		14:20	14:27	14:35
84.2	98.8	D26	Zone de collecte n° 3		14:21	14:28	14:36
82.6	100.4		Carrefour D26-D68E2		14:23	14:30	14:38
82.4	100.6	D68 E2	Carrefour D68E2-D164 - Route étroite sur 3 km		14:24	14:31	14:39
81.1	101.9	D164	Carrefour D164-D32		14:26	14:33	14:41
80.9	102.1	D32	Carrefour D32-D164		14:26	14:33	14:41
79.6	103.4	D164	VAUXRENARD (D164-VC-D86)		14:28	14:35	14:43
78.9	104.1	D86	Côte de Vauxrenard (524 m)		14:29	14:36	14:44
77	106		Carrefour D86-D26		14:31	14:39	14:47
73.8	109.2	D26	Carrefour D26-D32		14:36	14:44	14:52
70.4	112.6	D32	FLEURIE (D32-D68-D119 E2)		14:41	14:49	14:58
67.7	115.3	D119 E2	LANCIÉ (D119 E2-D119)		14:45	14:53	15:02
65.2	117.8	D119	CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS (D119-VC)		14:48	14:57	15:06
63.4	119.6	VC	Carrefour VC-D9		14:51	14:59	15:09
61.8	121.2	D9	VILLIÉ-MORGON (D9-VC-D18-D86)		14:53	15:02	15:11
58.1	124.9	D86	Carrefour D86-VC - Route étroite sur 2 km		14:58	15:07	15:17
56	127	VC	Carrefour VC-D86		15:01	15:10	15:20
55.5	127.5	D86	Col de Durbize (D86-D26) (550 m)		15:02	15:11	15:21
53.4	129.6	D26	Col du Truges (496 m)		15:05	15:14	15:25
53.3	129.7		Entrée sur le circuit final (D26-D18)		15:05	15:14	15:25
50.7	132.3	D18	Zone de collecte n° 4		15:09	15:18	15:29
49.4	133.6		VILLIÉ-MORGON (D18-VC-D9)		15:11	15:20	15:31
47.1	135.9	D9	Les Chastys		15:14	15:24	15:34
45.7	137.3		Carrefour D9-D135		15:16	15:26	15:37
45.3	137.7	D135	Les Buillats		15:17	15:26	15:37
43.2	139.8		CERCIÉ-EN-BEAUJOLAIS (D135-D68)		15:20	15:30	15:41
42.1	140.9	D68	SAINT-LAGER (D68-VC) - Route étroite sur 5 km		15:21	15:31	15:42
38.8	144.2	VC	Mont Brouilly (480 m) (1^{er} passage sur la ligne d'arrivée) - descente sinueuse		15:26	15:36	15:48
36.8	146.2		La Poyebade (ODENAS (VC-D43))		15:29	15:39	15:51
35.1	147.9	D43	Carrefour D43-D337		15:31	15:42	15:54
34	149	D337	Saint-Vincent (QUINCIÉ-EN-BEAUJOLAIS (D337-D9))		15:33	15:43	15:55
32.5	150.5	D9	RÉGNIÉ-DURETTE (D9-VC-D135)		15:35	15:46	15:58
32.1	150.9	VC	RÉGNIÉ-DURETTE		15:36	15:46	15:58
31.1	151.9	D135	Carrefour D135-D78		15:37	15:48	16:00
30.3	152.7	D78	LANTIGNIÉ		15:38	15:49	16:01
27.9	155.1		BEAUJEU (D78-D37-D26)		15:42	15:53	16:05
25.1	157.9	D26	Carrefour D26-VC - Route étroite sur 3 km		15:46	15:57	16:09
22.8	160.2	VC	Les Grandes Terres		15:49	16:00	16:13
21.9	161.1		Col du Fût d'Avenas - Les Chappes (684 m) (VC-D136)		15:50	16:02	16:14
19.2	163.8	D136	Col du Fût d'Avenas (762 m) (D136-D18)		15:54	16:06	16:19
11.9	171.1	D18	Zone de collecte n° 5		16:04	16:17	16:30
10.7	172.3		VILLIÉ-MORGON (D18-VC-D9)		16:06	16:18	16:32
8.4	174.6	D9	Les Chastys		16:09	16:22	16:36
6.9	176.1		Carrefour D9-D135		16:11	16:24	16:38
6.4	176.6	D135	Les Buillats		16:12	16:25	16:39
4.4	178.6		CERCIÉ-EN-BEAUJOLAIS (D135-D68)		16:15	16:28	16:42
3.4	179.6	D68	SAINT-LAGER (D68-VC) - Route étroite sur 3 km		16:17	16:29	16:44
0	183	VC	MONT BROUILLY (480 m)		16:21	16:34	16:49



PROFIL



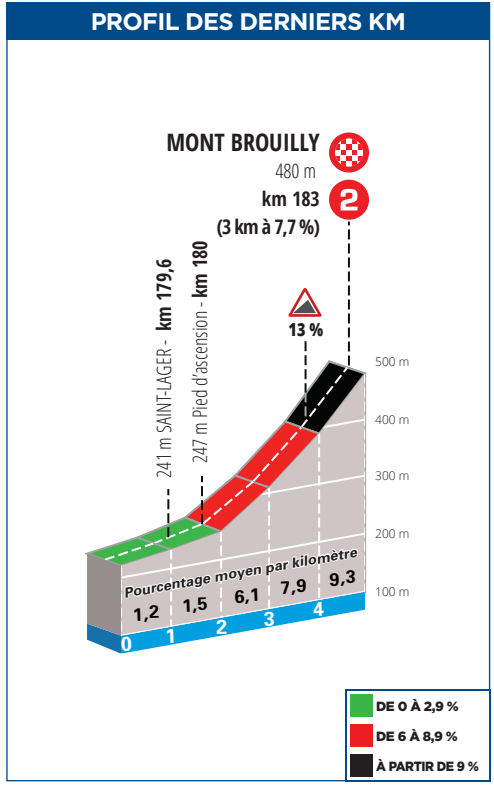
- Départ
- Col de 1^{re} catégorie
- Col ou côte de 2^e catégorie
- Pente maximale sur 100 m
- Sprint
- Zone de collecte
- Arrivée

CHALON-SUR-SAÔNE (71) MONT BROUILLY (69)

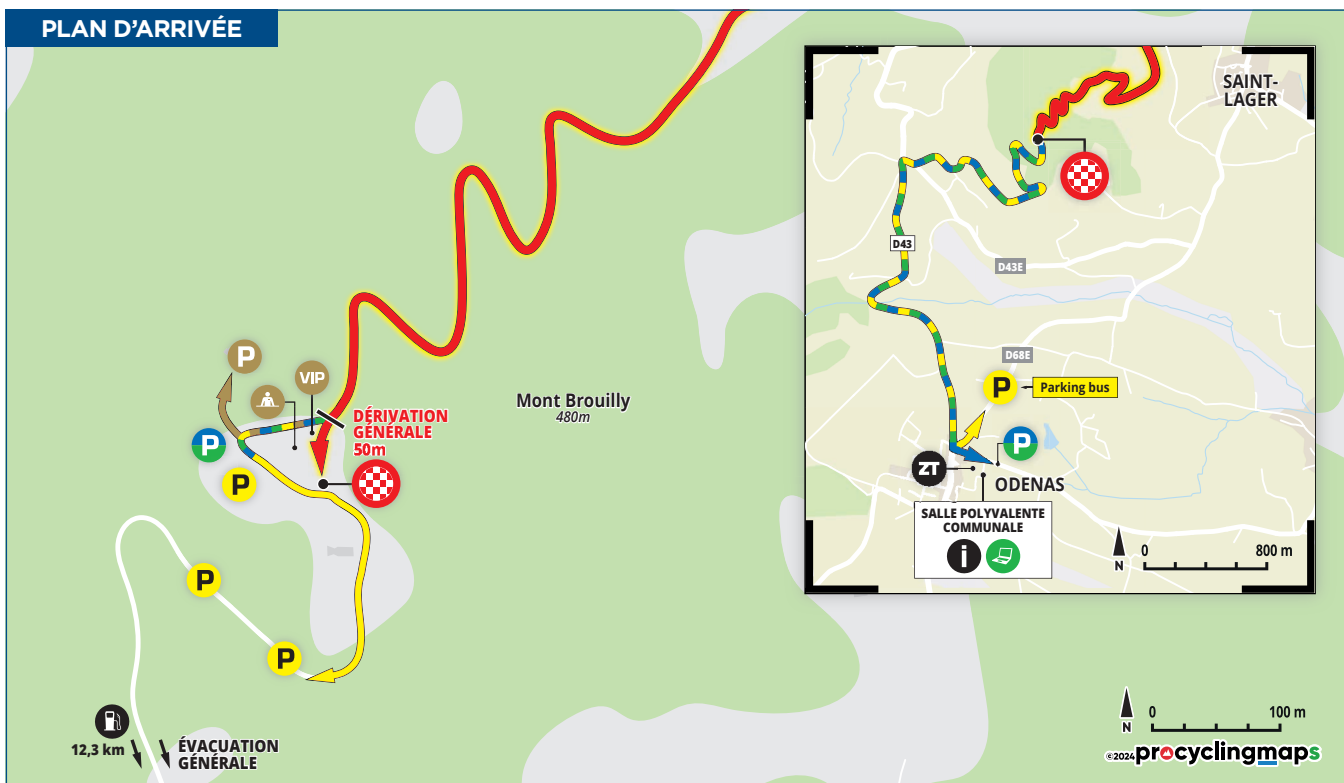
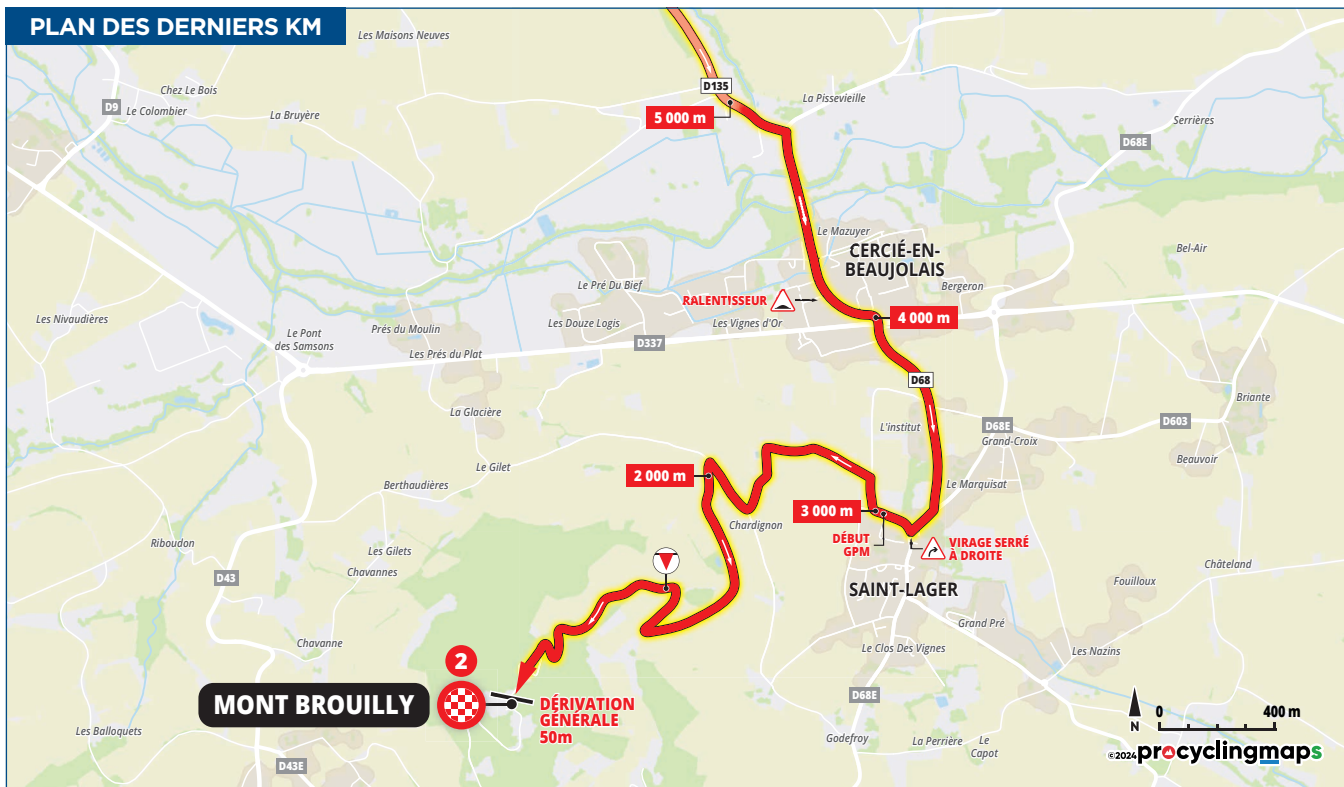
MERCREDI 6 MARS

ÉTAPE 4

A.S.O. 2023 © Aurelien Vialatte



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la VC, montée de la Chapelle, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 50 mètres
 Largeur : 5 mètres

Permanence / centre de presse :
 Salle polyvalente communale - 69460 Odenas
 Distance de l'arrivée : 4,5 km



▶ SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT 07

Idéalement situé au cœur du parc naturel régional des Monts d'Ardèche, à l'intersection de quatre rivières (Orsanne, Glueyre, Auzène et Eyrieux), la commune de Saint-Sauveur-de-Montagut vous accueille dans un cadre agréable.

Vous serez séduits par le village qui offre un contraste harmonieux entre vieilles pierres et verdure. Ce lieu vous invite à découvrir son patrimoine historique et naturel, dans une ambiance conviviale et authentique. Vous pourrez admirer les ruines de l'ancien château féodal, qui surplombe la vallée.

Vous pourrez également profiter de la Dolce Via, une voie douce qui suit le tracé de l'ancienne voie ferrée et qui relie Lamastre à La Voulte-sur-Rhône, sur plus de 90 km. L'occasion idéale de pratiquer le vélo ou la marche tout en contemplant les paysages variés de la vallée de l'Eyrieux.

La rivière vous offre aussi de multiples possibilités de loisirs aquatiques, comme le canoë-kayak, la baignade ou la pêche. Vous pourrez vous rendre à la plage de Fontugne, sur les rives de la Glueyre, pour vous rafraîchir et vous détendre dans un cadre exceptionnel.

Saint-Sauveur-de-Montagut est LA destination nature idéale pour passer des vacances au vert, au cœur d'une région riche en découvertes et en saveurs.

saint-sauveur-de-montagut.fr
ardeche.fr
privas-centre-ardeche.fr



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche



Saint-Sauveur-de-Montagut, la pause nature entre monts et rivières

◻ SISTERON 04

Entre Provence et Dauphiné, sur les rives de l'impétueuse Durance, Sisteron est aujourd'hui l'une des villes phares des Alpes de Haute-Provence, au pied du spectaculaire rocher de La Baume, joyau du géoparc de Haute-Provence, et de son emblématique citadelle. Un monument qui accueille chaque été le festival des « Nuits de la Citadelle », l'un des plus anciens de France avec ses spectacles de musique, danse ou théâtre.

C'est à Sisteron que Napoléon fit une halte historique lors de son retour de l'île d'Elbe sur cette route qui porte désormais son nom. Une ville séculaire par son centre ancien, avec ses musées, galeries d'art et de magnifiques andrones, ces rues en escalier rendues célèbres par la plume du romancier bas-alpin Pierre Magnan.

Ville sportive, culturelle et touristique, Sisteron est également un poumon économique avec l'usine Sanofi, un lycée hôtelier réputé, un parc d'activités de plus de 150 entreprises desservi par le train et l'A51, de vastes exploitations d'arboriculture ou d'élevage et le plus grand abattoir ovin français pour l'agneau de Sisteron, viande labellisée qui, notamment par sa spécialité des « pieds et paquets », est une fierté des quelque 8 000 habitants !

sisteron.com
sisteronais-buech.fr



VILLE DE
SISTERON



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch



Vue sur la Durance, Sisteron



ACCÈS ET DÉPART

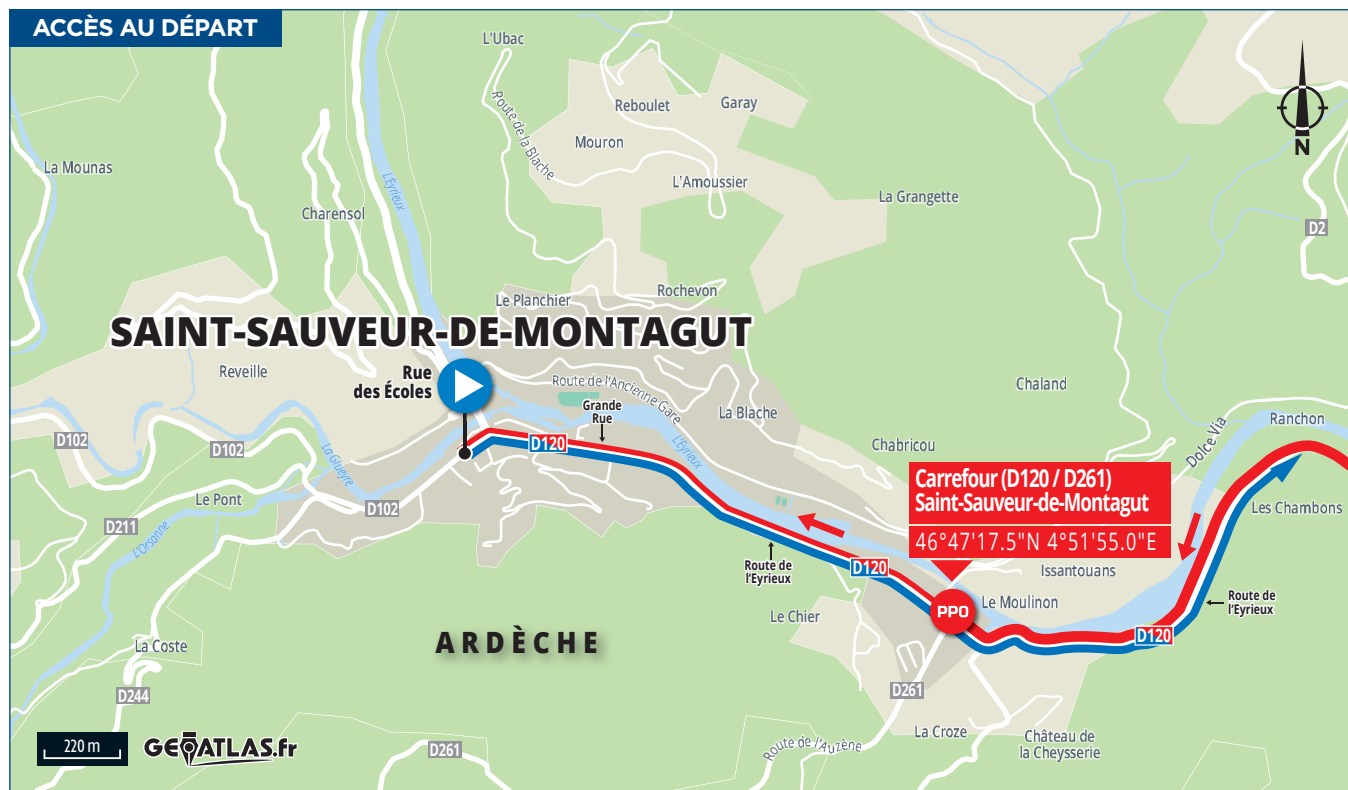
Rassemblement de départ : rue des Écoles

Signature : 10h25 à 11h25

Appel : 11h30

Départ fictif : 11h35 par rue des Écoles, D120, Le Moulinon, LES OLLIÈRES-SUR-EYRIEUX

Départ réel : 11h55 sur la D120 A, soit à 9,8 km du lieu de rassemblement



SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT 07 SISTERON 04

JEUDI 7 MARS

ÉTAPE 5

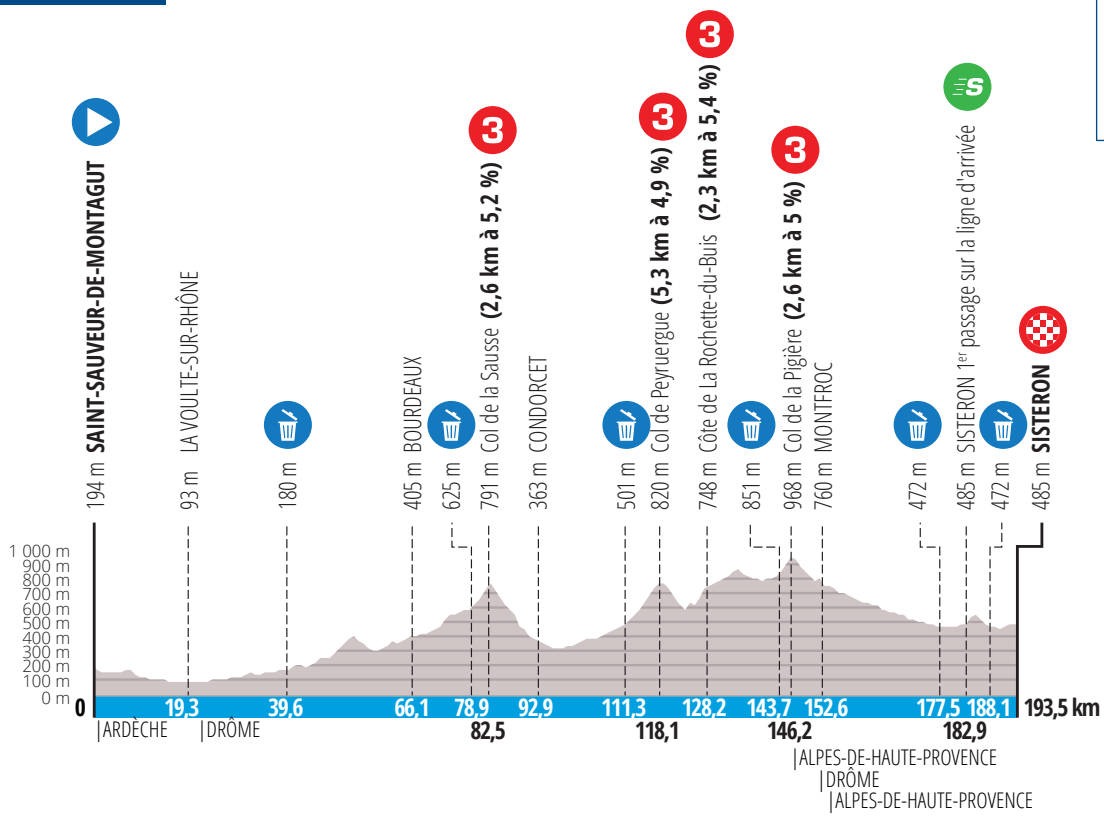
KILOMÈTRES		ÉTAPE 5			HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H
ARDÈCHE (07)							
		D102	SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT (D102-D120)	Départ fictif ▶	11:35	11:35	11:35
		D120	Le Moulinon				
			LES OLLIÈRES-SUR-EYRIEUX				
193.5	0		SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT	Départ réel 🚦	11:55	11:55	11:55
192.9	0.6		DUNIÈRE-SUR-EYRIEUX		11:56	11:56	11:56
191.4	2.1		SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX		11:58	11:58	11:58
184	9.5		SAINT-LAURENT-DU-PAPE		12:08	12:08	12:09
180.5	13		LA VOULTE-SUR-RHÔNE (D120-D86E)		12:13	12:14	12:14
178.4	15.1	D86E	BEAUCHASTEL (D86E-VC-D86) - Rétrécissement	⚠️	12:15	12:16	12:18
174.2	19.3	D86	LA VOULTE-SUR-RHÔNE (D86-D86E-VC-D86F) Nombreux aménagements + pont étroit	⚠️	12:21	12:22	12:24
DRÔME (26)							
169	24.5		LIVRON-SUR-DRÔME (D86-VC-D86-N7) - Rétrécissement (500 m)	⚠️	12:28	12:30	12:32
165.1	28.4	N7	Carrefour N7-D104		12:34	12:35	12:38
160.3	33.2	D104	Saint-Bardoux		12:40	12:42	12:45
157.6	35.9		GRANE		12:44	12:46	12:49
153.9	39.6		Zone de collecte n° 1	🚰	12:49	12:52	12:54
149.9	43.6		CREST (D104-D538)		12:54	12:57	13:00
147.6	45.9	D538	DIVAJEU		12:58	13:01	13:04
140.1	53.4		Col de Lunel (SOYANS) (409 m)		13:08	13:11	13:15
136.8	56.7		SAOU (près)		13:12	13:16	13:20
127.4	66.1		BOURDEAUX (D538-D70)		13:25	13:29	13:34
121.8	71.7	D70	CRUPIES		13:33	13:37	13:43
115.2	78.3		BOUVIÈRES		13:42	13:47	13:52
114.6	78.9		Zone de collecte n° 2	🚰	13:43	13:48	13:53
111	82.5		Col de la Sausse	🚦	13:47	13:53	13:59
109.1	84.4		L'Estellon (CHAUDEBONNE)		13:50	13:56	14:02
103.2	90.3		SAINT-FERRÉOL-TRENTE-PAS		13:58	14:04	14:10
100.6	92.9		CONDORCET		14:02	14:08	14:14
97.8	95.7		Carrefour D70-D94		14:05	14:12	14:18
94.7	98.8	D94	Carrefour D94-D64		14:10	14:16	14:23
94.6	98.9	D64	CURNIER		14:10	14:16	14:23
88.3	105.2		SAINTE-JALLE - Rétrécissement centre-ville	⚠️	14:18	14:25	14:33
82.2	111.3		Zone de collecte n° 3	🚰	14:27	14:34	14:42
76.7	116.8		La Bâtie-Verdun (SAINT-SAUVEUR-GOUVERNET)		14:34	14:42	14:50
75.4	118.1		Col de Peyruergue	🚦	14:36	14:44	14:52
70.9	122.6		Carrefour D64-D546		14:42	14:50	14:59
68.8	124.7	D546	SAINT-AUBAN-SUR-L'OUVÈZE - Rétrécissement centre-ville	⚠️	14:45	14:53	15:02
65.6	127.9		LA ROCHETTE-DU-BUIS		14:49	14:58	15:07
65.3	128.2		Côte de La Rochette-du-Buis	🚦	14:50	14:58	15:07
64.5	129		Les Granges		14:51	14:59	15:08
61.2	132.3		MÉVOUILLON		14:55	15:04	15:13
55.5	138		VILLEFRANCHE-LE-CHÂTEAU - Rétrécissement	⚠️	15:03	15:12	15:22
53.4	140.1		Carrefour D546-D542		15:06	15:15	15:25
52.3	141.2	D542	SÉDERON - Rétrécissement centre-ville	⚠️	15:07	15:17	15:27
50.3	143.2		Carrefour D542-D546		15:10	15:20	15:30
49.8	143.7	D546	Zone de collecte n° 4	🚰	15:11	15:20	15:30
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)							
47.3	146.2	D946	Col de la Pigière	🚦	15:14	15:24	15:34
44	149.5		LES OMERGUES		15:19	15:29	15:39
DRÔME (26)							
40.9	152.6		MONTFROC - Rétrécissement en descente	⚠️	15:23	15:33	15:44
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)							
38.9	154.6		CUREL		15:26	15:36	15:47
32.3	161.2		SAINT-VINCENT-SUR-JABRON		15:35	15:45	15:57
27.1	166.4		Le Couvent		15:42	15:53	16:05
24.6	168.9		NOYERS-SUR-JABRON		15:45	15:56	16:08
19.6	173.9		BEVONS		15:52	16:03	16:16
16.8	176.7		Entrée du circuit final		15:56	16:07	16:20
16	177.5		Zone de collecte n° 5	🚰	15:57	16:09	16:21
13.7	179.8		Carrefour D946-D4085		16:00	16:12	16:25
12.6	180.9	D4085	SISTERON (D4085-VC-D53)		16:02	16:13	16:26
10.6	182.9		SISTERON (1^{er} PASSAGE SUR LA LIGNE D'ARRIVÉE) + rétrécissement centre-ville	🚦	16:04	16:16	16:29
6.2	187.3	D53	Carrefour D53-D946		16:10	16:23	16:36
5.4	188.1	D946	Zone de collecte n° 6	🚰	16:11	16:24	16:37
3.1	190.4		Carrefour D946-D4085		16:15	16:27	16:41
0	193.5	D4085	SISTERON	🚦	16:19	16:31	16:45



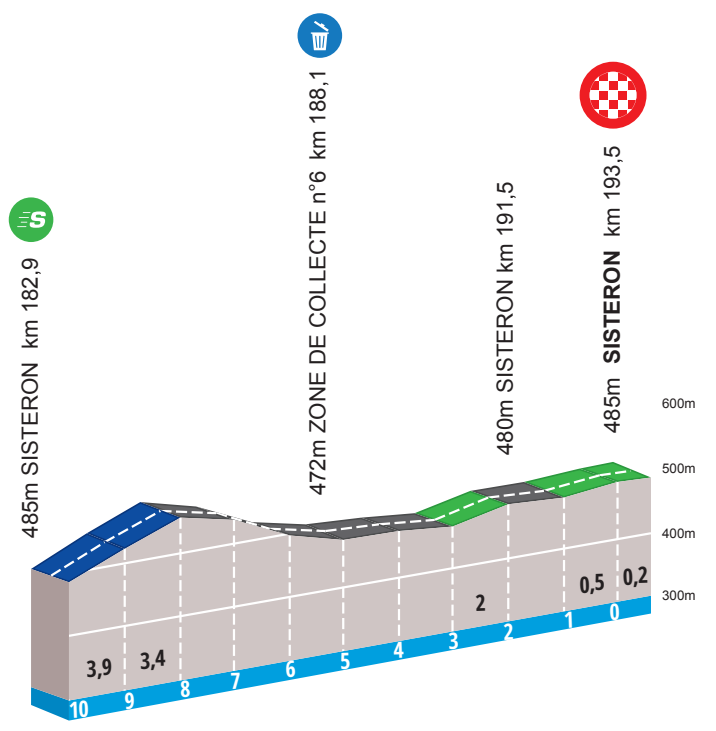
PROFILS

2 175 M D+

- Départ
- Col ou côté de 3^e catégorie
- Sprint
- Zone de collecte
- Arrivée



PROFIL DES DERNIERS KM



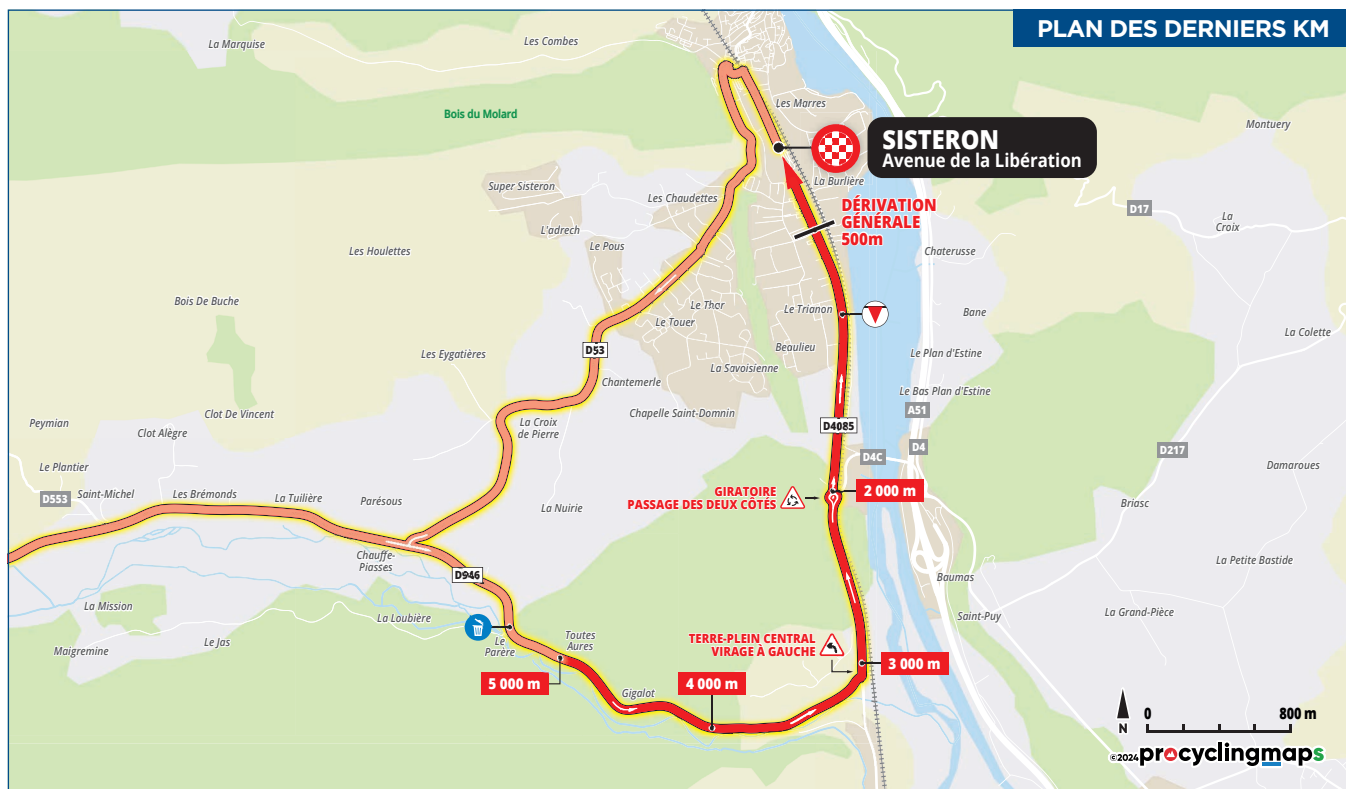
- DE 0 À 2,9 %
- DE 3 À 5,9 %

SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT 07 SISTERON 04

JEUDI 7 MARS

ÉTAPE 5

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D4085, avenue de la Libération, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 700 mètres à vue
Largeur : 6,5 mètres

Permanence / centre de presse :
complexe sportif des Marres - 320, chemin de la Machine Fixe
Distance de l'arrivée : 1 km

**SISTERON 04**

Depuis la citadelle de Sisteron, prenez le temps de laisser vagabonder votre regard sur 150 km de paysages grandioses, découvrez la ville médiévale, porte de la Haute-Provence, ses monuments et ses rues pittoresques et vivantes ! Labellisée « Plus beaux détours de France », Sisteron offre un dédale d'escaliers et de petites rues voûtées, les « andrones », qui mènent jusqu'à l'altière citadelle, dont Henri IV se plaisait à dire qu'elle était « la plus puissante place-forte de son royaume ».

Empruntez la Route Napoléon pour rejoindre les villages perchés d'Upaix et de Ventavon et poursuivez votre aventure dans les gorges de la Méouge, une des merveilles des Hautes-Alpes ! Ce site Natura 2000 est un paradis pour les randonneurs, à pied ou à vélo, et ses vasques aux eaux turquoise invitent à la baignade.

Partons ensuite pour Orpierre, charmante bourgade médiévale blottie au pied des falaises qui en ont fait le paradis de l'escalade, dans un décor de carte postale. Empruntez les petites routes bucoliques qui vous mèneront au village médiéval de Rosans et au prieuré clunisien Saint-André-de-Rosans. Prolongez ensuite jusqu'à Serres et Garde-Colombe, deux « Petites Cités de Caractère® » !

sisteron.com
sisteronais-buech.fr



Sisteron

LA COLLE-SUR-LOUP 06

Idéalement placée entre mer et montagne, à 17 km de Nice et seulement 6 km du littoral, La Colle-sur-Loup se situe à proximité immédiate des grandes villes azuréennes. Sa position géographique centrale en fait un lieu de séjour idéal pour sillonner la Côte d'Azur de Cannes à Monaco, du bord de mer à l'arrière-pays. Il fait bon vivre dans cette commune typique de la Provence d'autrefois, au climat particulièrement doux, à l'environnement et aux espaces naturels de qualité.

Aux portes des gorges du Loup, point de départ de nombreuses randonnées et loisirs nautiques, la commune offre des paysages sauvages et préservés. Véritable lieu d'évasion, de quiétude et d'activités de plein air, La Colle-sur-Loup est nichée dans de verdoyantes collines.

Promenez-vous dans les rues et ruelles du cœur de village et découvrez au hasard de votre balade des places, placettes et façades, véritables témoins de l'architecture provençale. Ici on cultive une certaine idée d'art de vivre.

Forte d'un riche passé horticole, La Colle-sur-Loup était, jusqu'au milieu du XX^e siècle, la principale productrice de fleurs à parfum pour les célèbres parfumeries grassoises. Son histoire en a fait la capitale de la rose de mai, la rose Centifolia, aujourd'hui principale composante du Chanel N°5.

lacollesurloup.fr
lacollesurloup-tourisme.com



La Colle-sur-Loup



ACCÈS ET DÉPART

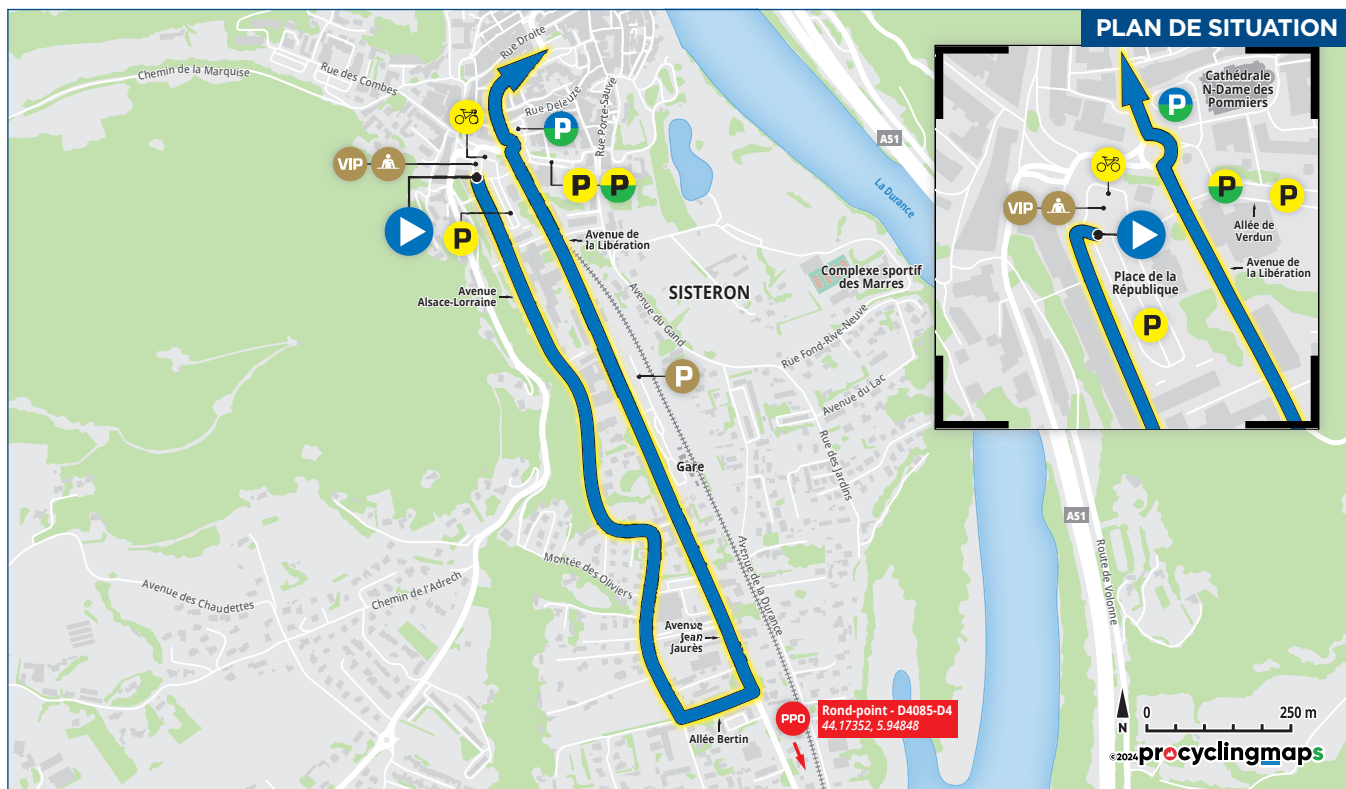
Rassemblement de départ : place de la République

Signature : 10h25 à 11h25

Appel : 11h30

Départ fictif : 11h35 par place de la République, avenue des Arcades, avenue Alsace Lorraine, avenue des Plantiers, allée Bertin, D4085, D951, D4

Départ réel : 11h50 sur la D4, soit à 7,4 km du lieu de rassemblement

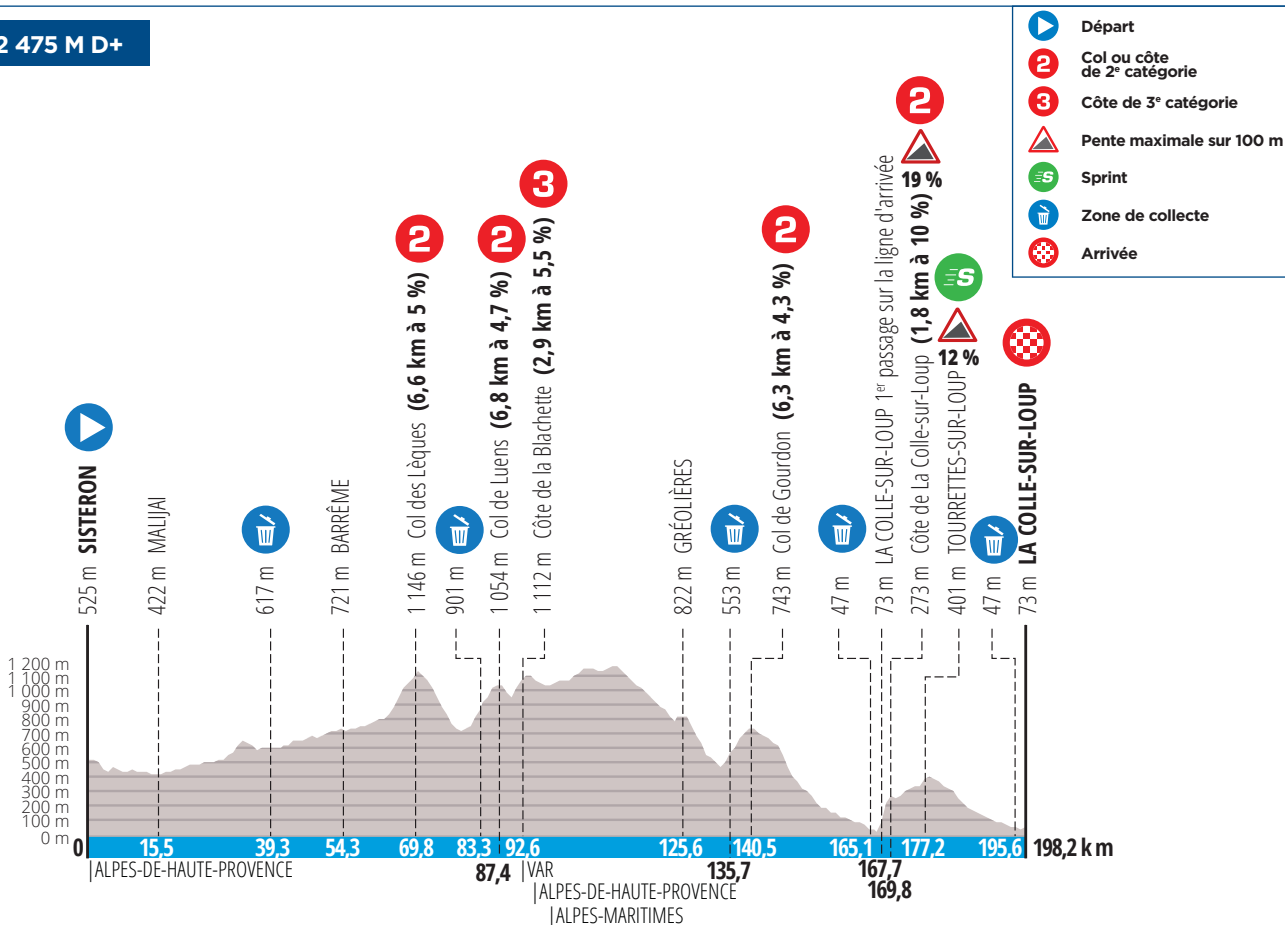


KILOMÈTRES		ÉTAPE 6				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)								
		VC	SISTERON (VC-D4085-D951-D4)	Départ fictif		11:35	11:35	11:35
198.2	0	D4	SISTERON	Départ réel		11:50	11:50	11:50
191.9	6.3		VOLONNE - Rétrécissement			11:58	11:59	11:59
187.2	11		L'ESCALE			12:05	12:06	12:06
186.3	11.9		Carrefour D4-N85			12:06	12:07	12:08
182.7	15.5	N85	MALIJAI			12:11	12:12	12:13
174	24.2		MALLEMOISSON LES GRILLONS			12:23	12:24	12:26
172.5	25.7		Carrefour N85-D17			12:25	12:27	12:28
170.8	27.4	D17	LE CHAFFAUT-SAINT-JURSON (près)			12:27	12:29	12:31
164.1	34.1		Passage à niveau n° 692 - En descente			12:36	12:39	12:41
162.7	35.5		Carrefour D17-D907			12:38	12:41	12:43
161.2	37	D907	CHÂTEAUREDON (D907-N85)			12:40	12:43	12:45
158.9	39.3	N85	Zone de collecte n° 1			12:43	12:46	12:49
157.2	41		Passage à niveau n° 697			12:46	12:48	12:51
155.2	43		Passage à niveau n° 700			12:49	12:51	12:54
150.2	48		NORANTE			12:55	12:58	13:02
143.9	54.3		BARRÊME (N85-D4085)			13:04	13:07	13:11
143.3	54.9	D4085	Passage à niveau n° 713 bis			13:05	13:08	13:12
138.1	60.1		SENEZ (près)			13:12	13:16	13:20
128.4	69.8		Col des Lèques (1 146 m)			13:25	13:30	13:35
120.4	77.8		CASTELLANE			13:36	13:41	13:47
114.9	83.3		Zone de collecte n° 2			13:44	13:49	13:55
114.3	83.9		LA GARDE			13:44	13:50	13:56
110.8	87.4		Col de Luens (1 054 m)			13:49	13:55	14:01
VAR (83)								
105.6	92.6		Côte de la Blachette			13:56	14:02	14:09
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)								
101.6	96.6	D6085	Le Logis du Pin (LA MARTRE)			14:02	14:08	14:15
VAR (83)								
ALPES-MARITIMES (06)								
100	98.2		Villaute			14:04	14:10	14:17
95.7	102.5		Carrefour D6085-D81			14:10	14:16	14:24
95.5	102.7	D81	SÉRANON - Rétrécissement centre-ville			14:10	14:17	14:24
93.4	104.8		Carrefour D81-D79			14:13	14:20	14:27
92.7	105.5	D79	CAILLE (D79-D80-D79)			14:14	14:21	14:28
87	111.2		ANDON			14:22	14:29	14:37
83.8	114.4		Carrefour D79-D5-D79			14:26	14:33	14:42
72.6	125.6		GRÉOLIÈRES (D79-D2-D402-D2)			14:41	14:49	14:58
69.2	129	D2	Carrefour D2-D3			14:46	14:54	15:03
69.1	129.1	D3	Le Thoronet			14:46	14:54	15:04
62.5	135.7		Zone de collecte n° 3			14:55	15:04	15:14
57.7	140.5		Col de Gourdon (743 m)			15:01	15:11	15:21
57.4	140.8		GOURDON			15:02	15:11	15:21
53	145.2		Terre-pleins centraux en descente			15:09	15:18	15:29
49.5	148.7		Pré du Lac (CHÂTEAUNEUF-GRASSE (D3-D2210))			15:13	15:22	15:33
47	151.2	D2210	LE BAR-SUR-LOUP - Terre-plein central en descente			15:16	15:26	15:37
44.3	153.9		Pont-du-Loup			15:20	15:30	15:41
43	155.2		Carrefour D2210-D6			15:22	15:32	15:43
42.9	155.3	D6	Entrée sur le circuit final			15:22	15:32	15:43
33.1	165.1		Zone de collecte n° 4			15:35	15:46	15:58
31.2	167		LA COLLE-SUR-LOUP (D6-VC) - Route étroite sur 9 km			15:38	15:48	16:00
30.5	167.7		1er passage sur la ligne d'arrivée			15:39	15:50	16:02
28.4	169.8	VC	Côte de La Colle-sur-Loup (273 m)			15:42	15:53	16:05
26.5	171.7		VENCE - Nombreux ralentisseurs			15:44	15:55	16:07
23	175.2		TOURRETTES-SUR-LOUP (VC-D2210) - Rétrécissements			15:49	16:00	16:13
21	177.2	D2210	TOURRETTES-SUR-LOUP			15:52	16:03	16:16
12.5	185.7		Carrefour D2210-D6			16:03	16:15	16:29
2.6	195.6	D6	Zone de collecte n° 5			16:17	16:29	16:43
0.7	197.5		LA COLLE-SUR-LOUP			16:19	16:32	16:46
0	198.2		LA COLLE-SUR-LOUP			16:20	16:33	16:47

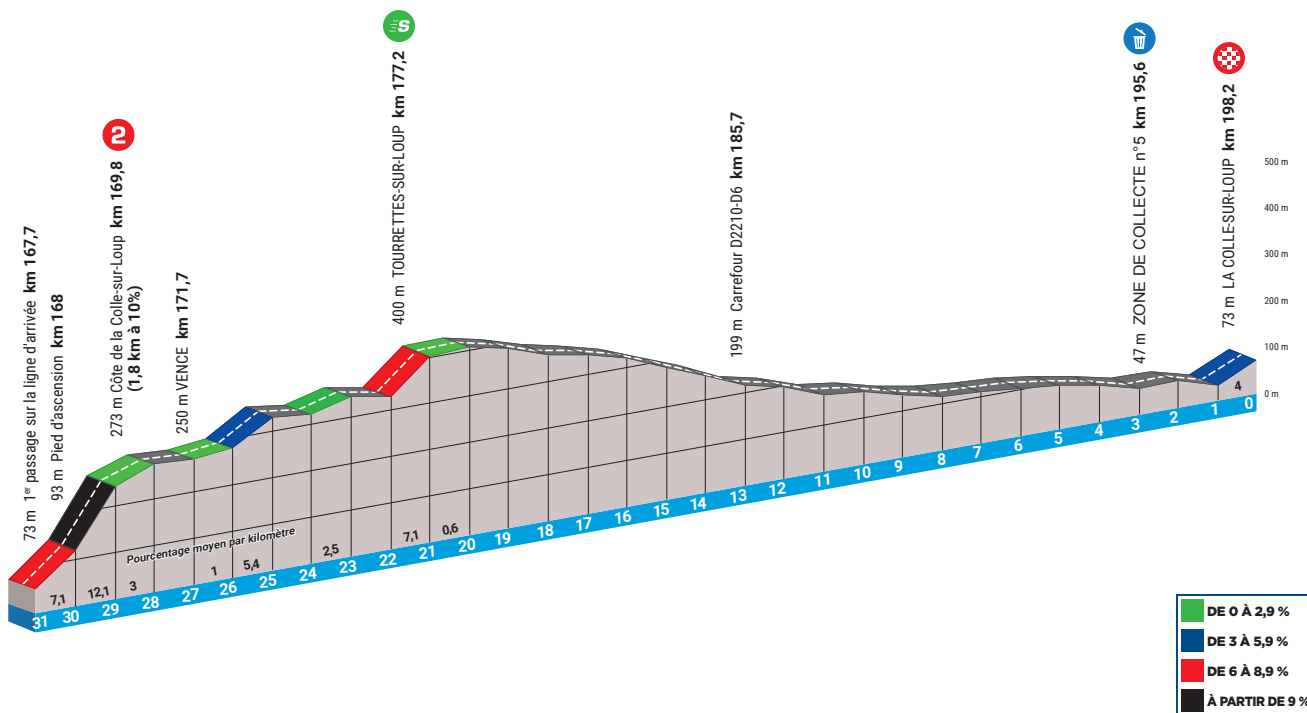


PROFILS

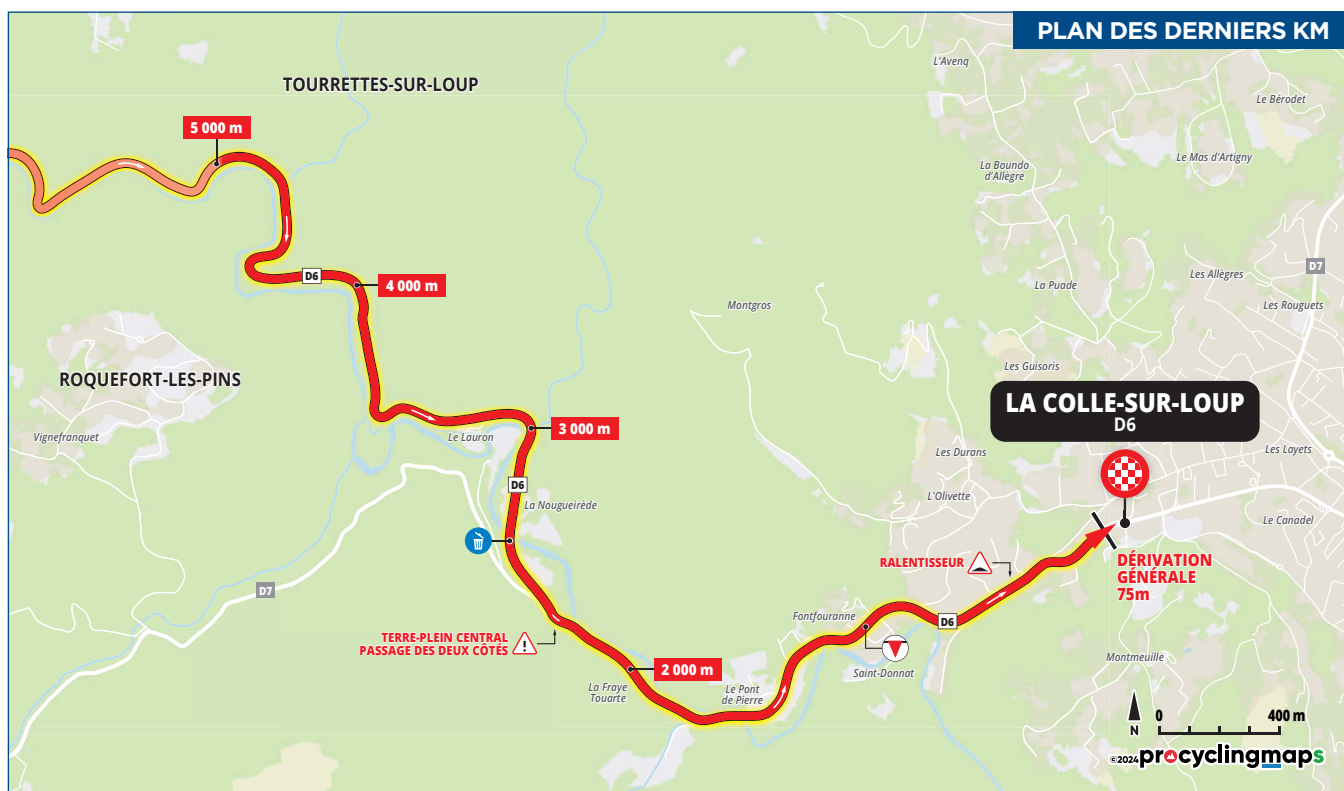
2 475 M D+



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D6, boulevard Honoré Teisseire, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 mètres
Largeur : 7 mètres

Permanence / centre de presse :
gymnase Emilie Fer – Boulevard Honoré Teisseire
Distance de l'arrivée : 25 m

**▶ NICE 06**

Entre mer et montagne, la capitale azurée mêle encore à cette époque de l'année le bleu de la Baie des Anges au blanc des cimes du Mercantour. En quelques coups de pédales depuis la mer Méditerranée, vous voilà au pied des plus belles ascensions de la Métropole Nice Côte d'Azur, au cœur d'un magnifique territoire de montagne. De la Promenade des Anglais jusqu'au col de la Bonette, qui culmine à plus de 2 700 mètres sur la plus haute route d'Europe, c'est une terre de prédilection pour le sport et un véritable paradis pour la pratique des activités physiques sous toutes les formes tout au long de l'année : ski, voile, course pédestre, ultra-trail, VTT, randonnée, alpinisme et bien évidemment cyclisme. A l'occasion de cet avant-dernier jour de course, les coureurs de Paris-Nice mettront ainsi en exergue tout ce que notre territoire peut offrir de plus beau au mois de mars en prenant la route d'Auron, à 1 600 mètres d'altitude, pour la première fois dans l'histoire de la Course au soleil.

nice.fr**🍷 AURON 06**

Après le col de Turini en 2022 et le col de la Couillolle en 2023, c'est encore une ascension très sélective qui attend les coureurs pour conclure cette avant-dernière étape : depuis Saint-Étienne-de-Tinée, il s'agira en effet de se hisser jusqu'à Auron, aux portes du parc national du Mercantour. Créée en 1937, Auron est l'une des stations emblématiques du territoire de montagne azurée, à moins d'une heure trente de Nice et de son aéroport international. Elle a imposé sa griffe depuis de nombreuses années par la grande qualité et l'étendue de son domaine skiable (135 km) mais également par la diversité des activités proposées tout au long de l'année. Avec 50 km de pistes pour le VTT, un bike park, ou encore des sentiers de randonnée jusqu'à plus de 3 000 mètres d'altitude. Station familiale et conviviale, Auron est aussi connue pour son dynamisme puisqu'elle a accueilli les championnats de France de ski alpin en 1984, 2008, 2019 et 2022, mais également les championnats de France de VTT en 2013. C'est sur ses pistes que se sont ainsi révélés de beaux champions niçois du ski français, Nastasia Noens et Matthieu Bailet.

auron.com

Promenade du Paillon, Nice

© Ville de Nice - Julien Veran



Auron

© Ville de Nice - David Noury



AURON



Isola

La Colmiane



Côte de Gattières

Km 0

NICE

ITALIE

Alpes-Maritimes

Mer Méditerranée

0 5 10 km

© Edicarto - 2024

▶ NICE 06 AURON 06

SAMEDI 9 MARS

ÉTAPE 7



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : promenade des Anglais

Signature : 9h05 à 10h05

Appel : 10h10

Départ fictif : 10h15 par promenade des Anglais, M6098, passage Moatti, rue Léonard Antossi, avenue Francis Teisseire, M95 D, boulevard Georges Pompidou, M95, avenue Pierre et Marie Curie

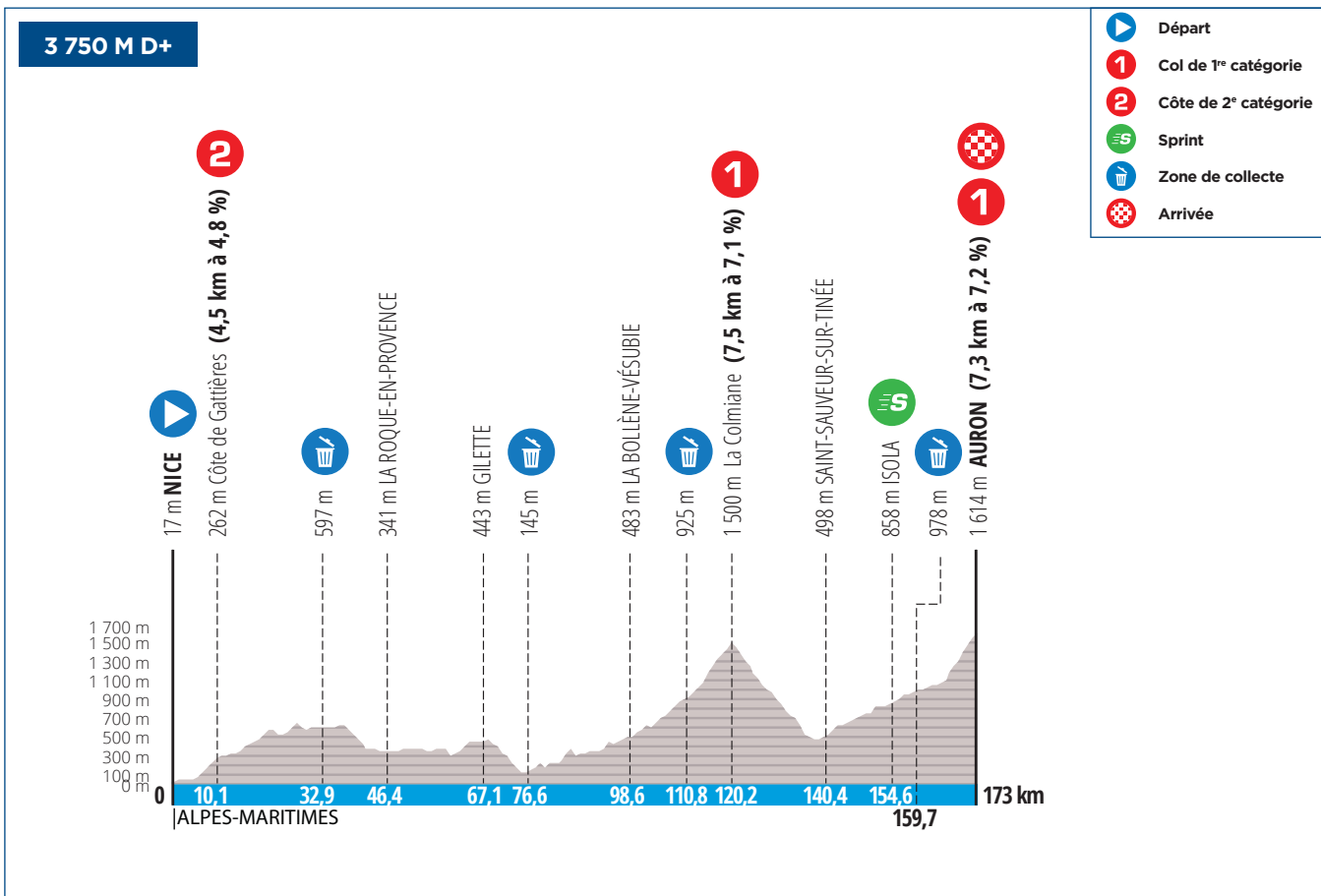
Départ réel : 10h35 sur M95, avenue Pierre et Marie Curie, soit 10 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 7				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					40 KM/H	38 KM/H	36 KM/H
ALPES-MARITIMES (06)								
		M6098	NICE	Départ fictif		10:15	10:15	10:15
			SAINT-LAURENT-DU-VAR (M6098-M118B-M118-M95)					
173	0	M95	NICE	Départ réel		10:35	10:35	10:35
171.7	1.3		SAINT-LAURENT-DU-VAR (M95-VC-M2209)		10:37	10:37	10:37	
169.1	3.9	M2209	Sainte-Petronille		10:41	10:41	10:41	
168.7	4.3		LA GAUDE		10:41	10:42	10:42	
164	9		GATTIÈRES - Rétrécissements		10:48	10:49	10:50	
162.9	10.1		Côte de Gattières (262 m)		10:50	10:51	10:52	
160.6	12.4		CARROS (M2209-M1)		10:54	10:55	10:56	
154.4	18.6	M1	LE BROC - Rétrécissement centre-ville		11:03	11:04	11:06	
148	25	D1	BOUYON		11:12	11:14	11:17	
140.3	32.7		LES FERRES		11:24	11:27	11:29	
140.1	32.9		Zone de collecte n° 1		11:24	11:27	11:30	
135.7	37.3		CONSÉGUDES - Descente rapide et sinueuse		11:31	11:34	11:37	
126.6	46.4		LA ROQUE-EN-PROVENCE - Rétrécissement centre-ville		11:45	11:48	11:52	
126	47		ROQUESTÉRON		11:45	11:49	11:53	
125.7	47.3		Carrefour D1-D17		11:46	11:50	11:54	
122.1	50.9	D17	Le Ranc		11:51	11:55	12:00	
117	56		PIERREFEU - Rétrécissements		11:59	12:03	12:08	
114	59		Vescous (TOUDON)		12:03	12:08	12:13	
113	60		Ciavarlina (TOUDON)		12:05	12:10	12:15	
109.1	63.9	M17	Colle Belle		12:11	12:16	12:21	
105.9	67.1		GILETTE - Terre-plein central en descente		12:16	12:21	12:27	
98.9	74.1		Le Pont Charles-Albert - Ralentisseurs en descente		12:26	12:32	12:38	
97.8	75.2		Carrefour M17-M901		12:28	12:34	12:40	
97.6	75.4		Passage à niveau n° 658		12:28	12:34	12:41	
97.5	75.5	M901	Carrefour M901-M6202		12:28	12:34	12:41	
96.4	76.6	M6202	Zone de collecte n° 2		12:30	12:36	12:43	
95.6	77.4		Le Plan-Du-Var (LEVENS)		12:31	12:37	12:44	
94.9	78.1		Carrefour M6202-M2565		12:32	12:38	12:45	
91.1	81.9	M2565	La Cros (UTELLE)		12:38	12:44	12:51	
84.7	88.3		Saint-Jean La Rivière (UTELLE)		12:47	12:54	13:02	
77.7	95.3		LANTOSQUE (M2565-M173-M2565)		12:58	13:05	13:14	
74.4	98.6		LA BOLLÈNE-VÉSUBIE		13:03	13:11	13:19	
72.3	100.7		Carrefour M2565-M69		13:06	13:14	13:23	
71.7	101.3	M69	ROQUEBILLIÈRE - Nombreux ralentisseurs		13:07	13:15	13:24	
69.6	103.4		Carrefour M69-M2565		13:10	13:18	13:27	
65	108	M2565	Les Chataigniers		13:17	13:25	13:35	
62.2	110.8		Zone de collecte n° 3		13:21	13:30	13:40	
62.2	110.8		SAINT-MARTIN-VÉSUBIE		13:21	13:30	13:40	
53.3	119.7		VALDEBLORE		13:35	13:44	13:54	
52.8	120.2		La Colmiane (1 500 m)		13:35	13:45	13:55	
51	122		VALDEBLORE (Saint-Dalmas) - Ralentisseurs en descente		13:38	13:47	13:58	
47	126		La Roche - Plusieurs rétrécissements en descente		13:44	13:54	14:05	
37.1	135.9		Quartier Les Fours (RIMPLAS)		13:59	14:10	14:21	
36.4	136.6		Carrefour M2565-M2205		14:00	14:11	14:23	
32.6	140.4	M2205	SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE		14:06	14:17	14:29	
18.4	154.6		ISOLA		14:27	14:39	14:53	
13.3	159.7		Zone de collecte n° 4		14:35	14:47	15:01	
9	164		Le Bourguet (M2205-M2205C)		14:41	14:54	15:08	
5.3	167.7	M2205C	Saint-Maur (M2205C-M39)		14:46	15:00	15:14	
1	172	M39	SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE (M39-VC)		14:53	15:07	15:22	
0	173	VC	AURON (1 614 m)		14:54	15:08	15:23	



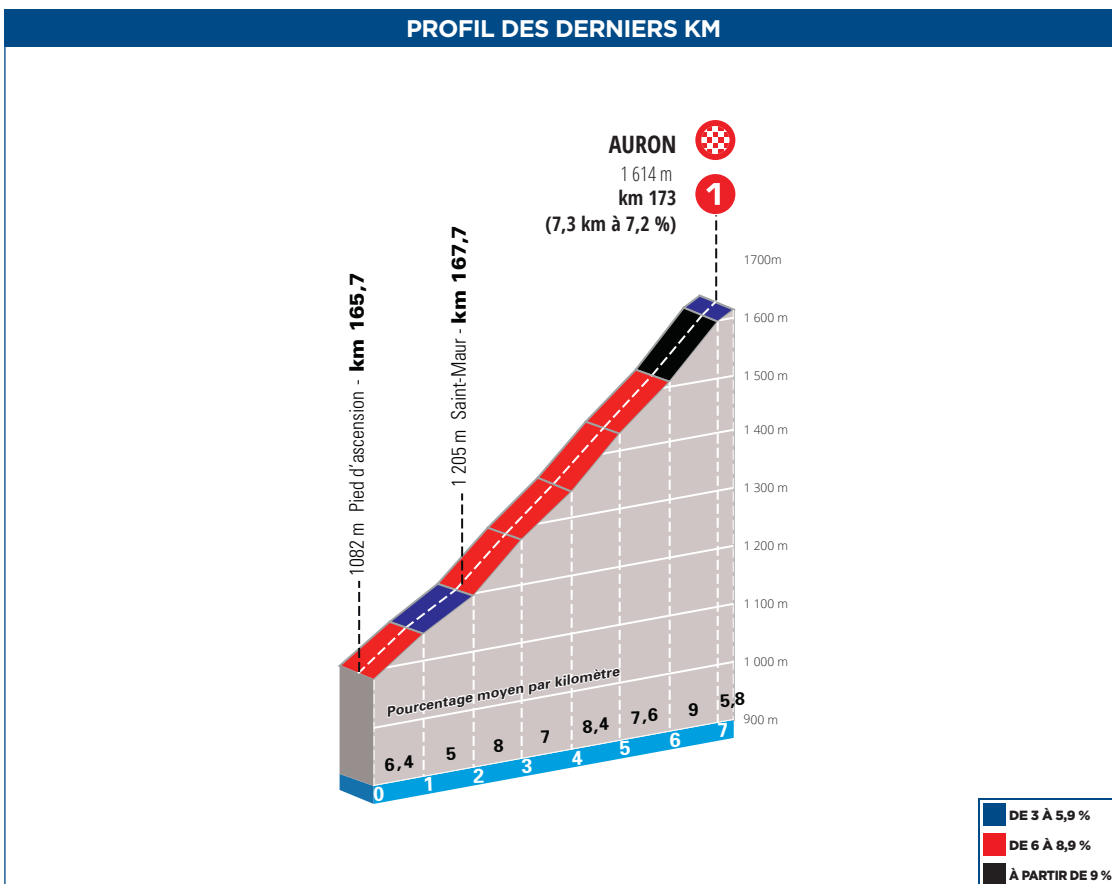
PROFILS



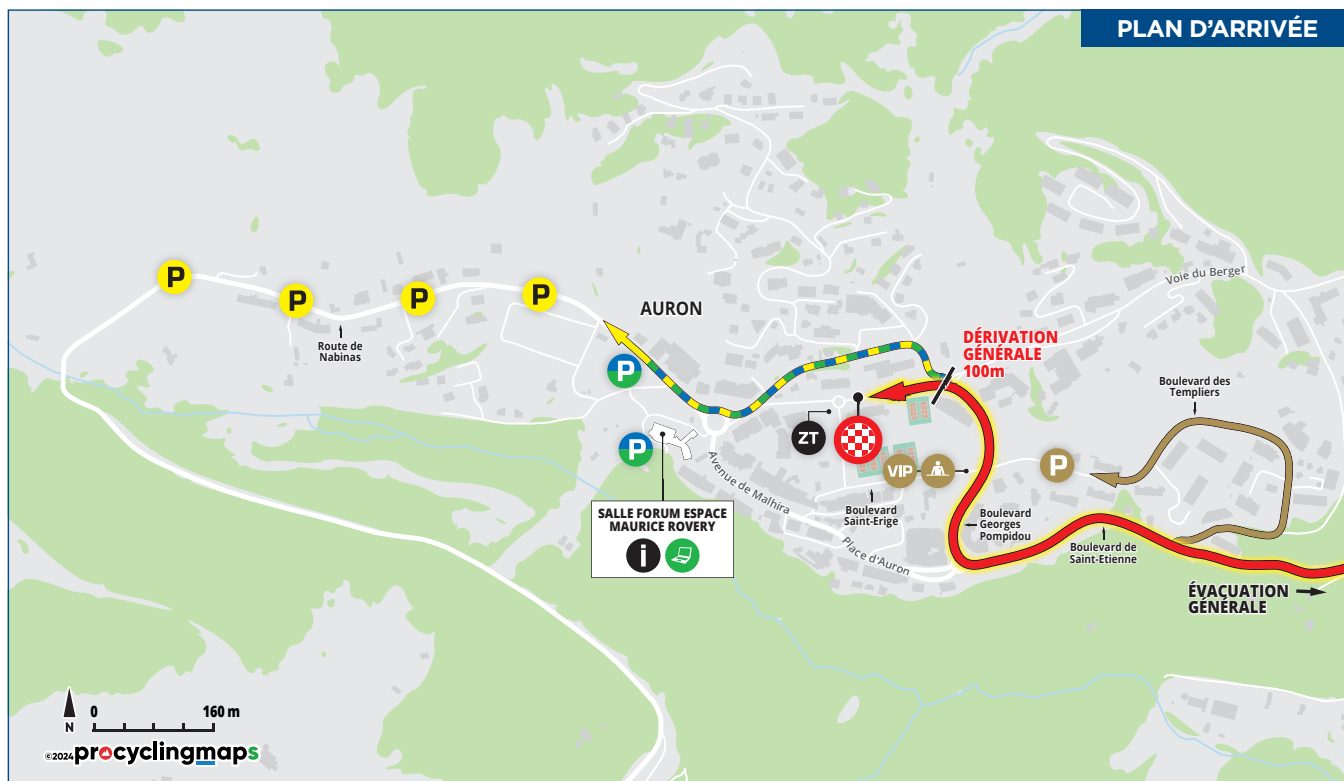
▶ NICE 06 🏁 AURON 06

SAMEDI 9 MARS

ÉTAPE 7



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur le boulevard Georges Pompidou, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 mètres
Largeur : 6 mètres

Permanence / centre de presse : salle forum Espace Maurice Rovery - 7, route de Nabinas - 06660 Saint-Étienne-de-Tinée
Distance de l'arrivée : 250 mètres

**▶ NICE 06**  **NICE 06**

Capitale de la Côte d'Azur, cinquième ville de France (350 000 habitants), deuxième pôle touristique du pays et deuxième aéroport de France (cinq millions de visiteurs et quatorze millions de passagers par an), Nice jouit d'un cadre et d'un climat d'exception qui en font une terre idéale pour le sport et une destination privilégiée pour les grands événements cyclistes internationaux.

À Paris-Nice qui, chaque mois de mars et depuis 1933, fait de la ville de Nice un des hauts lieux du vélo, s'est ajouté, en août 2020, le Grand Départ du Tour de France, qui a révélé au monde entier le potentiel hors du commun du territoire niçois pour la pratique du vélo. Et bientôt Nice accueillera l'arrivée finale du Tour de France 2024, une grande première dans l'histoire de la Grande Boucle! Confirmation que son stade naturel d'exception est à la mesure de la plus grande course au monde.

Cette dernière étape du Paris-Nice ne dérogera pas à la règle. Avec un passage encore une fois par le mythique col d'Èze qui surplombe la Méditerranée pour offrir un superbe panorama sur la Côte d'Azur. Le peloton pourra ainsi se faire une idée ce qui l'attend pour la dernière étape du prochain Tour de France, avec ce contre-la-montre individuel, au départ de Monaco, qui passera justement par La Turbie et le col d'Èze avant de rejoindre la Promenade des Anglais. Offrir ce qu'il y a de mieux en matière de vélo, telle est l'ambition de la Métropole Nice Côte d'Azur pour le cyclisme de haut niveau mais également en

matière de mobilité innovante. Avec une priorité pour le réseau de pistes cyclables qui atteint aujourd'hui 223 km sur la Métropole et pour le développement du service «Vélobleu» (libre-service de 1 700 vélos et 450 vélos électriques). Sans oublier la sécurisation des routes pour les cyclistes, la valorisation des cols qui ont vu s'écrire les plus belles pages du cyclisme, les 40 circuits pour le vélo de route et le gravel ou encore les 60 boucles de rando-vélo pour le VTT ou VTTAE sur 25 communes et sur plus de 1 000 km. Et, enfin, ce parcours unique qui permet désormais de relier Auron à Nice en VTT sur un tracé de 261 km au coeur des plus beaux panoramas de la Métropole, soit 7 villes étapes et la traversée de 16 communes. Autant d'atouts qui ont valu à Nice d'obtenir la note maximale (4 vélos) pour son label « Ville à vélo du Tour de France ».

nice.fr



Baie des Anges, Nice

© Ville de Nice - Julien Veran





ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : promenade des Anglais

Signature : 10h35 à 11h35

Appel : 11h40

Départ fictif : 11h45 par M6098, boulevard Georges

Pompidou, M6202, boulevard du Mercantour

Départ réel : 12h05 sur la M6202, boulevard du Mercantour, soit à 10 km du lieu de rassemblement



ACCÈS AU DÉPART

PLAN DE SITUATION



NICE 06 NICE 06

DIMANCHE 10 MARS

ÉTAPE 8

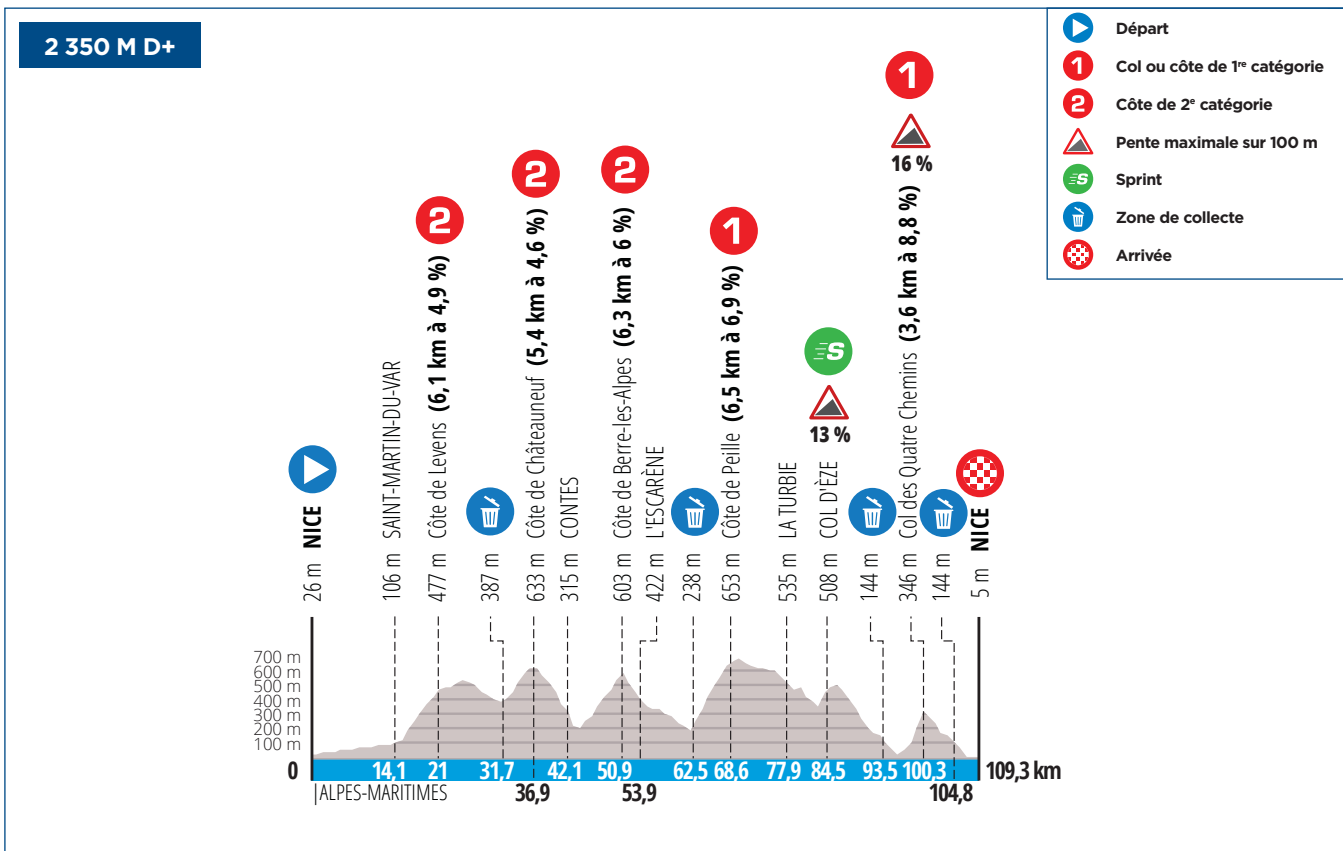
KILOMÈTRES		ÉTAPE 8				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					42 KM/H	40 KM/H	38 KM/H
ALPES-MARITIMES (06)								
		M6098	NICE (M6098-M6202)	Départ fictif		11:45	11:45	11:45
109.3	0	M6202	NICE	Départ réel		12:05	12:05	12:05
103.2	6.1		La Manda (COLOMARS)			12:14	12:14	12:15
95.2	14.1		SAINT-MARTIN-DU-VAR (M6202-M20) - Rétrécissement			12:25	12:26	12:27
90.6	18.7	M20	LA ROQUETTE-SUR-VAR			12:32	12:33	12:34
88.3	21		Côte de Levens (477 m)			12:35	12:36	12:38
85.8	23.5		LEVENS (M20-M19)			12:38	12:40	12:42
84	25.3	M19	Sainte-Claire			12:41	12:43	12:45
81.4	27.9		Laval			12:45	12:47	12:49
78.7	30.6		Plan d'Ariou (TOURRETTE-LEVENS) (M19-M815)			12:49	12:51	12:53
77.8	31.5	M815	Le Colombier (TOURRETTE-LEVENS)			12:50	12:52	12:55
77.6	31.7		Zone de collecte n° 1			12:50	12:52	12:55
72.4	36.9		Côte de Châteauneuf (633 m) - Descente rapide et sinueuse			12:58	13:00	13:03
71.8	37.5		CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE - Plusieurs rétrécissements en descente			12:59	13:01	13:04
67.2	42.1		CONTES (M815-D15-D615) - Ralentisseurs en descente			13:05	13:08	13:11
58.4	50.9	D615	Côte de Berre-les-Alpes (603 m) - Descente rapide et sinueuse			13:18	13:21	13:25
58.4	50.9		Carrefour D615-D215			13:18	13:21	13:25
55.4	53.9	D215	L'ESCARÈNE (D215-D2204-D21)			13:22	13:26	13:30
48.5	60.8	D21	La Grave (D21-D53)			13:32	13:36	13:41
46.8	62.5	D53	Zone de collecte n° 2			13:34	13:39	13:44
43.4	65.9		La Colette			13:39	13:44	13:49
41.8	67.5		PEILLE			13:41	13:46	13:51
40.7	68.6		Côte de Peille (653 m)			13:43	13:48	13:53
36.1	73.2		Saint-Martin de Peille			13:49	13:55	14:00
31.4	77.9		LA TURBIE (D53-D2564) - Plusieurs rétrécissements en descente			13:56	14:02	14:08
29.2	80.1	D2564	Carrefour D2564-M45			13:59	14:05	14:11
28.4	80.9	M45	ÈZE (M45-M46) - Rétrécissement en descente			14:00	14:06	14:13
24.8	84.5	M46	COL D'ÈZE (M46-M2564)			14:06	14:12	14:18
21.5	87.8	M2564	Saint-Michel			14:10	14:17	14:24
20.2	89.1		Carrefour M2564-M33			14:12	14:19	14:26
20.2	89.1	M33	Entrée boucle finale			14:12	14:19	14:26
20.2	89.1		VILLEFRANCHE-SUR-MER (M33-M6007) - Ralentisseurs en descente			14:12	14:19	14:26
16	93.3	M6007	NICE (M6007-VC-M2564-VC)			14:18	14:25	14:32
15.8	93.5		Zone de collecte n° 3			14:19	14:25	14:33
10.9	98.4		Chemin du Vinaigrier - Route étroite sur 2 km			14:25	14:32	14:39
9	100.3	VC	Col des Quatre-Chemins (346 m)			14:28	14:35	14:43
8.8	100.5		VILLEFRANCHE-SUR-MER (VC-M33-M6007) - Ralentisseurs en descente			14:28	14:36	14:44
4.7	104.6	M6007	NICE (M6007-VC-M6098)			14:34	14:42	14:50
4.5	104.8		Zone de collecte n° 4			14:35	14:42	14:50
0	109.3	M6098	NICE			14:41	14:49	14:58



A.S.O. 2023 © Aurelien Vialatte



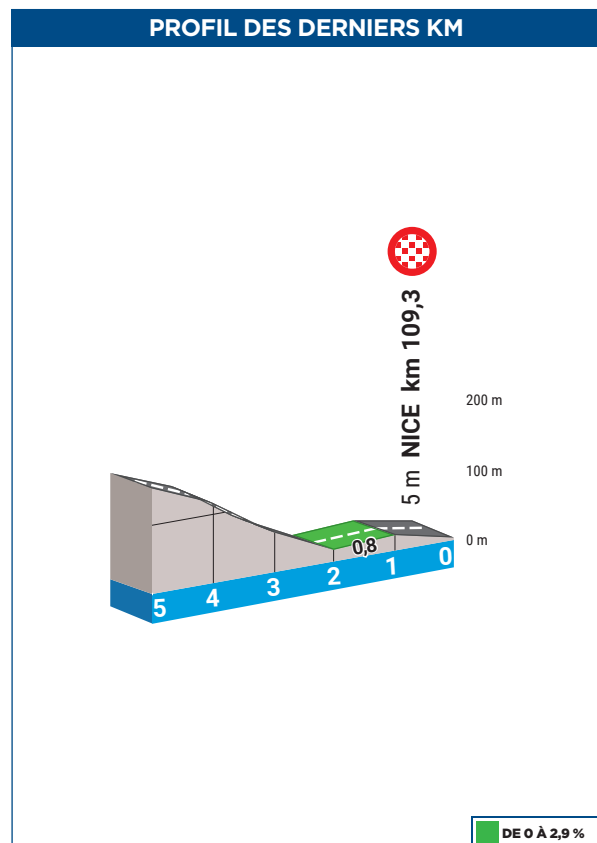
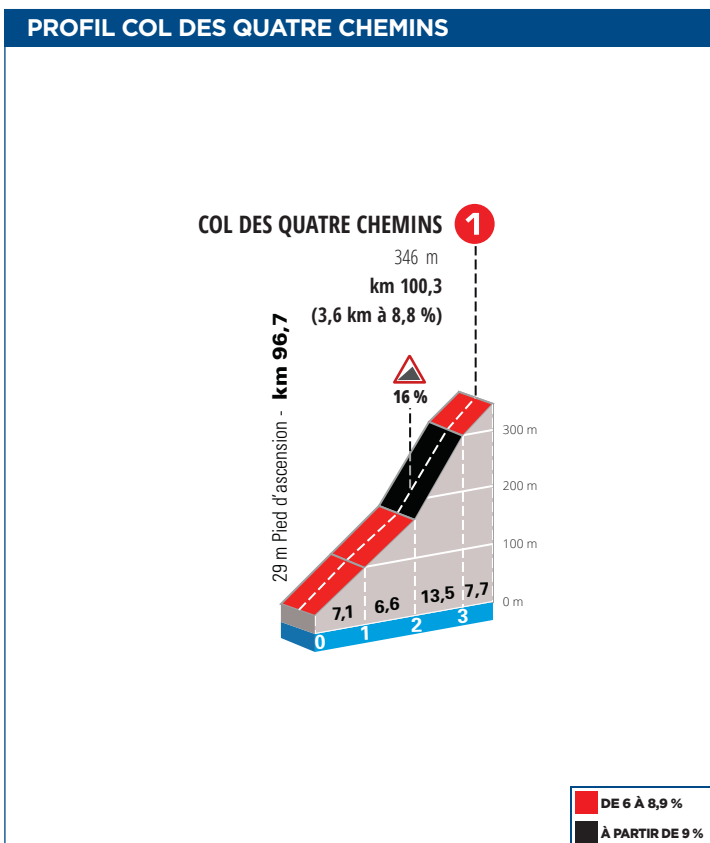
PROFILS



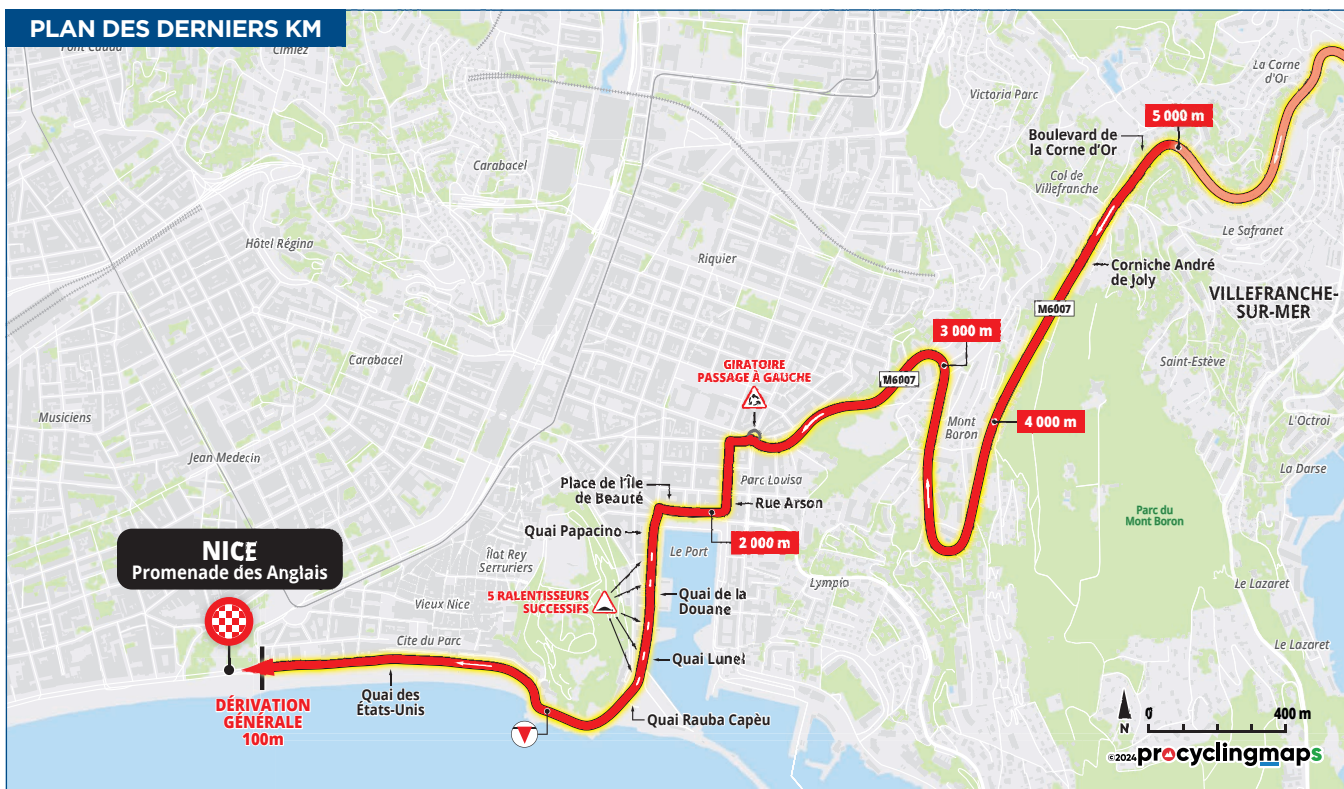
▶ NICE 06 NICE 06

DIMANCHE 10 MARS

ÉTAPE 8



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la M6098, promenade des Anglais, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 600 mètres à vue
 Largeur : 6 mètres

Permanence / centre de presse :
 hôtel Aston La Scala Nice - 12, avenue Félix Faure
 Distance de l'arrivée : 600 mètres

NICE 06 NICE 06

DIMANCHE 10 MARS

ÉTAPE 8

RÈGLEMENT PARTICULIER



ARTICLE 1. ORGANISATION

Le 82^e PARIS-NICE est organisé par TDF Sport et Amaury Sport Organisation (A.S.O.) sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC). Il se déroule du dimanche 3 au dimanche 10 mars 2024 et comprend 8 étapes. PARIS-NICE est inscrit au calendrier UCI World Tour.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes UCI WorldTeams et UCI ProTeams limitées à 7 coureurs maximum et à 5 coureurs minimum.

Si une équipe, sans justification valable, prend le départ d'une épreuve UCI WorldTour avec un nombre de coureurs inférieur à 7, l'équipe est redevable d'une amende de CHF 5'000.- par coureur manquant.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

ARTICLE 3. PERMANENCE

La permanence d'accueil se tient samedi 2 mars de 14h00 à 18h00 :

Espace des habitants
49, avenue de la République
78130 Les Mureaux

Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h00 à 15h45.

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 16 heures à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 4. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de 170.1750 MHz.

ARTICLE 5. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par SHIMANO au moyen de trois voitures techniques et d'une moto.

ARTICLE 6. CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 8 étapes en tenant compte des bonifications et pénalisations suivant l'article 2.6.014 du règlement de l'UCI.

Conformément à l'article 2.6.015, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape (à l'exception de l'étape contre-la-montre par équipe) et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader du classement général individuel au temps porte le Maillot Jaune et blanc.

ARTICLE 7. CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 7 étapes, ainsi que dans les sprints intermédiaires suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI. À chaque sprint intermédiaire : 10 - 6 - 4 points aux trois premiers coureurs classés.

Il est attribué aux arrivées de la 1^{re}, 2^e, et 5^e étapes : 25 - 22 - 20 - 18 - 16 - 14 - 12 - 10 - 8 - 6 points aux 10 premiers coureurs classés.

Il est attribué aux arrivées des 4^e, 6^e, 7^e et 8^e étapes : 15 - 12 - 10 - 8 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 points aux 10 premiers coureurs classés.

Le leader du classement par points porte le maillot vert. Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général final au temps, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) Nombre de victoires d'étapes ;
- 2°) Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement par points ;
- 3°) Classement général final au temps.

Les prix attribués au classement par points sont :

- À chacun des sprints intermédiaires :	
1 ^{er}	100 €
2 ^e	75 €
3 ^e	25 €
200 € X 7 =	1 400 €

- Au classement général final :

1 ^{er}	2 000 €
2 ^e	1 000 €
3 ^e	800 €
4 ^e	400 €
Soit	4 200 €

Total des prix du classement par points 5 600 €

ARTICLE 8. CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Un classement du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des cols ou côtes dans les 7 étapes en ligne et suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

Il est attribué les points suivants dans chacun des cols ou côtes :

- Cols ou côtes de 3^e catégorie : 3 - 2 - 1 points aux trois premiers coureurs classés ;
- Cols ou côtes de 2^e catégorie : 5 - 3 - 2 - 1 points aux quatre premiers coureurs classés ;
- Cols ou côtes de 1^{re} catégorie : 10 - 5 - 3 - 2 - 1 points aux cinq premiers coureurs classés.

Les points sont doublés sur le dernier col ou la dernière côte de chaque étape.

Le leader du classement du meilleur grimpeur porte le maillot blanc à pois rouges.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) Nombre de premières places dans les cols ou côtes de 1^{re} catégorie ;
- 2°) Nombre de premières places dans les cols ou côtes de 2^e catégorie ;

3°) Nombre de premières places dans les cols ou les côtes de 3^e catégorie ;

4°) Classement général final au temps.

Les prix attribués au classement du meilleur grimpeur sont :

- Dans chacun des 30 cols ou côtes :	
1 ^{er}	100 €
2 ^e	75 €
3 ^e	25 €
200 € X 30 =	6 000 €
- Au classement général final :	
1 ^{er}	2 000 €
2 ^e	1 000 €
3 ^e	800 €
4 ^e	400 €
soit	4 200 €
Total des prix du meilleur grimpeur	10 200 €

ARTICLE 9. CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés depuis le 1^{er} janvier 1999.

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le leader du classement du meilleur jeune porte le maillot blanc.

Les prix attribués au classement du meilleur jeune sont :

- 7 étapes :	
1 ^{er} 150 € X 7 =	1 050 €
- Au classement général final :	
1 ^{er}	800 €
Total des prix du classement des jeunes	1 850 €

ARTICLE 10. CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe (dont le contre-la-montre). En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex æquo, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;
- 2°) Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Les prix attribués au classement par équipes sont :

- à la 1 ^{re} équipe de chaque étape :	
300 € X 8 =	2 400 €
- à la 1 ^{re} équipe au classement général final :	
1 200 €	1 200 €
Total des prix du classement par équipes	3 600 €

ARTICLE 11. PRIX DE LA COMBATIVITÉ

Le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix, attribué dans les étapes en ligne, est décerné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve. Le plus combatif porte un dossard distinctif doré.

- au combatif de l'étape :

300 € X 7 =	2 100 €
Total des prix de la combativité	2 100 €

ARTICLE 12. PRIX

Le montant total des prix du 82^e PARIS-NICE est de :

- Classement général individuel au temps	120 000 €
- Classement par points	5 600 €
- Classement du meilleur grimpeur	10 200 €
- Classement du meilleur jeune	1 850 €
- Classement par équipes	3 600 €
- Prix de la combativité	2 100 €

PRIX DE LA COURSE : 143 350 €

Taxe de reconversion
et des syndicats des coureurs (11,82%) : 16 944 €
MONTANT TOTAL DES PRIX : 160 294 €

ARTICLE 13. ÉTAPES AVEC ARRIVÉE PRÉVUE AU SPRINT MASSIF

Les étapes suivantes sont identifiées comme des « arrivées prévues au sprint massif » :

- 1^{re} étape : Les Mureaux > Les Mureaux
 - 2^e étape : Thorcy > Montargis
 - 5^e étape : Saint-Sauveur-de-Montagut > Sisteron
- Lors de ces étapes, le protocole de calcul des écarts pour les étapes avec « arrivée prévue au sprint massif » publié sur le site internet de l'UCI dans la section des Règlements sera appliqué.

LES PRIX DU CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL SONT :

PLACES	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5	ÉTAPE 6	ÉTAPE 7	ÉTAPE 8	CLASSEMENT GÉNÉRAL
1 ^{er}	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	16 000 €
2 ^e	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
3 ^e	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	4 000 €
4 ^e	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	2 000 €
5 ^e	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	1 600 €
6 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
7 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
8 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
9 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
10 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
11 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
12 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
13 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
14 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
15 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
16 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
17 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
18 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
19 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
20 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
Total	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €

Total des prix du classement général individuel 120 000 €



ARTICLE 14. BONIFICATIONS

Des bonifications en temps reportées uniquement au classement général individuel sont attribuées dans les 7 étapes en ligne suivant l'article 2.6.019 du règlement de l'UCI.

L'attribution des bonifications est la suivante :

- 1°) À chaque sprint intermédiaire (1 sprint intermédiaire par étape) : 6", 4" et 2" aux trois premiers coureurs classés.
- 2°) À l'arrivée des étapes :
 - 10", 6" et 4" aux trois premiers coureurs classés.

ARTICLE 15. DÉLAIS D'ÉLIMINATION

Les délais d'élimination sont les suivants :

- 1^{re} étape, 2^e étape, 5^e étape : 10 %
- 4^e étape, 6^e étape, 7^e étape, 8^e étape : 15 %
- 3^e étape (C.l.m. par équipe) : 30 %

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve. Les arrivées de la 4^e et de la 7^e étape sont des arrivées au sommet. La règle des 3 derniers km ne s'applique pas.

ARTICLE 16. CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPE

Pour la 3^e étape, disputée en contre-la-montre par équipe, les départs sont donnés de 4' en 4' dans l'ordre inverse du classement général par équipes à l'issue de la 2^e étape, à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui part en dernière position. Le classement de l'étape s'établit pour chacune des équipes sur le temps réalisé par le coureur ayant franchi la ligne en 1^{er} position. Au classement général individuel, les temps réels sont reportés de la manière suivante :

- Temps du 1^{er} coureur de chaque équipe pour les coureurs arrivant dans le même temps ;
- Temps réel pour les coureurs attardés. Cependant les coureurs arrivant en dehors des délais impartis par le règlement (30 %) sont éliminés.

Dès le départ de la première équipe, l'entraînement est interdit sur le parcours. Chaque équipe ne peut être suivie par plus de 2 véhicules équipe.

Les véhicules suiveurs doivent se trouver à 25 m au minimum derrière le dernier coureur de l'équipe.

Conformément à l'article 2.6.028 du règlement de l'UCI, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, après le passage sous la flamme rouge (dernier kilomètre), le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coéquipier(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvait(en)t au moment de l'incident. Lors du contre-la-montre par équipe, les transpondeurs sont obligatoires.

ARTICLE 17. PORT DES MAILLOTS DE LEADER

Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

ARTICLE 18. LUTTE CONTRE

LE DOPAGE - CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'UCI par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 19. PROTOCOLE - INTERVIEWS

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :

- Le vainqueur de l'étape ;
- Le leader du classement général individuel ;
- Le leader du classement par points ;
- Le leader du classement du meilleur grimpeur ;
- Le leader du classement du meilleur jeune.

Le combatif de l'étape.

Le vainqueur de l'étape et le leader du classement général doivent se présenter en salle de presse.

À l'issue de chaque étape, un ordre des signatures par équipe est établi pour le départ du lendemain, excepté pour le pour le contre-la-montre.

Doivent se présenter également pour le protocole final :

- Le vainqueur de la 8^e étape ;
- Le vainqueur du 82^e Paris-Nice ;
- Le vainqueur du classement par points ;
- Le vainqueur du classement du meilleur grimpeur ;
- Le vainqueur du classement du meilleur jeune ;
- Le combatif de l'étape.
- L'équipe lauréate du classement général final par équipes ;
- Les trois premiers du classement général individuel.



A.S.O. 2023 © Aurelien Vallette

ARTICLE 20. CLASSEMENT UCI

Conformément à l'article 2.10.008, Titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, Paris-Nice attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux.

ARTICLE 21. PÉNALITÉS

Les barèmes sont conformes au règlement de l'UCI.

ARTICLE 22. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées. Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 23. RÉCUSATION - EXCLUSION

23.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve. A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à - ou d'exclure de - l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

23.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- Infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve (règles concernant l'hébergement par exemple) ;
- Infraction grave à la loi française ;
- Acte de vandalisme perpétré en course ou hors course ;
- Tenue indécente ou comportement inconvenant ;
- Tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

- Non-respect des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus Sars-CoV-2 (Covid-19).

23.3. Le droit de récuser ou d'exclusion visé aux articles 22.1 et 22.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

a) A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en main propre avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail.

Cette lettre devra :

- Spécifier si la récuser ou l'exclusion est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
- Préciser que, dans le cas où la récuser ou l'exclusion serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
- Indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
- Mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récuser ou d'exclusion pour saisir le Tribunal arbitral du sport ("TAS") à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récuser ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le "TAS" désignera

aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du "TAS". Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres.

La langue de l'arbitrage sera le français.

L'arbitre tranchera le litige conformément aux règles de droit français. La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

ARTICLE 24. DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion de Paris-Nice les plus larges possibles, chaque groupe sportif et, en conséquence, chacun des coureurs qui le composent reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de Paris-Nice de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres photos, B.D., sous toute forme d'édition, des vidéo cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur Paris-Nice, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs à Paris-Nice, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

ARTICLE 25. PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (coureurs, personnel d'encadrement, entraîneurs, médecins...) ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur les paris sportifs portant sur Paris-Nice.

ARTICLE 26.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

PARTENAIRE



LCL

PARTENAIRE DU MAILLOT JAUNE ET BLANC

Fidèle à ses engagements, LCL est présent sur le Tour de France depuis 1981. LCL renforce sa présence tout au long de l'année grâce à des épreuves cyclistes de renommée internationale :

Paris-Nice

Paris-Roubaix

Paris-Roubaix Femmes avec Zwift

Critérium du Dauphiné

Tour de France

Tour de France Femmes avec Zwift

Paris-Tours

Retrouvez toute l'actualité de LCL sur les réseaux sociaux :

facebook.com/LCL

@MaillotjauneLCL et @LCL

@LCL

lcl.fr



A.S.O. © Alex Broadway



DOMITYS

PARTENAIRE DU VAINQUEUR D'ÉTAPE

Fondé en 1998, DOMITYS est le numéro 1 des résidences services seniors en France. Présent sur l'ensemble du territoire avec plus de 170 résidences non médicalisées, DOMITYS propose à des seniors autonomes des logements adaptés, ainsi que des services variés, axés sur la prévention de la perte d'autonomie. Les 4 000 collaborateurs de DOMITYS œuvrent au quotidien en faveur de la qualité de vie des résidents en leur apportant confort, sécurité et convivialité. DOMITYS est membre du Groupe AG2R LA MONDIALE, acteur majeur de la protection sociale et patrimoniale, qui assure les entreprises, les branches professionnelles et les particuliers, pour préparer leur retraite, sécuriser leur patrimoine et leurs revenus, protéger leur santé et faire face aux aléas de la vie. Ensemble, AG2R LA MONDIALE et DOMITYS apportent de nouvelles solutions pour répondre au défi du bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie.

domitys.fr



© Blossom and Co. Photography



ŠKODA

VOITURE OFFICIELLE ET PARTENAIRE DU MAILLOT VERT

Škoda, partenaire du maillot vert du meilleur sprinter et partenaire de tous les amoureux de cyclisme, repart avec enthousiasme au service du peloton en 2024 ! Pour cette nouvelle année, découvrez le Škoda Enyaq, le SUV 100% électrique de la marque. Fer de lance de la transition vers l'électromobilité, le Škoda Enyaq allie la durabilité aux qualités typiques de Škoda : un espace généreux associé à un design émotionnel. Avec une autonomie pouvant aller jusqu'à 565 km, le SUV familial électrique saura vous épauler dans toutes vos aventures pour devenir votre meilleur allié au quotidien. Vous souhaitez en savoir plus sur la gamme Škoda ? Rien de plus simple, connectez-vous sur skoda.fr.





E.LECLERC

PARTENAIRE DU MAILLOT À POIS

Depuis 2019, E.Leclerc est partenaire officiel du prestigieux maillot à pois, maillot distinctif porté par le meilleur grimpeur. Avec une organisation profondément régionalisée et des marques accessibles et populaires, E.Leclerc était naturellement destiné à s'associer aux plus grandes courses du monde : le Tour de France, Paris-Nice, Paris-Roubaix et l'Étape du Tour. Avec 754 magasins et 555 adhérents, E.Leclerc est leader de la distribution en France. Les adhérents, entrepreneurs indépendants, investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des partenaires dynamiques de l'économie locale, acteurs majeurs de la défense du pouvoir d'achat au quotidien.

[e.leclerc](https://www.e.leclerc)



E.Leclerc

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

PARTENAIRE DU MAILLOT BLANC

À l'occasion de la 82^e édition de Paris-Nice, le Département des Hauts-de-Seine poursuit son engagement en tant que partenaire officiel de la course comme parrain du maillot blanc, le maillot du meilleur jeune. Ce partenariat est un témoignage supplémentaire de l'engagement fort du département en faveur du sport. « C'est une source d'inspiration pour nos jeunes, un exemple que nous voulons promouvoir » explique Georges Siffredi, président du Département. « Ce maillot incarne parfaitement les valeurs d'effort, de persévérance, de dépassement de soi et d'excellence, prônées à travers notre politique départementale en faveur des sports » Ce premier rendez-vous cycliste fera place dès juin 2024 au Tour de France.

[hauts-de-seine.fr](https://www.hauts-de-seine.fr)



hauts-de-seine
Département Sportif

CENTURY 21

PARRAIN DU PRIX DE LA COMBATIVITÉ

1^{er} réseau d'agences immobilières dans le monde, CENTURY 21 est présent en France depuis 1987 et regroupe plus de 7 600 professionnels qui exercent les activités de transaction, gestion locative, gestion de copropriétés et immobilier d'entreprise et de commerce. Partenaire officiel du Tour de France depuis 7 ans, CENTURY 21 est également depuis 2023 parrain du Prix de la Combativité des trois plus prestigieuses épreuves cyclistes par étapes organisées dans l'hexagone : le Tour de France, Paris-Nice et le Critérium du Dauphiné. Autant d'occasions pour les 960 agences du réseau d'aller à la rencontre du public, de renforcer leur ancrage local et de faire rayonner leurs valeurs d'engagement, d'esprit d'équipe, de solidarité, de proximité et de combativité ! Retrouvez CENTURY 21 sur les routes, en agence ou sur [century21.fr](https://www.century21.fr)



CENTURY 21

A.S.O. © R. Laurent



SANTINI

PARTENAIRE OFFICIEL

« Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965. » Depuis plus de 50 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde. Santini est fier de poursuivre son engagement en tant que partenaire officiel de Paris-Nice et de réaliser ainsi les 4 célèbres maillots de leader. En 2024, Nice sera plus que jamais au centre des attentions du monde cycliste. C'est pourquoi nous avons pensé et conçu une collection qui rend hommage à l'esprit Niçois. Rendez-vous sur www.santinicycling.com



Santini

AG2R LA MONDIALE

PARTENAIRE OFFICIEL

Épargne, retraite, santé, prévoyance : AG2R LA MONDIALE est le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France. Notre mission : répondre à tous les besoins de protection de la personne tout au long de la vie. Nos singularités : présents sur tous les territoires de France hexagonale et océanique, nous entretenons une relation de proximité unique avec 15 millions de personnes et près de 510 000 entreprises. En nous adaptant en permanence, nous leur apportons des solutions personnalisées afin de les aider à prendre la main sur demain. Fortement ancrés dans l'économie sociale, nous agissons dans l'intérêt premier de nos assurés. Cette conception unique de notre métier motive notre engagement dans le cyclisme depuis 27 ans pour promouvoir nos valeurs et valoriser la prévention santé par l'encouragement de l'activité physique avec notre programme Vivons Vélo. ag2rlamondiale.fr



© Alexandre Leroy

AG2R LA MONDIALE

NTT DATA

PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE OFFICIEL

En tant que partenaire technologique officiel d'Amaury Sport Organisation, nous créons une expérience numérique passionnante pour les fans et les suiveurs de la course. Nous utilisons les technologies de pointe pour suivre les coureurs en temps réel et donner vie à leurs performances à l'aide de graphiques et d'analyses prédictives pour les réseaux sociaux, les diffusions TV et les écrans mobiles dans le monde entier. L'union de la technologie et des données transformera votre organisation. Rendez-vous sur services.global.NTT/tourdefrance



NTT DATA

PARTENAIRES



TISSOT

PARTENAIRE OFFICIEL ET CHRONOMÉTREUR OFFICIEL

Tissot, horloger mêlant tradition et avant-gardisme depuis 1853. Niché dans les montagnes du Locle, Tissot confectionne des montres suisses qui rappellent que le voyage importe autant que la destination. Les ambassadeurs de la marque, telles que la star du basket-ball américain Damian Lillard, le prodige de la moto italien Enea Bastianini, le cycliste slovène Primož Roglič, illustrent parfaitement les heures d'engagement nécessaires à la réussite. Outre ses ambassadeurs de renom, Tissot marque le monde sportif de son empreinte en étant chronométrateur officiel pour des événements majeurs tels que la NBA, la MotoGP, ou le Tour de France. Explorez les collections Tissot : T-Touch, PRX, Chemin des Tourelles et bien d'autres, chacune alliant héritage et innovation, tout en restant abordables. Au-delà de l'horlogerie traditionnelle et du chronométrage, Tissot vous accompagne à chaque instant, célébrant les réussites tout en valorisant le chemin parcouru.

tissotwatches.com



TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

SHIMANO

PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée à Sakai City, Osaka, Japon en 1921, Shimano se consacre depuis plus de 100 ans à aider ses clients à se rapprocher de la nature et à soutenir les gens à réaliser leurs rêves et cela s'accompagne du désir de créer des produits et des vêtements d'exception pour le cyclisme. Shimano Inc. comprend un large éventail de fonctions, incluant la planification, le développement, le design, la fabrication ainsi que de nombreuses fonctions support nécessaires à la fourniture de composants pour vélos mais aussi de moulinets pour la pêche et d'équipement pour l'aviron. En Europe, Shimano représente 'les yeux, les oreilles et la bouche' du Team Shimano global. Sa mission consiste à être un fournisseur d'excellence et un partenaire de valeur pour tous les clients sur ses marchés européens et de favoriser la demande pour les produits Shimano et les produits dont Shimano est le propriétaire.

Shimano est fier d'avoir développé des produits qui continuent d'emmener de nombreux athlètes vers la victoire et de rendre possible un nombre infini de trajets en vélo.

Visitez road.shimano.com pour plus d'informations.



SHIMANO

PARTENAIRES MÉDIAS

franceinfo:



DIFFUSEURS OFFICIELS

EUROVISION
SPORT
OPERATED BY EBU

france.tv



VILLE	ETABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
DIMANCHE 3 MARS • ÉTAPE 1 • ▶ LES MUREAUX (78) 🇫🇷 LES MUREAUX (78)			
Meulan	Centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux	1, rue du Fort	+33 (0)1 30 91 85 00
Poissy	Centre hospitalier intercommunal de Poissy - Saint-Germain-en-Laye	10, rue du champ Gaillard	+33 (0)1 39 27 40 50
Versailles (Le Chesnay)	Hôpital André Mignot	177, rue de Versailles - Le Chesnay	+33 (0)1 39 63 91 33
Trappes	Hôpital privé de l'Ouest Parisien	14, avenue Castiglione del Lago	+33 (0)1 86 86 78 78
Mantes-la-Jolie	Centre Hospitalier François Quesnay	2, boulevard Sully	+33 (0)1 34 97 40 00
LUNDI 4 MARS • ÉTAPE 2 • ▶ THOIRY (78) 🇫🇷 MONTARGIS (45)			
Versailles (Le Chesnay)	Hôpital André Mignot	177, rue de Versailles - Le Chesnay	+33 (0)1 39 63 91 33
Rambouillet	Centre Hospitalier	5-7, rue Pierre et Marie Curie	+33 (0)1 34 83 78 78
Dourdan	Centre hospitalier Sud Essonne site de Dourdan	2, rue du Potelet	+33 (0)1 60 81 58 58
Étampes	Centre hospitalier Sud Essonne site d'Étampes	26, avenue du Général De Gaulle	+33 (0)1 60 80 76 76
Fontainebleau	Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne	55, boulevard du Maréchal Joffre	+33 (0)1 60 74 10 10
Pithiviers	Centre Hospitalier	10, boulevard Beauvallet	+33 (0)2 38 32 31 31
Montargis (Amilly)	Centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise	658, rue des Bourgoins - Amilly	+33 (0)2 38 95 91 11
Orléans	Hôpital de la Source	14, avenue de l'Hôpital	+33 (0)2 38 51 44 44
MARDI 5 MARS • ÉTAPE 3 • ▶ AUXERRE (89) 🇫🇷 AUXERRE (89) C.L.M. PAR ÉQUIPE			
Auxerre	Centre Hospitalier	2, boulevard de Verdun	+33 (0)3 86 48 48 48
MERCREDI 6 MARS • ÉTAPE 4 • ▶ CHALON-SUR-SAÔNE (71) 🇫🇷 MONT BROUILLY (69)			
Chalon-sur-Saône	Centre Hospitalier	4, rue du Capitaine Drillien	+33 (0)3 85 44 66 88
Montceau-les-Mines	Hôpital Jean Bouveri	Rue de Saint Vallier, Galuzot	+ 33 (0)3 85 67 60 60
Mâcon	Centre Hospitalier	350, boulevard Louis Escande	+33 (0)3 85 20 30 40
Villefranche-sur-Saône (Gleizé)	Centre Hospitalier	Plateau d'Ouilly - Gleizé	+33 (0)4 74 09 29 29
JEUDI 7 MARS • ÉTAPE 5 • ▶ SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT (07) 🇫🇷 SISTERON (04)			
Privas	Centre hospitalier des Vals d'Ardèche	2, avenue Pasteur	+33) 4 75 20 20 00
Valence	Centre Hospitalier	179, boulevard du Maréchal Juin	+33 (0)4 75 75 75 75
Montélimar	Centre Hospitalier	Quartier Beusseret, route de Sauzet	+33 (0)4 75 53 40 00
Orange	Centre hospitalier Louis Giorgi	Avenue de Lavoisier	+33 (0)4 90 11 22 22
Carpentras	Centre Hospitalier	24, rond-point de l'Amitié	+33 (0)4 32 85 88 88
Sisteron	Centre hospitalier intercommunal Alpes du Sud	4, avenue de la Libération	+33 (0)4 92 33 70 43
VENDEDI 8 MARS • ÉTAPE 6 • ▶ SISTERON (04) 🇫🇷 LA COLLE-SUR-LOUP (06)			
Sisteron	Centre hospitalier intercommunal Alpes du Sud	4, avenue de la Libération	+33 (0)4 92 43 73 00
Digne-les-Bains	Centre Hospitalier	Quartier Saint-Christophe	+33 (0)4 92 30 15 15
Grasse	Centre Hospitalier	28, chemin de Clavary	+33 (0)4 93 09 55 55
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	231, avenue Docteur Maurice Donat	+33 (0)4 92 27 33 33
Nice	Hôpital Pasteur 2	30, avenue de la Voie Romaine	+33 (0)4 92 03 77 77



VILLE	ETABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
SAMEDI 9 MARS • ÉTAPE 7 • NICE 06 AURON			
Nice	Hôpital Pasteur 2	30, avenue de la Voie Romaine	+33 (0)4 92 03 77 77
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	231, avenue Docteur Maurice Donat	+33 (0)4 92 27 33 33
DIMANCHE 10 MARS • ÉTAPE 8 • NICE 06 NICE 06			
Nice	Hôpital Pasteur 2	30, avenue de la Voie Romaine	+33 (0)4 92 03 77 77
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	231, avenue Docteur Maurice Donat	+33 (0)4 92 27 33 33
Monaco	Centre hospitalier Princesse Grace	1, avenue Pasteur	(+377) 97 98 99 00

STATIONS-SERVICE

ADRESSE	TÉLÉPHONE	DISTANCE ARRIVÉE STATION	HORAIRE
DIMANCHE 3 MARS • ÉTAPE 1 • LES MUREAUX 78 LES MUREAUX 78			
PAS DE STATION			
LUNDI 4 MARS • ÉTAPE 2 • THOIRY 78 MONTARGIS 45			
Station U / Super U Rue du 23 Août 1944 45120 Châlette-sur-Loing	+ 33 (0)2 38 28 37 36	1,8 km	de 14h00 à 19h00
MARDI 5 MARS • ÉTAPE 3 • AUXERRE 89 AUXERRE 89 C.L.M. PAR ÉQUIPE			
TotalEnergies Garage Debuquoy 20, boulevard Vaulabelle 89000 Auxerre	+ 33 (0)3 86 72 09 09	200 m	de 14h00 à 19h00
MERCREDI 6 MARS • ÉTAPE 4 • CHALON-SUR-SAÔNE 71 MONT BROUILLY 69			
Garage Paris-Nice SA 21, route Nationale 69220 Belleville en-Beaujolais <i>Station de lavage à privilégier Stéphane Drouin Automobiles 45, rue des Terres aux Dames 69220 Belleville en-Beaujolais</i>	+ 33 (0)4 74 66 41 32	12,3 km	de 14h00 à 19h00
JEUDI 7 MARS • ÉTAPE 5 • SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT 07 SISTERON 04			
Station Louis 10, avenue de la Libération 04200 Sisteron	+ 33 (0)4 92 32 61 04 ou +33 (0)6 19 70 66 42	150 m	de 14h00 à 19h00
VENREDI 8 MARS • ÉTAPE 6 • SISTERON 04 LA COLLE-SUR-LOUP 06			
PAS DE STATION			
SAMEDI 9 MARS • ÉTAPE 7 • NICE 06 AURON 06 ET DIMANCHE 10 MARS • ÉTAPE 8 • NICE 06 NICE 06			
Total Access 217, promenade des Anglais 06200 Nice	+ 33 (0)4 93 86 31 35 + 33 (0)7 83 27 33 28	3 km	de 7h30 à 11h00

CLASSEMENT 2023 ET PALMARÈS



CLASSEMENTS 2023

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1	Tadej Pogacar		24h 01' 38"
2	David Gaudu		à 53"
3	Jonas Vingegaard		à 1' 39"

CLASSEMENT PAR POINTS

Tadej Pogacar	
---------------	--

MEILLEUR GRIMPEUR

Jonas GREGAARD	
----------------	--

MEILLEUR JEUNE

Tadej Pogacar	
---------------	--

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Team Jayco AlUla	
------------------	--

VAINQUEURS DEPUIS 1933

1933		Alfons Schepers	1 257 km
1934		Gaston Rebray	1 156 km
1935		René Vietto	1 296 km
1936		Maurice Archambaud	1 222 km
1937		Roger Lapébie	1 265 km
1938		Jules Lowie	1 142 km
1939		Maurice Archambaud	892 km
1946		Fermo Camellini	1 273 km
1951		Roger Decock	1 174 km
1952		Louison Bobet	1 234 km
1953		Jean-Pierre Munch	1 124 km
1954		Raymond Impanis	1 048 km
1955		Jean Bobet	1 140 km
1956		Fred De Bruyne	1 074 km
1957		Jacques Anquetil	1 207 km
1958		Fred De Bruyne	1 215 km
1959		Jean Graczyck	1 955 km
1960		Raymond Impanis	1 264 km
1961		Jacques Anquetil	1 262 km
1962		Joseph Planckaert	1 532 km
1963		Jacques Anquetil	1 407 km
1964		Jan Janssen	1 524 km
1965		Jacques Anquetil	1 295 km
1966		Jacques Anquetil	1 309 km
1967		Tom Simpson	1 104 km
1968		Rolf Wolfshohl	1 461 km
1969		Eddy Merckx	1 200 km
1970		Eddy Merckx	1 459 km
1971		Eddy Merckx	1 128 km
1972		Raymond Poulidor	1 129 km
1973		Raymond Poulidor	850 km
1974		Joop Zoetemelk	1 267 km
1975		Joop Zoetemelk	1 318 km
1976		Michel Laurent	1 205 km
1977		Freddy Maertens	1 219 km
1978		Gerrie Knetemann	1 154 km
1979		Joop Zoetemelk	1 079 km
1980		Gilbert Duclos-Lassalle	1 037 km
1981		Stephen Roche	1 110 km
1982		Sean Kelly	1 186 km
1983		Sean Kelly	1 161 km

1984		Sean Kelly	1 123 km
1985		Sean Kelly	1 187 km
1986		Sean Kelly	1 216 km
1987		Sean Kelly	1 173 km
1988		Sean Kelly	1 018 km
1989		Miguel Indurain	1 111 km
1990		Miguel Indurain	1 110 km
1991		Tony Rominger	957 km
1992		Jean-François Bernard	1 110 km
1993		Alex Zülle	1 200 km
1994		Tony Rominger	1 407 km
1995		Laurent Jalabert	1 174 km
1996		Laurent Jalabert	1 303 km
1997		Laurent Jalabert	1 135 km
1998		Frank Vandenbroucke	1 295 km
1999		Michael Boogerd	1 216 km
2000		Andreas Klöden	1 254 km
2001		Dario Frigo	1 212 km
2002		Alexandre Vinokourov	1 194 km
2003		Alexandre Vinokourov	1 094 km
2004		Jörg Jaksche	1 309 km
2005		Bobby Julich	947 km
2006		Floyd Landis	1 274 km
2007		Alberto Contador	1 260 km
2008		Davide Rebellin	1 230 km
2009		Luis Leon Sanchez	1 253 km
2010		Alberto Contador	1 288 km
2011		Tony Martin	1 307 km
2012		Bradley Wiggins	1 153 km
2013		Richie Porte	1 174 km
2014		Carlos Betancur	1 447 km
2015		Richie Porte	1 141 km
2016		Geraint Thomas	1 290 km
2017		Sergio Henao	1 233,5 km
2018		Marc Soler	1 198,9 km
2019		Egan Bernal	1 207,5 km
2020		Maximilian Schachmann	1 103 km
2021		Maximilian Schachmann	1 169 km
2022		Primoz Roglic	1 196,4 km
2023		Tadej Pogacar	1 003 Km



LEGENDE | THE KEY

-  Grand Départ
Race Start
-  Ville départ
Start town
-  Ville arrivée
Finish town
-  Arrivée finale
Race finish
-  Étape en ligne
Stage
-  C.I.m. par équipe
Team time trial

paris-nice.fr | [@ParisNice](https://twitter.com/ParisNice) | [#ParisNice](https://hashtweet.com/ParisNice)



Bâtiment Quai Ouest - 40-42 quai du Point du Jour - CS 90302
92650 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. +33 (0)1 41 33 14 00

